

L'OBSERVATEUR de l'**OCCIDENT**

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES, NOVEMBRE 1965.
ACTION DE L'ÉTAT ET INVESTISSEMENTS
INDUSTRIELS. UNE POLITIQUE ACTIVE DE
LA MAIN-D'ŒUVRE AU CANADA. UN NOUVEAU
PROJET DE TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE.
LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS EN SUÈDE



N° 19/DÉCEMBRE 1965

L'OBSERVATEUR de l'OCDE

N° 19

DÉCEMBRE 1965

Publication bimestrielle en anglais et en français éditée par
L'ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES.

BUREAUX DE LA RÉDACTION :

Service d'Information de l'OCDE, Château de la Muette,
2 rue André-Pascal, Paris 16^e

Les articles sans copyright peuvent être reproduits à condi-
tion d'être accompagnés de la mention « Reproduit de
l'Observateur de l'OCDE » en précisant la date du
numéro. Deux exemplaires justificatifs devront être envoyés
au rédacteur en chef. Les articles signés ne pourront être
reproduits qu'avec la signature de leur auteur.

L'Organisation n'est pas tenue de rendre les manuscrits
qu'elle n'a pas sollicités.

Les articles signés expriment l'opinion de leurs auteurs et
non pas nécessairement celle de l'OCDE.

Abonnement (1 an) : F 10,00; FS 10,00; DM 8,3; 15 s. : \$ 2,50.
Le numéro : F 2,00; FS 2,00; DM 1,70; 3 s. : \$ 0,50.

RÉDACTEUR EN CHEF : Anker Randsholt
RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT : Peter Tewson
SECRÉTAIRE DE RÉDACTION : Marc Dclemme

Toute la correspondance doit être adressée au rédacteur
en chef.

PHOTOS : Couverture : Citroën; page 3 : Sabine Weiss - OCDE; page 9 :
NFB, Canada; page 19 : Kalisher - OMS, Documentation Française;
page 22 : Stenbergs Bilder, Malmö; page 30 : Gösta Nordin, Stockholm;
pages 44-45 : Citroën.

Les documents sur l'Aménagement du Littoral Méditerranéen de la France
parus à la page 34 de « l'Observateur de l'OCDE » n° 18 nous avaient été
prêtés gracieusement par PARIS-MATCH.

ILLUSTRATIONS GRAPHIQUES par le Bureau de Dessin de l'OCDE.

SOMMAIRE

**2 DÉCLARATION DU CONSEIL MINIS-
TÉRIEL DE L'OCDE**

**5 LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE DES
GOUVERNEMENTS**

*Conférence Ministérielle au siège de
l'OCDE*

**8 LA MISE EN ŒUVRE D'UNE POLI-
TIQUE ACTIVE DE LA MAIN-
D'ŒUVRE AU CANADA**

**11 LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES,
NOVEMBRE 1965**

**19 POLITIQUES ET TECHNIQUES DE
CONSTRUCTION DE LOGEMENTS
EN SUÈDE**

*par Arne Näverfeldt, de l'Association
suédoise des entrepreneurs et construc-
teurs d'immeubles*

39 LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

*par Paul Gersmann, Ministère des
Finances du Danemark*

**42 MESURES APPLIQUÉES PAR LES
GOUVERNEMENTS DE L'OCDE
POUR INFLUENCER LES INVESTIS-
SEMENTS INDUSTRIELS**

**46 NOUVELLES PUBLICATIONS DE
L'OCDE**



UNIVERSITY
INSTITUT
DE
SCIENCE
ECONOMIQUE
1965

DÉCLARATION DU CONSEIL MINISTÉRIEL DE L'OCDE

Le Conseil de l'OCDE réuni à Paris au niveau des Ministres, les 25 et 26 novembre 1965, sous la présidence de M. Hans Schaffner, Vice-Président du Conseil Fédéral Suisse, Chef du Département Fédéral de l'Economie Publique, a examiné la situation économique des pays Membres de l'Organisation, ainsi que leurs relations économiques avec le reste du monde.

Au cours de la période 1960-1965, le produit national brut de l'ensemble des pays de l'OCDE s'est accru à un taux quelque peu supérieur au taux requis pour atteindre

l'objectif de croissance de 50 % pour la décennie 1960-1970, fixé en 1961 par les Ministres. Les perspectives concernant une croissance satisfaisante en 1966 paraissent relativement bonnes. Toutefois, comme on relève des tendances inflationnistes dans plusieurs pays et une croissance insuffisante dans certains autres, il reste encore beaucoup à faire pour parvenir à conjuguer, dans des conditions de plein emploi, une croissance satisfaisante et la stabilité des prix. A cette fin, il importe de combiner de manière appropriée mesures budgétaires et moné-

(De gauche à droite) Agostino Soldati, Chef de la Délégation Permanente de la Suisse près l'OCDE; Hans Schaffner (Président), Vice-Président du Conseil Fédéral Suisse et Chef du Département Fédéral de l'Economie Publique; Thorkil Kristensen, Secrétaire général de l'OCDE.

taires, politiques des revenus et des prix et réformes structurales. L'Organisation poursuivra l'examen de ce problème sous tous ses aspects.

Les efforts accomplis pour réduire les déficits extérieurs du Royaume-Uni et des Etats-Unis donnent maintenant des résultats appréciables. D'amples fluctuations sont apparues dans les balances des paiements de quelques autres pays Membres. Il conviendra de tenir compte, dans le choix des mesures destinées à ajuster la demande aux ressources productives, de la nécessité de limiter ces fluctuations. Des sorties considérables de capitaux des Etats-Unis et, dans une moindre mesure, du Royaume-Uni ont constitué un autre facteur de déséquilibre. Des mesures ont déjà été prises par divers pays en vue de réduire l'ampleur de ces mouvements de capitaux. Néanmoins, certaines différences importantes entre les taux d'intérêt des pays Membres devront être réduites et les dispositions prises par un certain nombre de pays Membres en vue de mobiliser l'épargne au profit des investissements intérieurs et extérieurs devront être améliorées.

L'Organisation étudie ces questions qui concernent les marchés des capitaux, ainsi que d'autres problèmes intéressant la balance des paiements.

Les Ministres ont été d'avis que, pour aider les pays Membres moins développés à résoudre leurs problèmes particuliers de croissance et à réduire l'écart qui existe entre eux et les autres pays, les pays Membres industrialisés de l'OCDE devraient encourager un courant plus intense d'investissements productifs vers ces pays moins

développés et prendre en considération leurs problèmes d'exportation.

En ce qui concerne en particulier la Grèce et la Turquie, les Ministres se sont préoccupés des problèmes de développement et de stabilité — difficiles et liés entre eux — qui se posent à ces pays et ils ont exprimé le vœu qu'ils soient aidés à les résoudre. A cette fin, il conviendrait de supprimer les difficultés que rencontre le Consortium pour la Grèce et de remettre en activité ce Consortium en vue de fournir à ce pays une aide appropriée. Dans le cadre du Consortium pour la Turquie, une aide appropriée devrait être fournie à ce pays, en tenant compte du fait que la Turquie se propose de parvenir à une situation viable de ses finances extérieures vers la fin de son second Plan de cinq ans.

Les Ministres ont discuté des difficultés persistantes que rencontrent les pays Membres et non membres en voie de développement et ont souligné la nécessité d'accroître le volume de l'aide et d'en améliorer les conditions. De plus, ils sont convenus que l'efficacité des programmes d'aide devrait être encore renforcée par une coopération accrue entre les pays qui fournissent cette aide et par toutes autres mesures adéquates.

A long terme, c'est l'accroissement du produit des exportations des pays en voie de développement qui est de beaucoup la question la plus importante. Les Ministres ont chargé l'Organisation d'entreprendre un examen des problèmes relatifs aux échanges entre les pays développés et les pays en voie de développement en vue de formuler une politique constructive et concertée.



EN HAUT A GAUCHE : (de gauche à droite) Marcel Fischbach, *Ministre Adjoint aux Affaires Etrangères, Luxembourg*; J. M. den Uyl, *Ministre des Affaires Economiques, Pays-Bas*; J.M.A.H. Luns, *Ministre des Affaires Etrangères, Pays-Bas*. EN HAUT A DROITE : (de gauche à droite) Raimondo Mangini, *Chef de la Mission Permanente de l'Italie près l'OCDE*; Giovanni Pieraccini, *Ministre du Budget, Italie*; Egedio Ortona, *Directeur général des affaires économiques au Ministère des Affaires Etrangères, Italie*. EN BAS A DROITE : (de gauche à droite) François Valéry, *Chef de la Délégation Permanente de la France près l'O.C.D.E.*; Valéry Giscard d'Estaing, *Ministre des Finances, France*; Olivier Wormser, *Directeur des affaires économiques et financières au Ministère des Affaires Etrangères, France*.



LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE DES GOUVERNEMENTS :

Conférence Ministérielle au siège de l'OCDE

Pour la seconde fois, le mois prochain, les Ministres des pays de l'OCDE et de hautes personnalités chargés des affaires scientifiques se réuniront afin d'étudier le rôle des Gouvernements dans le développement et l'utilisation de la science et de la technique, sur le plan aussi bien national qu'international. Il est maintenant partout reconnu que la recherche scientifique de pointe et le développement technique — dont un personnel très qualifié et par conséquent l'amélioration des moyens de formation sont les conditions préalables — peuvent être des éléments décisifs de la croissance économique, de la défense nationale, du progrès social et de l'élévation du niveau de vie en général. Ils peuvent aussi être la source de changements majeurs dans la structure de l'économie et de la société. C'est pourquoi les décisions politiques concernant la science et l'enseignement commencent à occuper une place de premier plan dans les politiques nationales.

Les sciences sociales et la politique des Gouvernements

Un peu plus de deux ans se sont écoulés depuis la première Conférence Ministérielle sur la Science : l'intérêt que suscite cet aspect des politiques gouvernementales n'a cessé de croître et, dans bon nombre de pays Membres de l'OCDE, les mécanismes nationaux permettant de traiter les questions de politique scientifique ont été rénovés ou perfectionnés. En Belgique et en France, par exemple, a été institué dans le cadre des procédures budgétaires annuelles un « budget scientifique » rassemblant toutes les demandes de crédits pour les activités scientifiques émanant des services gouvernementaux, qui se trouvent ainsi présentées et

examinées dans un même chapitre. Au Royaume-Uni, un nouveau Comité, le *Council of Scientific Policy* (Conseil de la Politique Scientifique) donne ses avis au Ministre de l'Éducation et de la Science sur les priorités budgétaires qui traduisent la politique scientifique. D'autre part, le Ministère de la Technologie, récemment créé, est chargé de faire progresser la technique dans les industries à base scientifique et d'encourager l'application des résultats de la recherche dans tous les secteurs de l'économie. L'Espagne, la Grèce, l'Irlande, l'Italie et la Turquie font l'essai d'une programmation à moyen terme de leurs besoins d'ordre scientifique, en fonction du développement économique. Aux États-Unis, on assiste à une augmentation des dépenses publiques consacrées à des projets civils tels que le dessalement de l'eau de mer et les transports aériens ; le Congrès porte un intérêt croissant aux problèmes de politique scientifique, comme en témoigne un rapport soumis à la Chambre des Représentants à la fin de 1964 concernant les objectifs et les politiques nationales en matière de recherche et de développement. Dans le même temps, les Gouvernements des pays Membres cherchent à perfectionner les méthodes permettant de mettre en balance ce que coûte et ce que rapporte l'effort de recherche.

Pour la première fois, les Ministres aborderont cette année dans leurs discussions les sciences sociales aussi bien que les sciences exactes et naturelles. Un Comité Intérimaire de hauts fonctionnaires, nommé par la première Conférence Ministérielle sur la Science, a lui-même désigné pour l'assister dans sa tâche une Commission consultative composée d'experts éminents (1). Ces experts, choisis à titre personnel et non comme représentants de leur Gouvernement, ont examiné la place des sciences sociales dans toute politique de la science, ce qu'il faudrait faire pour encourager la

(1) La présidence de cette Commission a été confiée à Lucien Massart, Recteur de l'Université d'Anvers, Belgique. La Commission était composée de : Raymond Aron, Professeur à la Sorbonne, Directeur du Centre Européen de Sociologie de Paris ; Harry Briggs, Labour Adviser (Conseiller du Travail), Unilever Ltd, Royaume-Uni ; Ralf Dahrendorf, Directeur du Séminaire de Sociologie de l'Université de Tübingen, RF d'Allemagne ; Franco Ferrarotti, Directeur de l'Institut de Sociologie de l'Université de Rome ; David Glass, Directeur de la Sociological Research Unit (Service de recherches sociologiques), de la London School of Economics ; Claude Gruson, Directeur général de l'Institut national de statistiques et d'études économiques, France ; E.W. Hofstee, Directeur des études sociologiques à l'Université de Wageningen, Pays-Bas ; Paul Lazarsfeld, "Quetelet Professeur" de sciences sociales, Columbia University, États-Unis ; J. Robert Oppenheimer, Directeur de l'Institute of Advanced Study (Institut des études avancées) de l'Université de Princeton, États-Unis ; et Torgny Segerstedt, Recteur de l'Université d'Uppsala, Suède. Rapporteur : Jean-Jacques Salomon.

recherche dans ce domaine, et comment les sciences sociales peuvent aider à résoudre les problèmes que suscite, pour les individus ou pour les groupes sociaux, l'accélération du changement lié, à notre époque, aux progrès scientifique et technique.

Plusieurs pays souhaiteraient élargir le champ de la politique scientifique et y inclure les sciences sociales, de telle sorte que la recherche sociale puisse recevoir des pouvoirs publics un soutien plus actif. Au Royaume-Uni, un Comité chargé d'étudier l'étendue et la nature des recherches en sciences sociales (Comité Heyworth) a recommandé la création d'un *National Social Science Research Council* (Conseil national de la recherche sociale) dont les membres seraient nommés par le Secrétaire d'État pour l'Éducation et la Science. Le Gouvernement a adopté cette proposition. Les fonctions de ce Conseil, qui disposerait d'un budget annuel initial de 600 000 livres sterling consisteraient à subventionner la recherche, à suivre les progrès et à fournir au Gouvernement des avis sur les besoins en ce domaine. En France, un nouvel organisme national de recherche appliquée, le Bureau de Sociologie Appliquée de la Maison des Sciences de l'Homme, a été créé à l'instigation de la Délégation générale à la recherche scientifique et technique. Enfin, dans d'autres pays, notamment aux Pays-Bas, en Norvège et en Suède, la recherche sociale a de plus en plus de poids dans l'élaboration des différents aspects de l'action gouvernementale.

Cinq autres sujets seront, pour les Ministres, l'occasion d'un échange d'expériences et d'idées.

La recherche fondamentale dans la politique des Gouvernements

Le coût de la recherche fondamentale a rapidement augmenté, surtout dans certains domaines de la « grande science » et seuls les Gouvernements sont, en général, capables d'en fournir les moyens. La recherche fondamentale est à la base de la recherche appliquée et de l'innovation technique; à ce titre, elle constitue un important investissement à long terme pour la nation, mais ses résultats apparaissent souvent là où on les attendait le moins. Il ne faut donc pas envisager la recherche fondamentale dans le sens étroit des possibilités d'application immédiate; il faut plutôt y voir le moyen, pour un pays, de rester au niveau des autres et de s'assurer la possession des connaissances et des talents scientifiques nécessaires pour mettre à profit les résultats de la recherche scientifique qui se poursuit dans le monde entier.

Ces problèmes, ainsi que le financement de la recherche et le détail de ses mécanismes, ont été abordés, pour la première fois à l'échelon international, par une Commission consultative composée de savants éminents (1) qui ont étudié, sous divers aspects, l'élaboration d'une politique rationnelle en matière de recherche fondamentale. Le rapport qu'ils ont établi comporte des recommandations sur plusieurs questions : les relations entre la recherche fondamentale et l'enseignement supérieur, le cadre idéal de la recherche, la

nécessité d'un dialogue entre Gouvernements et savants et les conditions nécessaires à un effort scientifique rationnel et créateur. La Commission consultative a abordé aussi d'autres sujets : la recherche fondamentale « orientée », le financement par les pouvoirs publics et les divers mécanismes d'aide à la recherche, la nécessité d'encourager la recherche dans certains domaines délaissés, le soutien que l'industrie peut apporter à la recherche, les formes que peut prendre la coopération internationale pour encourager l'effort de recherche fondamentale dans l'ensemble de l'Europe.

Un chapitre spécial est consacré aux problèmes des petits pays industriellement développés, dont les ressources limitées restreignent l'ampleur des recherches qu'ils peuvent entreprendre.

Les Gouvernements et l'innovation technique

L'importance croissante de la science et de la technique dans le développement économique et social des pays Membres est depuis longtemps reconnue; dans la plupart des pays on s'attache surtout maintenant à stimuler la croissance économique par l'innovation technique, c'est-à-dire par l'introduction dans l'économie de produits, de matériaux ou de procédés de fabrication nouveaux ou perfectionnés.

Les Gouvernements peuvent et doivent encourager ce processus par toute une série de mesures. Dans les pays à l'avant-garde de la technique, l'un des facteurs déterminants semble résider dans l'ampleur des travaux de recherche et de développement. Les ressources énormes que certains Gouvernements consacrent à la recherche et au développement dans le domaine militaire et spatial ne peuvent manquer d'avoir des répercussions sur la technique civile. Les « contrats de développement » ont été utilisés en premier lieu pour mettre au point de nouvelles techniques répondant aux besoins propres des pouvoirs publics dans ces secteurs, mais les Gouvernements des pays Membres les plus avancés sur le plan industriel utilisent de plus en plus les contrats de développement civils pour soutenir des projets de recherche et de développement dans des secteurs qui n'ont pas de rapport avec les besoins immédiats de l'État. Comparés aux contrats de développement dans le secteur nucléaire ou spatial et celui de l'aviation civile, ces contrats civils ont encore peu d'ampleur dans tous les pays Membres, le Japon excepté, bien que des ressources accrues leur soient consacrées en France, en Norvège et au Royaume-Uni. Parmi les autres pays utilisant ce type de contrats de développement, citons la Belgique, le Japon, les Pays-Bas et la Suède.

Dans bien des industries, surtout les plus anciennement établies, au développement desquelles la science n'a guère eu de part, les pouvoirs publics contribuent au financement d'instituts de recherche en coopération et de services de consultation et d'information techniques.

Les Ministères et les pouvoirs publics sont souvent d'importants clients de certains secteurs économiques. En coopérant étroitement avec les industries et les

(1) Président : A. Maréchal, Délégué général à la recherche scientifique et technique, Professeur à l'Institut d'Optique et à la Faculté des Sciences de l'Université de Paris ; E. Amaldi, Professeur à l'Istituto di Fisica Sperimentale, Université de Rome ; S. Bergström, Professeur de Chimie, Karolinska Institutet, Stockholm ; H. Brooks, Doyen de la Faculty of Engineering and Applied Physics (Faculté des sciences de l'ingénieur et de physique appliquées), Université de Harvard, Membre du President's Science Advisory Committee

(Comité consultatif scientifique auprès du Président), États-Unis ; F. Lynen, Directeur du Max-Planck Institut für Zellchemie, Munich, Prix Nobel ; C.H. Waddington, Institute of Animal Genetics (Institut de génétique animale), Edimbourg, Royaume-Uni. Rapporteur : Dr. A. King.

(2) Le Groupe de Travail sur les Gouvernements et l'innovation comprenait les personnalités suivantes : J. Spaey (Belgique) ; A. Maréchal (France) ; R. Major (Norvège) ; Sir Frank Turnbull

fournisseurs intéressés à l'établissement de spécifications techniques, à la mise au point des produits en question et en apportant leur soutien — par exemple sous forme de contrats de développement — lorsque cette mise au point exige des moyens financiers et techniques importants, les Gouvernements peuvent mener par leur politique d'achat une action d'une très grande portée.

Un Groupe de Travail du Comité Intérimaire a étudié ces questions et bien d'autres aspects du rôle qui incombe aux Gouvernements pour accélérer l'innovation dans l'industrie; les problèmes qui se posent ici seront soumis aux Ministres (2).

L'Année Statistique Internationale de la Recherche et du Développement

La recherche est en continuelle expansion et pourtant les statistiques concernant les effectifs de chercheurs et de techniciens, leur productivité et leur coût demeurent encore insuffisantes. Les pays Membres de l'OCDE ont élaboré dans ce domaine, avec le concours de la Direction des Affaires Scientifiques de l'OCDE, une méthode de travail qu'ils ont tous adoptée. Sur l'initiative du Comité de la Recherche Scientifique, des enquêtes, fondées sur un ensemble de définitions normalisées et sur une échelle de prix commune, ont été entreprises, constituant une expérience de coopération unique en son genre : « l'Année Statistique Internationale de la Recherche et du Développement ». On espère que les premiers résultats de cette enquête pourront être présentés aux Ministres lors de leur Conférence de janvier.

Le rôle des Gouvernements dans l'allocation des ressources à la science

Les dépenses de l'État pour la science et la technique représentent actuellement une part considérable de l'ensemble des dépenses publiques et elles ont une incidence importante sur l'effort scientifique total du pays. Aussi s'efforce-t-on de définir des objectifs précis et des critères rationnels, pour répartir ces crédits. Un Groupe de Travail du Comité Intérimaire sur l'allocation des ressources à la recherche scientifique a examiné les méthodes utilisées dans les pays Membres et a étudié un certain nombre de problèmes et de cas particulièrement embarrassants (3).

La nécessité d'avancer rapidement dans le domaine scientifique et technique impose des contraintes croissantes aux budgets nationaux et épuise les réserves de personnel technique. Le Groupe de Travail a donc envisagé plusieurs aspects de ce problème, compte tenu des différents objectifs de développement; il a étudié les différences que l'on relève entre les pays en ce qui concerne le montant total des sommes consa-

crées à la recherche et au développement, les effectifs de chercheurs disponibles et la mesure dans laquelle la recherche est financée par les pouvoirs publics. Son attention s'est également portée sur les migrations de personnel scientifique et sur « la balance des paiements technologique », c'est-à-dire sur ce que les pays importent et exportent en matière de savoir-faire technique, de licences et de brevets.

Cette étude touche la plupart des problèmes critiques que l'on rencontre lorsqu'on veut établir un lien entre l'effort scientifique et l'ensemble des objectifs politiques et économiques des pays Membres.

Problèmes de la coopération scientifique internationale

Les pays Membres coopèrent à l'heure actuelle, par les voies officielles ou par l'intermédiaire d'Organisations privées, dans divers domaines scientifiques et techniques. Il existe de puissantes raisons pour considérer bien des aspects du développement des politiques scientifiques nationales sous l'angle international. Même dans le cas des pays Membres les plus industrialisés, notamment en Europe, l'effort nécessaire dans de nombreuses branches scientifiques est tel que la coopération deviendra de plus en plus nécessaire pour que les programmes de recherche et de développement puissent atteindre le seuil critique en deçà duquel ils ne sont pas viables. En outre, un nombre croissant de pays, en particulier de petits pays, peuvent se trouver contraints à se spécialiser dans un nombre limité de domaines; dans d'autres secteurs, ceux qui impliquent des installations et des équipements particulièrement coûteux, il ne leur sera possible de jouer un rôle qu'en s'associant par l'intermédiaire d'Organisations internationales à des groupes de pays pour bénéficier d'un partage des charges.

Lors de la première Conférence Ministérielle sur la Science, les Ministres s'étaient préoccupés de ces problèmes et, en particulier, de l'absence de coordination dans l'ensemble des activités scientifiques internationales. Aussi le Comité Intérimaire a-t-il recherché les dispositions qu'il serait possible d'adopter pour évaluer la coopération internationale sous ses formes actuelles ou en proposer de nouvelles. A ce titre, le Comité a complété le catalogue des principales Organisations scientifiques internationales qui avait été élaboré pour la première Conférence Ministérielle. Il a également réuni des informations, à l'aide d'un questionnaire envoyé aux pays Membres, sur les dispositions que ceux-ci ont adoptées afin de coordonner leur politique au sein des Organisations scientifiques internationales. C'est en se fondant sur tous ces éléments que les Ministres examineront les problèmes politiques que pose la coopération internationale.

Ces échanges de vues et d'informations, sur le plan international, aideront les Ministres et les autres instances gouvernementales dans leurs efforts en vue de formuler des politiques constructives et cohérentes dans le domaine de la science et de la technique.

(Royaume-Uni) ; B. Rexed (Suède) ; il était présidé par C.M. Macleod, Délégué des États-Unis au Comité Intérimaire.

(3) Le Groupe de Travail qui traite de cette question comprend : J. Spaey, Secrétaire général du Conseil national de la politique scientifique, Président de la Commission interministérielle de la recherche scientifique, Belgique ; J. Saint-Geours, Directeur au Plan, Ministère des Finances, France ; C. Freeman, National Institute for

Economic and Social Research (Institut national de la recherche économique et sociale), Royaume-Uni ; L. Gunn, Department of Government, Université de Manchester, Royaume-Uni ; le Professeur H. Brooks, Doyen de la Faculty of Engineering and Applied Physics (Faculté des sciences de l'ingénieur et de physique appliquées), Université de Harvard, Membre du President's Science Advisory Committee (Comité consultatif scientifique auprès du Président), États-Unis.

UNE POLITIQUE ACTIVE DE LA MAIN-D'ŒUVRE AU CANADA

Parmi les pays Membres de l'OCDE, le Canada a été l'un des plus actifs dans la recherche de solutions à ses récents problèmes sociaux et ceux de la main-d'œuvre. Le Comité de la Main-d'Œuvre et des Affaires Sociales, qui a inscrit à son programme d'activités des mesures propres à encourager l'application d'une politique efficace dans ce domaine, a étudié l'action menée par le Canada. Les résultats de ce travail, qui seront prochainement publiés, sont exposés ci-après.

La proportion de jeunes Canadiens qui vont atteindre l'âge actif au cours de la période 1965-1970 sera vraisemblablement plus forte par rapport à la population actuelle que dans n'importe quel autre pays industrialisé. Cette « explosion » démographique, due à l'afflux, au cours des années d'après-guerre, d'un grand nombre d'immigrants (2 250 000 au total), et conjuguée à un taux d'accroissement « naturel » de la population exceptionnellement élevé, créera une nouvelle demande de biens de consommation, mais posera en même temps un problème aux autorités canadiennes : pour donner du travail à ces jeunes gens, environ un million d'emplois nouveaux devront être créés d'ici 1970.

La création d'emplois pour les jeunes n'est pas la seule difficulté. Il faudra également qu'ils soient formés aux tâches hautement qualifiées, essentielles à la croissance économique du Canada. La nécessité de créer des moyens de formation sera d'autant plus impérieuse que, récemment encore, le Canada était fortement tributaire

de l'étranger pour couvrir ses besoins en main-d'œuvre qualifiée : sur les 280 000 ouvriers qualifiés dont la population active s'est enrichie au cours des dix années qui ont suivi la dernière guerre, 40 % environ étaient originaires de pays étrangers. Le recensement de 1961 a révélé qu'environ 25 % des ingénieurs et physiciens, 35 % des architectes et 20 % des programmeurs de calculatrices avaient immigré au Canada depuis la dernière guerre. Les sources extérieures de main-d'œuvre qualifiée sont en train de tarir et, d'autre part, un nombre considérable et croissant de travailleurs appartenant à des professions libérales quittent chaque année le Canada pour travailler aux Etats-Unis.

La longueur et la rigueur de l'hiver canadien sont aussi à l'origine de difficultés particulières : comme dans les autres pays du Nord, le chômage saisonnier est très important au Canada. Environ 585 000 personnes sont débauchées chaque hiver et, si certaines trouvent du travail dans d'autres branches d'activité ou cessent de faire partie de la population active,

le nombre de chômeurs y est très élevé.

A la recherche de solutions

Au cours des dernières années, le Gouvernement fédéral du Canada et les autorités provinciales chargées des questions d'enseignement et de formation professionnelle ont élaboré une série de programmes d'envergure en vue de résoudre les problèmes sociaux et de main-d'œuvre qui se posent au pays. C'est là une orientation nouvelle dans un pays où les décisions d'ordre économique ont toujours été très décentralisées, à tel point que les négociations collectives sont menées au niveau de l'entreprise individuelle.

Parmi les mesures les plus originales, il faut citer celles qui visent la réduction du chômage d'hiver. La première a pour objet la mise en œuvre d'un programme propre à encourager la construction de routes municipales, d'égouts, de jardins publics et d'autres ouvrages de génie civil pendant la saison d'hiver. Pour les projets entrepris entre le 1^{er} novembre et le 30 avril, le Gouvernement fédéral prend en charge la moitié des salaires directs, à concurrence de 100 000 dollars par projet (dans certaines régions où le chômage saisonnier est particulièrement aigu, la participation de l'État est portée à 60 %). La plupart des provinces ont fait un effort pour compléter le programme fédéral : c'est ainsi que la province de Québec a versé au cours de l'hiver 1962-1963 une subvention supplémentaire s'élevant à 40 % des salaires directs. En 1963-1964, plus de 2 700 municipalités ont participé au programme, créant ainsi 7 millions de journées de travail.

Les Ministères et administrations fédéraux sont également invités à élaborer leur programme de dépenses de façon à assurer le maximum d'emplois en période d'hiver.

La construction d'hiver de logements est encouragée par un programme, en vigueur depuis 1963, aux termes duquel le Ministère fédéral du Travail verse au propriétaire une prime de 500 dollars en espèces s'il fait construire sa maison ou s'il en est le premier



acheteur, à condition toutefois que la majeure partie des travaux de construction soit effectuée entre le 15 novembre et le 31 mars. Au cours de l'hiver 1963-1964, le Gouvernement a consacré environ 14 millions de dollars à ces subventions, somme relativement faible par rapport aux 568 millions de dollars engagés pour la construction d'hiver, ce qui a permis de créer 205 000 emplois.

Ces programmes sont complétés par une campagne appelée « Do It Now », qui incite les propriétaires de logements à effectuer pendant l'hiver leurs travaux de réparation et de modernisation.

L'adaptation à l'évolution technique

L'une des initiatives les plus récentes du Gouvernement canadien dans le domaine de la main-d'œuvre vise à encourager employeurs et syndicats à prendre des dispositions à l'avance lorsque l'on prévoit d'importantes transformations dues au progrès technique et à leur fournir une aide financière pour l'élaboration et la mise en œuvre des mesures envisagées. À cet effet, un Service consultatif de la main-d'œuvre, institué au sein du Ministère du Travail, a été chargé d'inciter employeurs et syndicats à signer des conventions d'encouragement à l'évaluation de la main-d'œuvre. La première de ces conventions, conclue en février 1965 entre le Ministère du Travail, l'Association nationale des employés et techniciens de radiodiffusion et la Canadian Broadcasting Corporation, prévoit la création d'un Comité mixte chargé d'élaborer des mesures à prendre pour parer au contrecoup des changements techniques susceptibles d'intervenir à brève échéance. Le Comité est autorisé à employer des enquêteurs et des chercheurs afin d'évaluer les modifications de la situation de l'emploi, la main-d'œuvre potentielle ainsi que la formation et le reclassement nécessaires pour adapter l'effectif actuel aux nouvelles exigences des tâches. Un autre Comité représentant 46 sociétés de remorquage et 4 syndicats maritimes a

été créé en vue d'étudier les changements que risquent d'entraîner l'accroissement des dimensions et du rendement des navires et des péniches et l'adoption de nouveaux types de commandes de direction, dispositifs de navigation et matériels de cuisine. Le Ministère du Travail prend en charge la moitié des dépenses entraînées par l'élaboration des plans d'adaptation. Une aide financière est également prévue pour encourager la mobilité de la main-d'œuvre et aider à la reconversion des travailleurs.

Les éléments d'une politique active de main-d'œuvre

Certaines mesures adoptées par le Gouvernement canadien sont semblables à celles prises par les Gouvernements d'autres pays, la Suède et les États-Unis par exemple, dont la politique de main-d'œuvre a déjà été étudiée par la Direction de la Main-d'Œuvre et des Affaires Sociales de l'OCDE. Une des caractéristiques les plus marquantes de l'effort entrepris par le Canada pour résoudre les problèmes de main-d'œuvre est l'ampleur des solutions envisagées : on a reconnu que la politique de main-d'œuvre est une partie intégrante et un élément essentiel de la politique économique et sociale générale. Le Gouvernement et le Conseil Économique du Canada, nouvellement créé, ont reconnu l'importance d'une politique nationale de main-d'œuvre et des affaires sociales ; le Ministre du Travail a joué un rôle d'une importance capitale dans l'élaboration du programme économique d'ensemble du Gouvernement, qui comprend des mesures propres à donner une impulsion à la demande dans les régions défavorisées et dans l'ensemble du pays.

En outre, des mesures ont été prises afin d'augmenter les disponibilités en main-d'œuvre et d'améliorer le niveau de qualification des travailleurs. La loi de 1960 sur l'aide à l'enseignement

professionnel et technique a permis de réaliser ce que l'on considère généralement au Canada comme une révolution dans l'organisation de l'enseignement. Aux termes de cette loi et des amendements qui y ont été apportés, le Gouvernement fédéral est autorisé à encourager les provinces à créer des équipements scolaires et à établir des programmes, en participant aux dépenses de construction (et dans une certaine mesure aux dépenses de fonctionnement). Le montant de la contribution fédérale varie de 50 à 75 % des dépenses d'investissement (un taux de 75 % est accordé à concurrence de 480 dollars par habitant de la province âgé de 15 à 19 ans). Depuis l'entrée en application de ce programme jusqu'à la fin de 1964, le Gouvernement a approuvé 652 projets d'investissement qui ont bénéficié de 411 millions de dollars de subventions ; cet effort a permis d'augmenter de 192 000 le nombre de places dans les établissements d'enseignement professionnel et technique.

Les travailleurs adultes font aussi l'objet d'un programme de formation, administré en commun par le Gouvernement fédéral et les provinces et auquel le Gouvernement fédéral a consacré 10 millions de dollars en 1964 pour assurer la formation professionnelle de 270 000 adultes. Des centres de formation spéciaux ont été organisés à l'intention des chômeurs qui continuent à toucher l'allocation de chômage augmentée, dans certains cas, d'une indemnité supplémentaire. Le Gouvernement fédéral fournit également des subventions pour la formation, le reclassement et la promotion dans l'entreprise.

Tous ces programmes sont périodiquement réexaminés en vue d'améliorations éventuelles. Cette tâche est confiée à la Branche Économie et Recherche du Ministère du Travail, qui est également chargée d'établir des prévisions concernant les tendances générales de l'emploi et de l'économie. Les autorités canadiennes s'efforcent de définir leurs problèmes de façon aussi précise que possible et de mettre au point un

vigoureux programme de recherche de moyens d'action.

Dans son rapport sur la politique de main-d'œuvre du Canada, l'OCDE émet quelques suggestions sur les moyens de consolider le programme de ce pays. Par exemple, l'Organisation recommande de fournir au service national de l'emploi, déjà renforcé ces dernières années, un personnel plus nombreux et d'un niveau plus élevé. Une lacune à laquelle il faudrait remédier d'urgence a trait aux éléments d'information concernant le marché du travail ; ceux-ci devraient être établis sur une base régionale et locale de façon à améliorer leur qualité et étendre le champ couvert. Le programme de développement régional, lancé en 1963, s'insère dans une perspective à long terme ; aussi est-il suggéré dans le rapport de le compléter par des programmes publics d'embauche immédiate. Il serait également nécessaire de procéder à une révision minutieuse du programme d'enseignement professionnel, en particulier des points suivants : matériel d'enseignement, qualifications du personnel enseignant et programmes d'étude. Enfin, il serait peut-être utile d'instituer un Comité consultatif central national réunissant les représentants des employeurs, des travailleurs et autres milieux intéressés afin d'apporter un concours utile au Gouvernement pour l'élaboration des mesures dans ce domaine.

Le Comité de la Main-d'Œuvre et des Affaires Sociales de l'OCDE note dans ce rapport que la plupart des activités entreprises par le Canada dans le domaine de la main-d'œuvre sont de date récente et n'ont pas encore pu atteindre leur pleine efficacité. " Néanmoins, conclut le Comité, ces programmes sont caractérisés par la clarté des objectifs visés et une profonde connaissance des besoins de l'économie nationale. Ils font preuve d'imagination et d'initiative, sont favorables à l'expérimentation, à la révision et à l'essai, et au remplacement, si nécessaire, des méthodes anciennes par de nouvelles tentatives. "

LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

NOVEMBRE 1965

Le Département des Affaires Economiques et Statistiques de l'OCDE analyse dans le présent article les perspectives d'évolution de la demande, de la production, des échanges et des paiements, comme il l'avait fait dans un précédent article qui a paru dans le numéro d'août 1965 de l'Observateur de l'OCDE. Certains des jugements formulés à cette époque ont été rectifiés en fonction des renseignements reçus depuis lors et l'on a étendu l'analyse au premier semestre de 1966. Dans toute la mesure du possible, on s'est servi de chiffres corrigés des variations saisonnières. Les statistiques dont on fera état sont conformes aux définitions de l'OCDE, qui diffèrent quelque peu de celles en usage dans les différents pays.



Les perspectives de croissance sont à l'heure actuelle un peu plus favorables qu'elles ne le paraissent en juillet dernier. Cela tient surtout à un raffermissement des tendances de la demande aux Etats-Unis. En Europe, en effet, le rythme de l'expansion marque un léger ralentissement et se trouve ramené aux alentours de 3,5 % par an, contre 5 % environ en Amérique du Nord. Ce ralentissement de la croissance en Europe freine à son tour la progression des recettes des pays moins développés; dès à présent ceux-ci ont été obligés de réduire leurs importations en provenance des pays de

l'OCDE et c'est la raison principale pour laquelle les échanges mondiaux s'accroissent moins vite que par le passé. Une évolution à certains égards satisfaisante s'est produite dans le domaine des balances des paiements. Les déficits des deux pays à monnaie de réserve ont diminué par rapport au deuxième semestre de l'an dernier. La réduction considérable que le déficit de la balance des Etats-Unis a subie récemment a été due en grande partie à un net renversement des mouvements de capitaux à court terme, auquel le programme de restrictions volontaires adopté en février dernier a particulièrement contribué. La balance du Royaume-Uni semble d'autre part témoigner d'un retour graduel à l'équilibre et tendre vers une position qui rendrait possible la suppression de la surtaxe à l'importation. Dans d'autres pays toutefois des excédents substantiels sont apparus. Celui de l'Italie est particulièrement élevé, mais ceux du Japon et de la France sont également considérables; dans les trois cas ils sont le résultat des mesures prises antérieurement pour réduire la poussée exercée par la demande. Ces positions excédentaires expliquent en partie l'ampleur du déficit que la RF d'Allemagne enregistre à l'heure actuelle.

DEMANDE, PRODUCTION, COÛTS ET PRIX

Les derniers mois ont été caractérisés surtout par une amélioration des perspectives en Amérique du Nord, où la forte expansion de l'activité devrait se poursuivre pendant le reste de l'année en cours et une grande partie de 1966, sous l'impulsion vigoureuse de la demande de consommation et d'investissement, que renforce encore l'accroissement des dépenses militaires. Cette expansion de l'économie américaine, à laquelle s'ajoute une forte demande émanant de la RF d'Allemagne et de certains des petits pays industrialisés d'Europe, a contribué à soutenir la production dans les autres grands pays de l'OCDE où la demande intérieure s'est soit ralentie (Japon), soit stabilisée (Royaume-Uni), soit redressée plus lentement qu'on ne l'espérait (France et Italie).

Ces tendances se retrouvent dans l'évolution de la production industrielle qui, depuis la fin de 1964, a augmenté nettement plus vite en Amérique du Nord que dans le reste de la zone de l'OCDE. En Amérique du Nord, la production industrielle s'est accrue cette année à une cadence annuelle voisine de 8%. Ailleurs, la tendance de la production industrielle a été très variable suivant les pays et dans certains cas elle a été assez fortement influencée par des conditions météorologiques anormales. Si l'on considère l'ensemble de l'Europe, on constate qu'au cours des douze derniers mois la reprise modérée qui s'est produite en Italie et les légers progrès enregistrés en France ont été plus que contrebalancés par le net ralentissement et le récent fléchissement de la production au Royaume-Uni et par la baisse du rythme de la progression en Allemagne. Au Japon, la production indus-

trielle est restée généralement orientée en baisse depuis l'automne dernier. De ce fait, vers le milieu de l'année, la production industrielle ne faisait ressortir qu'une hausse de 4% en l'espace d'un an en Europe et au Japon, alors qu'aux Etats-Unis les progrès étaient deux fois plus forts.

La disparité est moins prononcée si l'on considère l'évolution du PNB réel, car les fluctuations conjoncturelles de la demande exercent généralement une influence moindre sur la production des secteurs autres que l'industrie manufacturière. Néanmoins, l'écart semble devoir être sensible.

En Europe les perspectives n'ont guère changé depuis le milieu de l'année; l'accroissement de la production réelle semble devoir être voisin de 3,5% en 1965, le Royaume-Uni, la France et l'Italie restant en deçà de ce chiffre, tandis que l'Allemagne et la plupart des petits pays industrialisés, à l'exception de la Belgique, enregistreraient des progrès bien supérieurs à la moyenne. Si ces prévisions se révèlent exactes, le taux global de croissance sera inférieur d'environ 1 point à la moyenne atteinte pendant la première moitié de la présente décennie, et de 2 points au taux exceptionnellement élevé enregistré en 1964.

Au Japon, les perspectives se sont détériorées et il est peu probable que la production réelle connaisse une augmentation sensible cette année.

Aux Etats-Unis, la croissance du PNB semble devoir être plus proche de 5% que du taux de 4,5% précédemment prévu. Au Canada également la progression paraît devoir être plus forte qu'on ne le prévoyait à l'origine.

Ces écarts entre les taux d'expansion semblent n'avoir

1. Croissance de la production industrielle

Pourcentage de variation exprimé en taux annuels, après correction des fluctuations saisonnières

	Pondération en 1958	2 ^e sem. 1963 au 1 ^{er} sem. 1964	1 ^{er} sem. 1964 au 2 ^e sem. 1964	2 ^e sem. 1964 au 1 ^{er} sem. 1965	Tendance récente (1)
AMÉRIQUE DU NORD	56	6,9	6,7	9,4	8
PAYS EUROPÉENS de l'OCDE	40	7,9	2,0	5,9	2
dont : CEE	23	8,0	1,2	6,7	3,5
FRANCE	6	11,9	— 4,5	2,4	1,5
ALLEMAGNE	11	10,1	5,5	9,0	1,5
ITALIE	4	— 1,0	— 5,3	7,1	11
ROYAUME-UNI	11	6,9	3,5	3,6	— 1,5
JAPON	4	16,7	10,8	1,6	0,5
ENSEMBLE DES PAYS DE L'OCDE	100	7,9	5,3	7,5	5

(1) Variation entre la période novembre 1964-janvier 1965 et la période mai-juillet 1965.

2. Croissance du produit intérieur réel⁽¹⁾

Estimations et prévisions (pourcentages de variation)

	Pondération en 1963 (2)	Croissance par rapport à l'année précédente		Augmentation par rapport au semestre précédent exprimée en taux annuel (3)			
		1963	1964	1965	2 ^e sem. 1964	1 ^{er} sem. 1965	2 ^e sem. 1965
FRANCE	7,3	5,3	2,5	1,5	2	3,5	4
ALLEMAGNE	8,6	6,5	5	4,5	5,5	5	5
ITALIE	4,1	2,9	2,75	— 0,5	3,5	4	5
ROYAUME-UNI	7,7	5,4	2,25	3,2	2,25	1,5	1
ENSEMBLE DES 4 PAYS	27,7	5,3	3,2	2,8	3,4	3,5	3,5
AUTRES PAYS EUROPÉENS DE L'OCDE	10	6,3	4-4,5	4,4	4,7	4,5	4
ÉTATS-UNIS	53,3	4,8	4,5-5	4	5,2	5	4,5-5
CANADA	3,6	6,4	6,5-7	2,8	9,4	5	5
JAPON	5,4	13,9	1	8,4	— 2	0	6
ENSEMBLE DES PAYS DE L'OCDE dont :	100,0	5,6	4,2	4	4,25	4,25	4,5
PAYS EUROPÉENS DE L'OCDE	37,7	5,6	3,5	3,25	3,75	3,5	3,5
CEE	22,7	5,5	3,4	3	4	4	4,5

(1) Produit National Brut dans le cas des Etats-Unis. (2) Produit Intérieur Brut des pays Membres pour 1963 converti en dollars aux taux de change en vigueur. (3) Pour les pays qui n'établissent pas de comptes nationaux trimestriels, les chiffres indiqués sont nécessairement des estimations très approximatives, calculées à partir des données disponibles sur l'évolution de la production, de l'emploi et des dépenses.

eu qu'un effet limité sur l'évolution relative des coûts et des prix. Au total, et malgré de nombreuses exceptions, la hausse des prix s'est un peu ralentie en Europe et, depuis peu, au Japon. En Amérique du Nord par contre, le taux annuel de hausse du niveau général des prix, qui était d'un peu plus de 1 %, s'est approché du cap des 2 %. Il n'en reste pas moins que le niveau général des prix continue d'augmenter plus rapidement dans presque tous les pays d'Europe qu'au Canada et aux États-Unis.

En ce qui concerne le commerce international, les variations qu'ont pu subir les coûts et les prix relatifs (variations dont l'importance se fera sans aucun doute sentir à longue échéance) ont eu, d'une façon générale, incomparablement moins d'effets, ces derniers temps, que les variations de la pression relative exercée par la demande dans les divers pays. A vrai dire, les meilleurs résultats à l'exportation ont été obtenus par des pays qui comptent parmi ceux où la hausse des coûts intérieurs a été la plus forte.

INVESTISSEMENTS ET ÉQUILIBRE EXTÉRIEUR

Si l'on examine l'évolution des principaux éléments de la demande dans les grands pays, deux faits sautent aux yeux.

- Là où la demande intérieure s'accroît — ou s'est accrue — fortement, les investissements des entreprises (et en particulier les investissements en machines et en matériel) sont l'élément le plus dynamique, alors que la faiblesse de la demande de biens d'investissement a une grande part de responsabilité dans les pays où la demande intérieure manque de vigueur ou est allée en fléchissant.
- Là où la demande intérieure était faible, la demande totale a été remarquablement renforcée par une évolution favorable du solde de la balance extérieure et inversement.

Au Canada et aux États-Unis, les investissements en machines et en matériel ont augmenté très fortement depuis le début de 1963, puisqu'ils ont progressé à une cadence annuelle de 13 à 14 % qui, d'après les prévisions actuelles, devrait plus ou moins se maintenir en 1966. En Allemagne, on retrouve une situation très voisine, mais la progression a été un peu moins forte et elle paraît devoir se ralentir quelque peu en 1966. Au Royaume-Uni par contre, l'augmentation rapide de l'an dernier fait place à l'heure actuelle à un plafonnement et l'on ne prévoit guère de nouvelle augmentation pour l'an prochain, cependant qu'au Japon certaines données font penser qu'un fléchissement pourrait s'être produit cette année. Dans le cas de la France, on s'attend que l'année 1965 dans son ensemble ne fasse apparaître aucune augmentation des investissements en machines et en matériel; d'après les chiffres de la production et du commerce, il semble que le point culminant ait été atteint au milieu de l'an dernier et que les investissements aient ensuite fléchi. En Italie, la baisse très nette qui avait commencé vers le milieu de 1963, se poursuivait encore tout récemment; à l'heure actuelle, un palier paraît avoir été atteint et l'on s'attend à une légère reprise pour l'an prochain.

Le Graphique 2 montre quelle incidence les fortes variations des comptes extérieurs ont exercée dans plusieurs pays sur l'offre et la demande intérieures. Le cas le plus frappant est celui de l'Italie, pays où l'on prévoit que le produit intérieur réel se sera accru de 6 % de 1963 à 1965 et où l'on estime que cet accroissement aura été dû presque entièrement à une variation favorable du solde des opérations courantes (variation qui pourrait atteindre 2,7 milliards de dollars). Toutefois, durant l'année en cours, une reprise de la demande intérieure s'est amorcée en Italie et l'on n'attend guère

3. Demande intérieure et investissements en machines et en matériel

(Pourcentage de variation du volume par rapport à l'année précédente)

		1964	1965 est.	
FORTE DEMANDE DE BIENS D'INVESTISSEMENTS	Etats-Unis	DI	4,5	5,25
		MM(1)	13,5	13
	Canada	DI	6,3	7,50
		MM(1)	14,3	14
	Allemagne	DI	6,8	6,50
		MM	10,8	10
DEMANDE DE BIENS D'INVESTISSEMENTS FLÉCHISSANTE	Royaume-Uni	DI	6,3	2,25
		MM	12,9	5
FAIBLE DEMANDE DE BIENS D'INVESTISSEMENTS	France	DI	5,9	1
		DI	6,1	0
	Japon	DI	13,2	- 1,50
		MM(2)	19,7	1,50
	Italie	DI	0,0	0
		MM	-20,0	-10

Note : DI : demande intérieure, c'est-à-dire consommation, investissements fixes et variation des stocks du secteur public et du secteur privé.

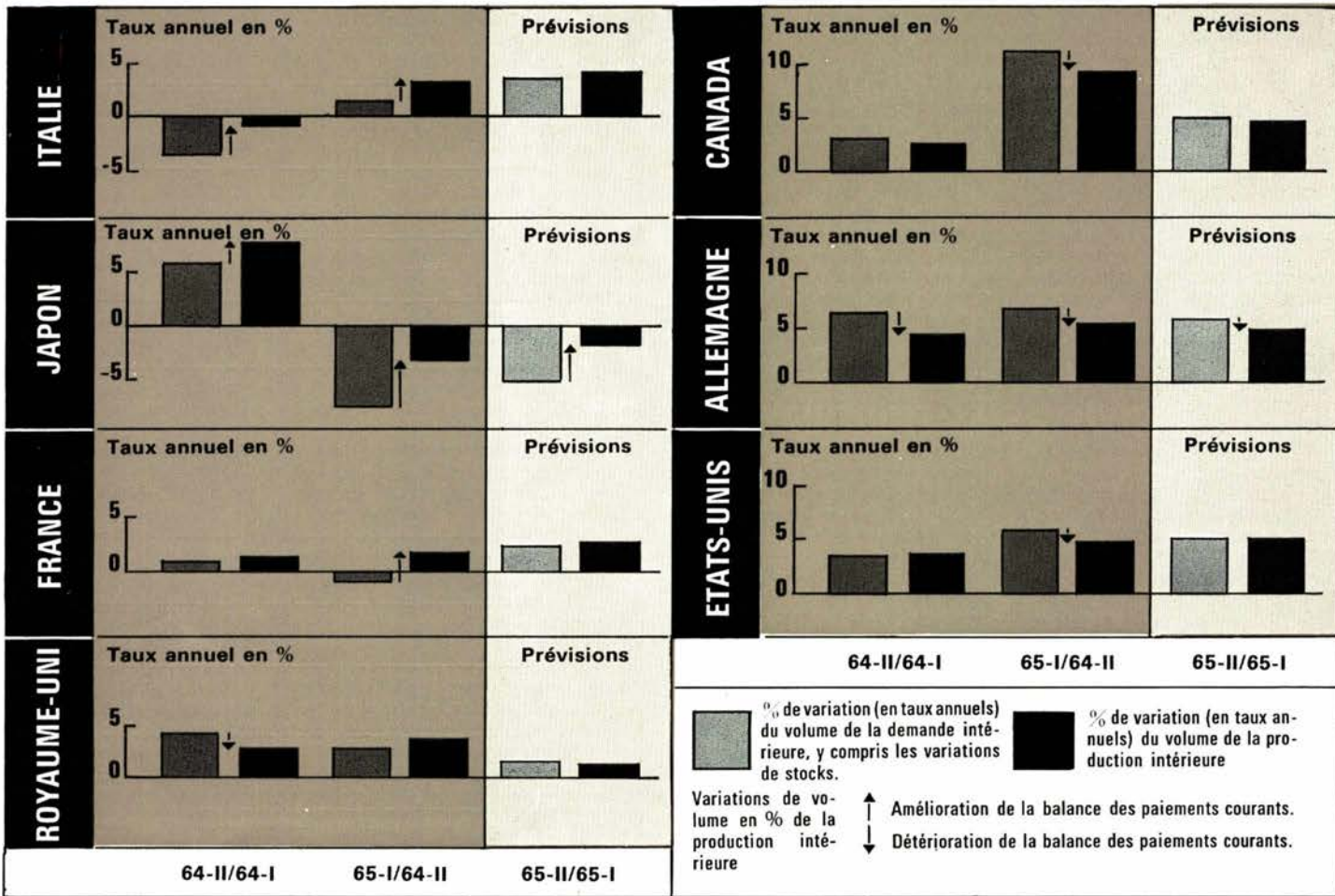
MM : investissements en machines et en matériel.

(1) Les dépenses de l'Etat et des entreprises publiques ne sont pas comprises. (2) Total des investissements fixes, diminué de la construction de logements.

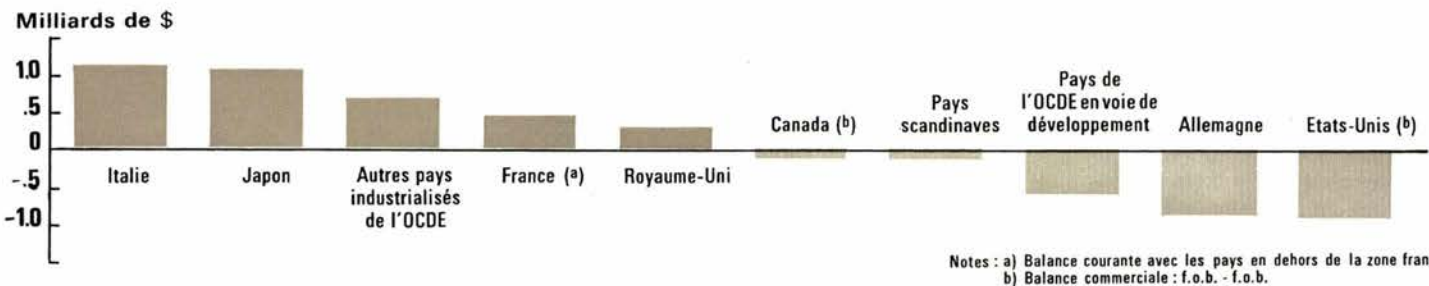
d'impulsion nouvelle de l'extérieur. Au Japon, un mouvement aussi important a contribué à soutenir le niveau de l'activité depuis le milieu de l'an dernier et la France a bénéficié d'un mouvement analogue, mais de moindre amplitude, au cours de la présente année. L'exemple le plus frappant de la situation opposée est offert par l'Allemagne, où la détérioration de la balance des paiements courants depuis le milieu de l'année dernière a eu pour effet de réduire de près de 2 % la pression exercée par la demande sur les ressources intérieures. Aux États-Unis également, l'évolution de la balance commerciale a été favorable, mais l'incidence quantitative de ce facteur sur l'équilibre de l'offre et de la demande intérieures a été forcément restreinte, car le commerce extérieur de ce pays est faible par rapport à son PNB.

Si l'on considère la période allant du deuxième semestre de 1964 à la fin du premier semestre de 1965, l'Allemagne et l'Amérique du Nord ont fourni l'une et l'autre, par la voie de leur commerce extérieur, une impulsion expansionniste de l'ordre de 1 milliard de dollars (Allemagne : 1,1 milliard, États-Unis : 0,6 milliard et Canada : 0,2 milliard). L'Espagne et, plus récemment, les pays scandinaves ont également exercé une action allant dans le même sens. En outre, une contribution importante (se chiffrant à plus de 1 milliard de dollars) a été fournie par la détérioration de la balance commerciale du reste du monde, dont l'effet s'est fait surtout sentir au deuxième semestre de 1964. Dans l'optique inverse, ces impulsions ont contribué à soutenir la demande (ou à la renforcer) en Italie et au Japon et, à un moindre degré, en

2. RELATION ENTRE LA DEMANDE INTÉRIEURE ET LA PRODUCTION NATIONALE



VARIATIONS DES BALANCES COMMERCIALES du 1er semestre 1964 au 1er semestre 1965 (en milliards de dollars)



France, au Royaume-Uni, en Belgique, aux Pays-Bas et en Suisse (1).

Dans les paragraphes qui suivent, on analysera de façon plus détaillée quelques aspects significatifs des tendances récentes de l'économie des différents pays, en commençant

par ceux où la demande est vigoureuse; on examinera ensuite le cas du Royaume-Uni, où l'effet des mesures restrictives commence maintenant à se faire sentir, et l'on terminera par les pays où des mesures de relance ont été prises.

TENDANCES PAR PAYS

Les perspectives de maintien d'un rythme d'expansion soutenu aux *Etats-Unis* se sont beaucoup améliorées depuis quelques mois, en raison notamment de l'ampleur des investissements sous forme d'installations et d'outillages. Les

(1) Cette présentation en termes globaux de l'interdépendance des pays et des régions repose évidemment sur une arithmétique un peu simpliste. Elle n'en reflète pas moins certains liens directs et étroits qui existent, par exemple, entre les excédents et les déficits de la France, de l'Italie et de l'Allemagne, d'une part, et ceux du Japon et des États-Unis, d'autre part.

dépenses de consommation font également preuve de dynamisme et l'on pense qu'elles continueront d'augmenter dans les mêmes proportions que le PNB. Un ralentissement pourrait se produire au cours des prochains mois sous l'effet de la liquidation des stocks de produits sidérurgiques précédemment constitués, mais l'action de ce facteur devrait être contrebalancée par les effets, directs et indirects, de l'accroissement des dépenses militaires.

Bien que le mouvement de hausse des prix se soit un peu accéléré, il reste modéré et, à la faveur de l'accord de salaires raisonnable intervenu dans l'industrie sidérurgique, la situation sur le front des prix devrait demeurer satisfaisante. Néanmoins, la balance des paiements courants s'est dégradée, en partie à cause de facteurs spéciaux (une grève des dockers et de fortes importations d'acier en prévision d'une grève dans la sidérurgie), mais aussi à cause de l'écart croissant entre les taux d'expansion enregistrés aux Etats-Unis et dans les pays qui sont leurs principaux partenaires commerciaux. La balance globale des paiements s'est cependant beaucoup améliorée, du fait surtout d'un très net renversement du solde des mouvements de capitaux à court terme après l'entrée en vigueur en février dernier du programme de restrictions volontaires. Par contre, les investissements directs ont continué d'augmenter et le déficit de la balance des paiements risque de rester un sujet de préoccupation.

L'évolution économique aux Etats-Unis devrait contribuer à assurer le maintien d'un taux d'expansion élevé au Canada, où la reprise des achats de blé par l'URSS fournira un stimulant supplémentaire. Bien que le taux de chômage s'établisse aux alentours de 4 % et qu'il reste une marge de ressources inutilisées, il est possible qu'en plus des mesures déjà prises une nouvelle action soit nécessaire pour maintenir la progression de la demande dans des limites acceptables; l'emploi à cette fin de la politique monétaire est toutefois limité par la nécessité d'éviter des entrées excessives de capitaux en provenance des Etats-Unis.

En Allemagne, les principaux éléments de la demande intérieure ont tous augmenté à une cadence rapide, le ralentissement de l'activité dans la construction ayant été compensé par une augmentation particulièrement marquée des investissements sous forme d'installations et d'outillages. Alors qu'on ne s'attend guère à voir faiblir la demande intérieure au deuxième semestre de 1965, un ralentissement progressif pourrait par contre se produire dans le courant de 1966. L'amplitude de ce mouvement et l'époque à laquelle il aura lieu dépendront en partie de l'issue des discussions relatives aux budgets de l'Etat fédéral, des Länder et des collectivités locales pour le prochain exercice et aussi, dans une large mesure, de l'évolution de la demande d'investissement. Bien que le taux d'utilisation de la capacité de production soit élevé, on estime que la tension du marché du crédit, jointe à la compression des marges bénéficiaires, provoquera l'an prochain un certain relâchement de la demande d'investissement. En ce qui concerne les dépenses des consommateurs, la progression des revenus sera peut-être un peu plus modérée, mais il se pourrait que ce facteur soit contrebalancé par un ralentissement de l'augmentation tendancielle du taux d'épargne.

Les prix sont restés soumis à une forte poussée, qui pourrait toutefois s'être un peu atténuée au cours des derniers mois, en raison notamment du gonflement des importations de produits vendus à des prix compétitifs. Pour l'ensemble de l'année 1965, on prévoit que les ressources d'appoint fournies par la variation du solde de la balance des opérations courantes représenteront près de 2 % de l'offre totale. L'accroissement des importations a été dû pour une part importante à des achats de produits finis et a porté à la fois sur les biens d'équipement et les biens de consommation, ce qui s'explique notamment par le fait qu'utilisant déjà à plein ses installations et manquant de personnel dans certaines professions, l'industrie allemande ne pouvait pas accroître sa production suffisamment vite pour satisfaire la demande immédiate. Comme les stocks de ces produits semblent avoir augmenté rapidement au cours des derniers mois, il est peu probable que les importations continuent de s'accroître à une cadence aussi rapide que celle des huit premiers mois de 1965. On pense néanmoins que les importations totales continueront dans les mois qui viennent à progresser au moins aussi vite que les exportations; aussi une réduction du déficit de la balance des paiements courants paraît-elle improbable.

La principale autre impulsion expansionniste en Europe occidentale est venue des pays scandinaves, où la demande intérieure a continué de s'accroître rapidement au premier

semestre de 1965. En Suède et au Danemark, le mouvement de hausse des prix s'est accéléré durant l'année en cours et le déficit commercial a sensiblement augmenté; du premier semestre de 1964 au premier semestre de 1965, le déficit commercial des trois pays scandinaves s'est accru de 0,3 milliard de dollars et cette aggravation s'est produite en totalité dans la dernière partie de la période considérée. Dans les trois pays on s'attend à un ralentissement de la progression de la demande au deuxième semestre de 1965 et au premier semestre de 1966.

L'Espagne mérite une place à part parmi les autres pays qui connaissent une forte expansion de la demande, ce phénomène s'étant accompagné dans son cas de tendances nettement inflationnistes qui n'ont été que partiellement résorbées par un gonflement exceptionnel des importations. Du premier semestre de 1964 au premier semestre de 1965, l'aggravation du déficit commercial a atteint 760 millions de dollars; mais, comme le supplément d'importations comprenait surtout des denrées alimentaires, l'effet expansionniste sur l'économie de la plupart des pays industriels d'Europe occidentale n'a pas été très marqué.

En Belgique, en Suisse et en Autriche, le rythme d'expansion de la demande intérieure a faibli et s'est situé entre 2 et 4 %, sans qu'il en résulte toutefois un ralentissement de la hausse des prix ou une atténuation sensible des tensions qui règnent sur le marché du travail. Dans les deux premiers de ces pays, la demande totale a été soutenue par une évolution nettement favorable du solde de la balance des paiements courants; par contre, cela n'a pas été le cas pour l'Autriche. Dans chacun des trois pays, on prévoit que l'expansion de la demande intérieure se poursuivra en 1966 à un rythme assez modéré.

Au Royaume-Uni, le taux d'expansion de la demande et de la production s'est ralenti depuis le début de l'année. Le rythme moins rapide d'accroissement des dépenses des consommateurs tient au relèvement notable de la fiscalité indirecte et au durcissement des conditions des ventes à tempérament; la fièvre d'investissement des entreprises semble se calmer, mais plus lentement qu'on n'aurait pu le penser; quant à la construction de logements, elle a été affectée par la tension du marché du crédit. La situation sur le marché du travail commence à se détendre peu à peu et les mesures prises en juillet pour limiter les dépenses du secteur public devraient assurer le maintien de cette tendance l'an prochain. Les taux de salaires ont toutefois continué à augmenter à un rythme rapide; les accords récemment conclus prévoient des hausses de l'ordre de 5 à 6 % et, bien que le glissement des salaires soit peut-être moins marqué qu'auparavant, la progression des revenus nominaux demeurera vraisemblablement supérieure, pendant encore un certain temps, à l'accroissement de la productivité.

La balance des paiements s'est sensiblement redressée, tant en raison d'une amélioration du solde des opérations courantes que parce qu'au second trimestre la balance des opérations en capital s'est nettement renversée à la suite de l'introduction des mesures annoncées dans les textes budgétaires d'avril. La tenue des exportations, qui avait été décevante pendant la première partie de l'année, est devenue, ces derniers mois, assez satisfaisante; si cette tendance se maintient et si la demande d'importation perd de sa vigueur du fait du ralentissement du rythme de l'expansion, il paraît raisonnable de penser que, conformément à l'objectif fixé, le déficit pourra être éliminé et la surtaxe à l'importation supprimée d'ici à la fin de l'année prochaine.

En Italie, la reprise timide de l'activité enregistrée pendant le premier semestre de l'année en cours a tenu pour une très large part à la demande extérieure. La demande d'investissement a continué à fléchir, la reprise de la demande des consommateurs a été lente et hésitante, et l'accroissement des dépenses du secteur public n'a eu que des répercussions limitées. Ce dernier facteur devrait jouer désormais un rôle plus important; de plus, certains signes témoignent d'une progression plus vigoureuse des dépenses des consommateurs. Toutefois, on ne peut prévoir avec certitude le moment où les mesures destinées à stimuler la construction de logements commenceront à faire sentir leurs effets, pas plus que le moment où la reprise aura acquis suffisamment d'ampleur pour entraîner une progression soutenue des investissements des entreprises. Bien que le rythme rapide d'accroissement des exportations soit peut-être appelé à se ralentir et que l'on puisse s'attendre à voir le mouvement de reprise progressive des importations se poursuivre, la balance des opérations courantes se soldera sans doute pendant encore une grande partie de l'année prochaine par un excédent très important.

En France, le ralentissement de l'expansion de la demande intérieure a été beaucoup moins marqué qu'en Italie, principalement du fait de l'augmentation exceptionnellement rapide de la construction de logements, et du fait que le fléchissement des investissements en machines et matériel a été relativement modéré. Il n'en est pas moins vrai que, pendant le premier semestre de 1965, la demande extérieure a contribué de façon déterminante à soutenir la lente progression de la production intérieure, sur laquelle le niveau très faible de la formation de stocks exerçait une influence défavorable. Il se pourrait que les progrès de la construction de logements ne soient pas aussi rapides pendant le second semestre de 1965; mais en sens inverse on assiste, semble-t-il, à une reprise de la demande des consommateurs et l'effet de freinage résultant de l'évolution des stocks devrait aller en s'atténuant. Les autorités françaises s'attendent à une accélération du mouvement de reprise en 1966 et ont élaboré leur projet de budget pour l'an prochain en se fondant sur cette hypothèse. La confirmation de cette dernière dépendra en grande partie de la façon dont les investissements privés réagiront à l'accroissement vraisemblablement modéré des dépenses des consommateurs et du secteur public, et de la mesure dans laquelle les perspectives d'exportation demeureront favorables.

D'après les dernières informations, il semble bien que le Japon traverse actuellement une phase de rajustement très brutal des stocks, phénomène qui a déjà eu des répercussions défavorables sur les revenus et la demande des consommateurs, et qui est en train de provoquer un fléchissement de la demande d'investissement des entreprises. Le seul facteur qui ait jusqu'à présent joué un rôle dynamique notable a été la tenue assez exceptionnelle des exportations dont la contribution à la demande totale pendant le premier semestre de 1965 a été plus importante, en valeur relative, que dans aucun autre pays. Bien que les conditions monétaires aient été assouplies à un point jamais encore atteint depuis la fin de la dernière guerre, cela n'a pas suffi à endiguer la récession et le Gouvernement a recouru à une politique budgétaire expansionniste. Le rajustement des stocks paraît s'être poursuivi au second semestre de 1965 et il faudra sans doute un certain temps avant que les différentes mesures budgétaires adoptées ne commencent à porter leurs fruits. Il semble donc que l'on puisse s'attendre à voir les opérations extérieures

courantes se solder pendant encore un certain temps par un excédent très important, dont le niveau ne serait pas inférieur à celui que l'on enregistre actuellement.

PERSPECTIVES D'ENSEMBLE POUR 1966

Les perspectives pour l'année prochaine se sont nettement améliorées par rapport à ce qu'elles étaient il y a quelques mois, du fait du raffermissement de la conjoncture en Amérique du Nord. On peut maintenant penser qu'il n'y aura pas de nouvelle baisse du taux global de croissance en 1966; d'après les tendances actuelles, la progression d'une année sur l'autre pourrait être de l'ordre de 4 à 5%. Il est fort possible toutefois que l'on continue à observer de profondes divergences entre les pays et qu'en particulier l'écart entre l'évolution de l'activité en Amérique du Nord et son évolution dans le reste de la zone de l'OCDE se maintienne.

La croissance du PNB réel aux États-Unis paraît devoir se situer de nouveau l'an prochain aux alentours de 4,5 à 5% et le Canada pourrait enregistrer un taux encore supérieur. Au Royaume-Uni, par contre, il faut s'attendre à ce qu'en 1966 le rythme de l'expansion soit faible, tandis que dans le cas du Japon il a de grandes chances d'être inférieur aux taux élevés enregistrés pendant la plus grande partie de la période qui s'est écoulée depuis la dernière guerre. En Italie et en France, l'expansion devrait légèrement s'accélérer par rapport à 1965. Il est difficile de dire toutefois si la reprise dans ces deux pays prendra suffisamment d'ampleur pour assurer une impulsion analogue à celle qu'ont fournie cette année l'Allemagne et un certain nombre d'autres pays européens, dont l'économie paraît devoir exercer l'an prochain une action expansionniste beaucoup moins marquée.

(Suite page 18)

4. La hausse des prix à la consommation

Les variations enregistrées au cours des douze mois précédant septembre (a)

JAPON	64 3,3 65 8,7	FRANCE	64 2,5 65 2,4	AUTRICHE	64 3,9 65 5,5	ISLANDE	64 17,8 65 6,9
ROYAUME-UNI	64 4,3 65 4,8	ÉTATS-UNIS	64 1,1 65 1,6	SUISSE	64 3,0 65 4,0	TURQUIE	64 0,0 65 5,3
ITALIE	64 6,5 65 4,1	DANEMARK	64 3,9 65 8,6	BELGIQUE	64 4,7 65 3,9	IRLANDE	64 9,1 65 4,3
ALLEMAGNE	64 3,0 65 3,8	PAYS-BAS	64 6,7 65 5,6	NORVÈGE	64 8,2 65 2,9	GRÈCE	64 0,8 65 3,9
CANADA	64 1,6 65 2,6	SUÈDE	64 4,0 65 5,5	ESPAGNE	64 9,2 65 11,4	PORTUGAL	64 4,6 65 4,3

Note : Dans chaque colonne, les pays sont classés en fonction de la hausse enregistrée au cours des douze derniers mois. Les taux de changement ci-dessus ont été calculés à partir des indices des prix à la consommation (total), publiés dans les Principaux Indicateurs Economiques de l'OCDE. Pour

des définitions détaillées consultez les notes des tableaux de cette publication.

(a) Les périodes se terminent en août pour les États-Unis, la Grèce et l'Irlande et en juillet pour la Turquie et le Danemark.

5. Variation de quelques coûts et prix dans les principaux pays

Les variations enregistrées au cours des douze mois précédant septembre

		Etats-Unis	Allemagne	Royaume-Uni	France	Japon	Italie	Canada
Prix à la consommation, à l'exclusion des produits alimentaires	64	1,2	2,5	3,1	2,2	4,3	6,7	1,9
	65	1,2	3,2	4,5	2,6	6,1	2,9	2,5
Taux des salaires dans les industries manufacturières	64	n.d.	7,0 ^(a)	5,2	6,9 ^(b)	n.d.	14,3	n.d.
	65	n.d.	7,4 ^(a)	7,1	5,7 ^(b)	n.d.	7,1	n.d.
Gains horaires dans les industries manufacturières	64	4,6	8,7 ^(a)	8,2 ^(c)	n.d.	11,2 ^(b)	n.d.	3,6 ^(b)
	65	1,8	9,8 ^(a)	5,8 ^(c)	n.d.	8,4 ^(b)	n.d.	4,9 ^(b)
Valeur moyenne des importations	64	n.d.	0,5	2,9 ^(c)	4,3 ^(c)	2,6 ^(d)	3,7 ^(b)	n.d.
	65	n.d.	4,2	0,0 ^(c)	0,8 ^(c)	1,4 ^(d)	-0,2 ^(b)	n.d.
Prix de gros des mat. premières ou des produits intermédiaires	64	2,3 ^(c)	2,8	4,8	2,7	-0,2	3,9	-1,1
	65	2,2 ^(c)	1,5	1,3	0,0	1,2	1,1	2,8
Prix de gros des produits manufacturés	64	0,6	1,4	3,1	n.d.	-0,8	2,3	0,3
	65	2,0	3,0	3,4	n.d.	1,2	0,9	2,7
Valeur moyenne des exportations	64	n.d.	0,4	2,9 ^(c)	5,9 ^(c)	-3,2 ^(d)	1,4 ^(b)	1,0 ^(d)
	65	n.d.	1,6	1,9 ^(c)	-0,7 ^(c)	-2,0 ^(d)	-1,5 ^(b)	1,7 ^(d)

n.d. Sans objet ou non disponible.

(a) Périodes se terminant en avril - (b) Périodes se terminant en juillet - (c) Périodes se terminant en août - (d) Périodes se terminant en juin.

ÉCHANGES ET PAIEMENTS

Pendant le premier semestre de l'année en cours, le volume total des exportations de la zone OCDE a progressé à un rythme très voisin de celui du semestre précédent, soit à un taux annuel corrigé des variations saisonnières de l'ordre de 10 %. Parmi les éléments de ce total, les exportations à destination des pays de production primaire se sont fortement ralenties; mais les échanges entre les pays de l'OCDE ont marqué une augmentation due essentiellement à la reprise modérée des importations de l'Italie et à la forte demande qui a continué à se manifester en Allemagne, en Espagne et dans les pays scandinaves (1).

A l'entrée de l'été, il avait paru probable que la croissance

des exportations des pays de l'OCDE marquerait un nouveau ralentissement au second semestre de 1965. A l'heure actuelle, cela ne semble pas avoir été le cas. La principale raison en est le raffermissement de la conjoncture aux États-Unis, où l'on enregistre une nouvelle et sensible augmentation de la demande d'importation en dépit du fait que les importations d'acier, qui avaient été gonflées au cours des huit premiers mois de l'année, accusent actuellement une nette régression. En outre, la situation des réserves des pays de production primaire s'est moins dégradée qu'on ne l'avait prévu, de sorte que les perspectives d'exportation des pays de l'OCDE vers ces marchés paraissent un peu plus favorables que dans les mois précédents. Compte tenu de la première tranche des ventes de blé canadien, le volume total des

(1) L'analyse des tendances commerciales enregistrées durant l'année en cours est particulièrement ardue en raison de la présence d'un nombre inhabituel de facteurs exceptionnels, notamment ceux qui ont affecté le commerce des États-Unis. Parmi ces facteurs les plus importants ont été : la grève des dockers et des transports maritimes aux États-Unis; le niveau élevé des importations d'acier effectuées par les États-Unis en prévision d'une grève de la sidérurgie qui, en fin de compte, ne s'est pas produite; et divers autres facteurs affectant les échanges de produits agricoles, dont les importants achats de blé effectués par l'URSS sont le plus récent.

(Suite page 31)

POLITIQUES ET TECHNIQUES DE CONSTRUCTION DE LOGEMENTS

par

Arne NÄVERFELDT

Association suédoise des entrepreneurs
et constructeurs d'immeubles

Un problème majeur pré-occupe, depuis la deuxième guerre mondiale, les Gouvernements de presque tous les pays de l'OCDE : c'est la nécessité de procurer à la population un nombre suffisant de logements ; trois de ces pays, la RF d'Allemagne, la Suède et la Suisse, ont réussi, en 1962 et 1963, à construire dix nouveaux logements par millier d'habitants, ce qui représente la plus forte proportion enregistrée dans les pays Membres de l'Organisation.

C'est pourquoi l'OBSERVATEUR DE L'OCDE a demandé aux Délégations de ces trois pays auprès de l'OCDE de faire réaliser, par des auteurs nationaux, des études sur les politiques et techniques de leurs Gouvernements respectifs en matière de construction immobilière.

Le second de ces articles, communiqué par la Délégation de la Suède auprès de l'OCDE, paraît dans ce numéro. Dans un numéro ultérieur paraîtra l'article dû aux bons offices de la Délégation de la République fédérale d'Allemagne.

en SUEDE



POLITIQUES ET TECHNIQUES DE CONS


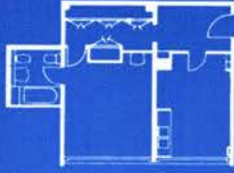
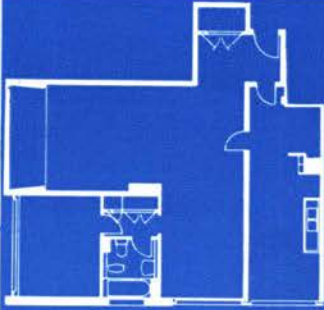

La situation du logement

LES DISPONIBILITÉS DE LOGEMENTS

D'après les chiffres du dernier recensement, il y avait en 1960 un total de 2 675 000 logements en Suède; aujourd'hui, leur nombre est probablement légèrement supérieur

à 2 800 000. On ne peut pas connaître la situation exacte, étant donné que les statistiques officielles ne contiennent de détails que sur les constructions nouvelles et ne donnent aucun renseignement précis sur le nombre d'habitations retranchées chaque année du stock de logements parce qu'elles sont démolies, ou parce qu'elles sont situées dans des régions en déclin et sont abandonnées, ou enfin parce

1. Ventilation des logements d'après

Logements					
		Petits logements sans cuisine	1 pièce et 1 cuisine	2 pièces et 1 cuisine	3 pièces et 1 cuisine
Nombre	1945	256 419	533 855	647 351	342 592
	1960	227 275	470 578	846 504	618 572
Variations de 1945 à 1960		- 29 144	- 63 277	+ 199 153	+ 275 980
%	1945	12	26	31	16
	1960	8	18	32	23

TRUCTION DE LOGEMENTS en SUEDE

qu'elles sont refondues pour d'autres usages : bureaux ou autres installations commerciales.


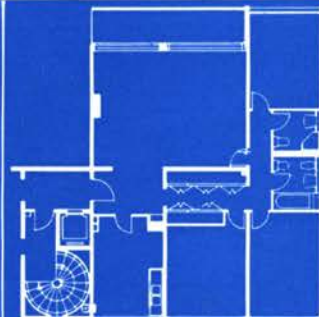
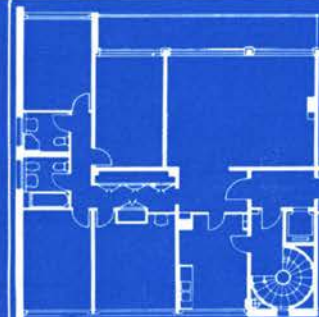
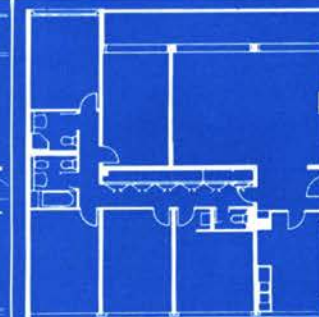
En 1960, 47 % des logements étaient constitués par des maisons abritant une ou deux familles et 53 % par des appartements dans des immeubles de rapport. Le nombre des appartements était beaucoup plus grand dans les villes (79 %) que dans les zones rurales où la majorité des logements étaient situés dans des pavillons pour une ou deux familles.

Quant aux dimensions des logements recensés en 1960, on a constaté que 42 % d'entre eux comprenaient trois pièces et une cuisine, ou plus. De 1945 à 1960, le rapport entre les grands et petits logements s'est très sensiblement modifié. Tandis que le nombre des très petits logements (une pièce et une cuisine ou moins) a diminué de 86 000,

celui des logements de deux à cinq pièces et une cuisine a augmenté de 648 000.

Au cours de la période 1945-1960, les progrès réalisés dans l'équipement des habitations en éléments de confort ont été considérables. La proportion des logements équipés de l'eau courante et du tout-à-l'égout est passée de 66 à 90 %, celle des logements ayant des toilettes intérieures de 36 à 70 %, le chauffage central de 46 à 74 % et des salles de bains ou douches de 21 à 53 %. Dans les régions très peuplées, les logements sont généralement mieux équipés que dans les régions de population clairsemée. C'est ainsi qu'en 1960 presque tous les logements des zones fortement peuplées avaient l'eau courante tandis que cet élément de confort faisait parfois défaut dans les zones de population clairsemée.

le nombre de pièces, en 1945 et 1960

				Pas de renseignement	Nombre total de logements
	4 pièces et 1 cuisine	5 pièces et 1 cuisine	6 pièces et 1 cuisine, ou plus		
	166 041	77 766	77 766	—	2 101 790
	306 598	124 798	75 441	5 329	2 675 095
	+ 140 557	+ 47 032	— 2 325	+ 5 329	+ 573 305
	8	4	4	—	100
	11	5	3	0	100



DENSITÉ D'OCCUPATION DES LOGEMENTS

En 1960, la moyenne d'occupation était de 2,7 personnes par logement, de 1,1 par pièce ou de 0,8 si l'on compte la cuisine comme une pièce. Bien qu'il y ait un rapport étroit entre la dimension des logements et l'importance des familles, celles-ci sont souvent trop étroitement logées. En 1960, 62 % des familles d'une personne, 27 % des familles de deux personnes et 16 % des familles de trois personnes vivaient dans des logements d'une pièce et une cuisine. Par ailleurs, 3 % seulement des familles d'une personne, 8 % des familles de deux personnes et 12 % des familles de trois personnes vivaient dans des logements de quatre pièces et une cuisine. Si par « suroccupation » des logements on entend une densité de plus de deux personnes par pièce (non compris la cuisine), en 1960, 8 % des logements étaient « suroccupés ». En 1945, la proportion était de 21 %. La « suroccupation » est légèrement plus fréquente dans les zones de population clairsemée que dans les zones très peuplées; elle est beaucoup plus courante parmi les familles qui ont des enfants que parmi les autres. Ainsi, en 1960, le pourcentage de suroccupation était de 15 % parmi les ménages ayant un enfant, de 13 % pour les ménages ayant deux enfants et de 34 % pour les ménages ayant trois enfants, tandis que la suroccupation dans les ménages sans enfant était seulement de 2 %.

CONSTRUCTION DE LOGEMENTS






En Suède, la construction de logements augmente progressivement depuis 1950, époque où on construisait à peine plus de 50 000 logements par an; en 1964, le chiffre des logements achevés a été de 87 000. De 1945 à 1952, l'activité de la construction a accusé de fortes variations, la courbe ayant oscillé entre le chiffre relativement élevé d'environ 58 000 logements en 1946 et le chiffre le plus bas, soit approximativement 40 000 en 1951.

Le Tableau 4 indique la production de logements au cours des années 1962 à 1964, par type d'habitation et nombre de pièces, ainsi que le nombre de logements pour 1 000 habitants. Comme on peut le voir d'après ce tableau, 75 000 logements ont été construits en 1962, ce qui représente 9,9 unités pour 1 000 habitants; en 1963, les chiffres correspondants étaient 81 000 et 10,7 et en 1964 ils s'établissaient respectivement à 87 000 et 11,3. Environ 30 % des logements sont des pavillons individuels et 65 % sont situés dans de grands immeubles. Les autres sont des locaux d'habitation de type spécial, tels que les foyers pour personnes âgées, les maisons d'étudiants, etc... Le pourcentage des maisons particulières est beaucoup moins élevé dans les grandes villes que dans les petites villes et les zones rurales. Il est d'environ 15 % dans les villes de plus de 20 000 habitants et d'approximativement 50 % dans les zones rurales.

Environ 40 % des logements nouvellement construits sont de la catégorie deux pièces et une cuisine, ou plus petits. Le nombre des logements de trois pièces et une cuisine est approximativement de 30 %, de sorte qu'un tiers environ des logements comptent quatre pièces et une

Immeuble d'habitation moderne en construction en Suède.

2. Ventilation des logements suivant les éléments de confort en 1945 et 1960

	Régions à forte densité de population		Régions de population clairsemée		Ensemble du territoire de la Suède	
	1945	1960	1945	1960	1945	1960
 Nombre de logements en milliers	1 357	1 999	745	676	2 102	2 675
 de l'eau courante et du tout-à-l'égout	83	96	33	71	66	90
 de toilettes intérieures	52	81	5	37	36	70
 du chauffage central	59	82	22	49	46	74
 de salles de bains ou de douches	31	62	5	28	21	54

Proportion des logements dotés : (en %)

cuisine ou davantage. La surface moyenne des logements, pour l'ensemble des constructions nouvelles, se situe à l'heure actuelle entre 72 et 77 m². Pour les pavillons individuels la superficie moyenne est de 100 à 110 m² et pour les appartements en immeubles de 62 à 64 m². On assiste, depuis quelques années, à une augmentation progressive de la surface habitable moyenne, phénomène qui est dû en partie à la plus forte proportion de logements comptant un plus grand nombre de pièces et en partie à un accroissement de la superficie moyenne des divers types de logement (une pièce et une cuisine, deux pièces et une cuisine, etc...). On notera en particulier la tendance à construire des maisons individuelles plus grandes. Au cours des dix dernières années, la part du produit national brut consacrée aux logements s'est située entre 5 et 6 %, avec une tendance à augmenter au cours des toutes dernières années (voir Tableau 5). Les nouveaux investissements dans d'autres types de bâtiments et de constructions varient entre 8 et 9,5 % du produit national brut; ils ont en effet augmenté constamment au cours des dix dernières années, passant de 7,9 à 9,6 % du PNB.












En Suède, actuellement, la qualité de la construction de logements est relativement élevée. Ceci tient en partie au fait que les prêts de l'État, consentis à des conditions favorables, ne peuvent être obtenus que pour des locaux d'habitation très bien équipés en éléments de confort. En outre, la Commission Royale Suédoise du Logement publie des recommandations générales concernant la planification des zones résidentielles et l'équipement des logements. Ces recommandations sont suivies pour la construction de presque tous les types de logement et sont considérées comme des normes minimales. C'est ainsi que tous les nouveaux logements sont équipés du chauffage central, du tout-à-l'égout, de toilettes intérieures, d'une salle de bains, d'un réfrigérateur et d'autres appareils modernes de cuisine; dans les cas des appartements en immeubles, des laveries modernes communes à tous les ménages sont installées dans ces bâtiments.

A l'heure actuelle, un peu plus de 40 % des appartements en immeubles sont construits par des sociétés à but non lucratif, environ 35 % par des coopératives et un peu plus de 20 % par des constructeurs privés. Environ 90 % des pavillons individuels sont édifiés par des constructeurs privés et quelque 10 % par le secteur public et les coopératives; ces derniers sont habituellement loués dans les conditions normales ou selon la formule de la location-vente.

LA DEMANDE DE LOGEMENTS

A l'heure actuelle, la demande de logements est largement excédentaire. Ceci tient à plusieurs facteurs. D'une part, on assiste depuis la guerre à un considérable déplacement de population des zones de population clairsemée vers les zones fortement peuplées et, d'autre part, l'augmentation progressive du revenu des ménages a déterminé une demande croissante de logements plus grands et mieux équipés. Comme la législation sur les loyers n'a pas été abrogée depuis la fin de la guerre, les loyers des logements anciens n'ont pas suivi, toutes proportions gardées, les prix des nouvelles constructions ni l'évolution du comportement du consommateur à l'égard des avantages et des désavantages des différents types de logement. Les différences de niveau des loyers ont été dans une certaine mesure atténuées

3. Situation du logement en 1960
Nombre d'occupants par logement et par pièce suivant le type d'habitation

	 Nombre de logements	 Nombre de pièces	 Nombre de cuisines (à l'exclusion des Kitchenettes)	 Nombre total de pièces cuisines comprises	 Nombre total de familles	 Nombre total d'occupants	 Nombre d'occupants par logement	 Nombre d'occupants par pièce	 Nombre d'occupants par pièce, cuisine comprise
 Pavillon pour une ou deux familles	1 258 055	3 782 878	1 239 949	5 022 827	1 215 791	3 817 862	3,0	1,0	0,8
 Immeubles par appartements	1 417 040	2 876 397	1 218 523	4 094 920	1 366 410	3 523 609	2,5	1,2	0,9
TOTAL	2 675 095	6 659 275	2 458 472	9 117 747	2 582 201	7 341 471	2,7	1,1	0,8

par les augmentations générales de loyers dues à l'accroissement des coûts d'entretien et par la suppression progressive de l'aide financière de l'État pour les logements construits au cours des années 40 et 50. Bien que l'activité de la construction soit relativement importante, il y a encore pénurie de logements en Suède, plus particulièrement dans les grandes villes et dans certaines autres régions en forte expansion, phénomène dont la cause première réside dans les taux élevés d'immigration.

Dans la plupart des grandes villes il existe un service du logement où les candidats peuvent se faire inscrire. Au début de 1964, le nombre des candidats inscrits était de 405 000. Environ 141 000 d'entre eux n'étaient pas locataires en titre d'un logement, tandis que 205 000 désiraient changer d'appartement et 60 000 vivaient dans une autre ville que celle où ils avaient déposé leur demande. Pour plusieurs raisons cependant, les renseignements transmis par les services locaux du logement ne constituent pas une indication sûre de la pénurie de logements. Il n'est pas certain que toutes les personnes en quête d'un logement aient déposé une demande et, par ailleurs, toutes les candidatures ne correspondent pas nécessairement à un besoin réel. Par exemple, des jeunes gens se font inscrire en prévision

d'un besoin futur de logement et les exigences de certains candidats en ce qui concerne l'emplacement et le loyer du logement font totalement abstraction de leurs possibilités. Ainsi tout porte à croire que le nombre des candidats au logement, au vrai sens du mot, donne une idée exagérée de la pénurie effective de logements et traduit en partie un phénomène de gonflement de la demande extrêmement fréquent en période de pénurie.

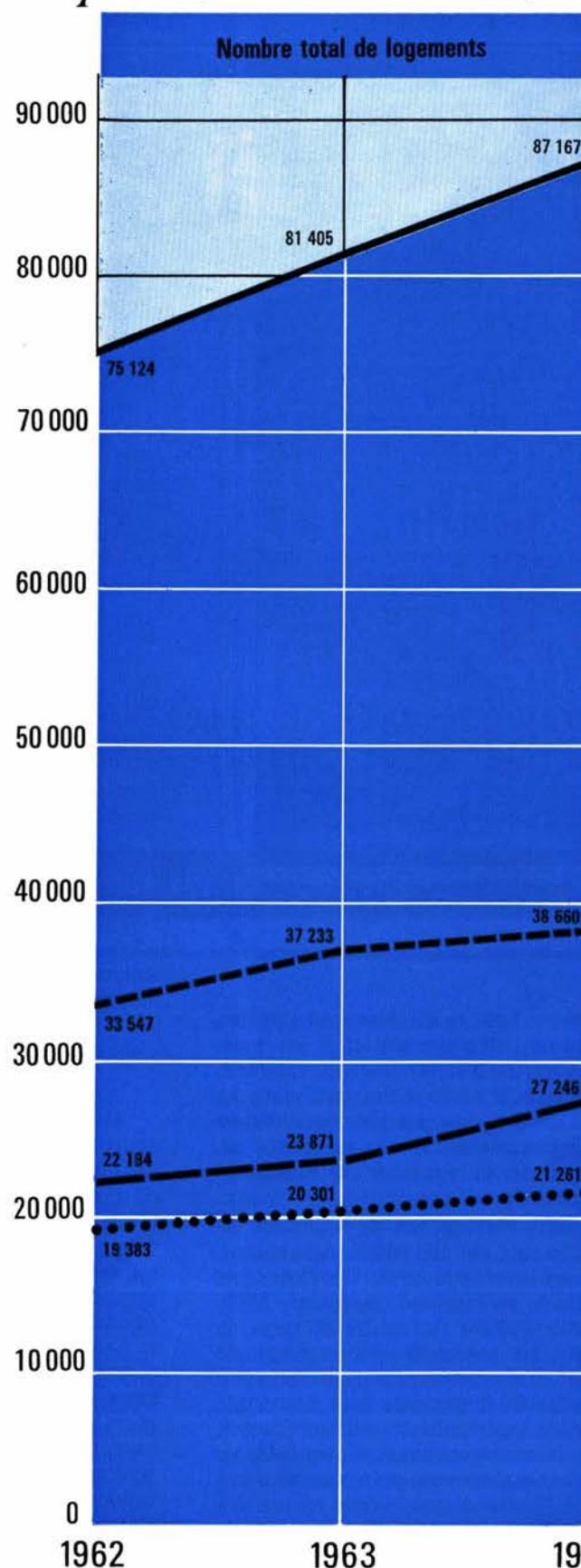
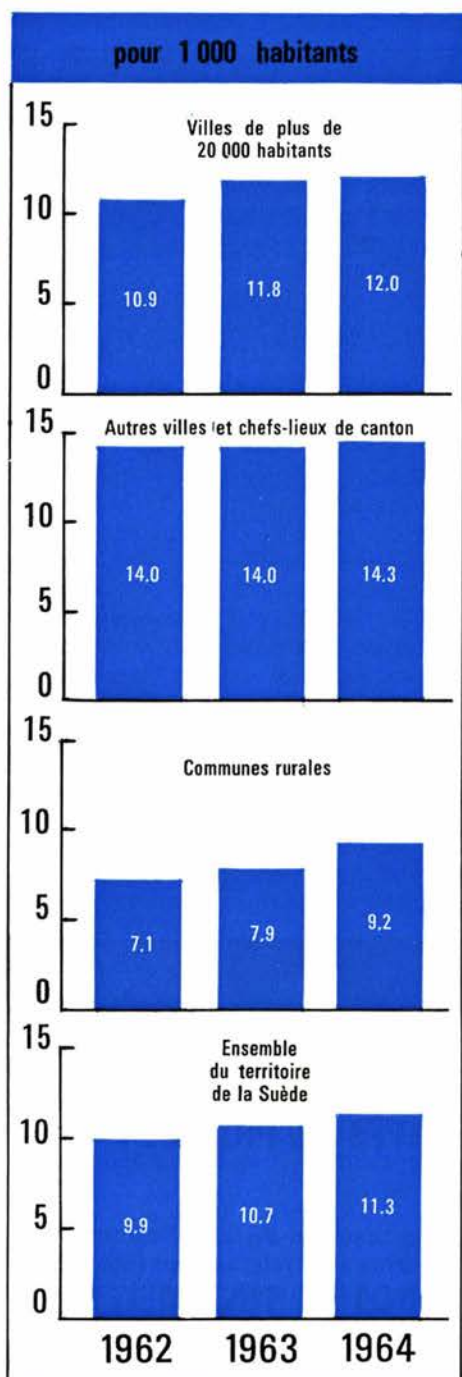
Sur les 141 000 candidats n'ayant pas de logement en propre, il n'y en a pas moins de 105 000 à Stockholm, Göteborg et Malmö et dans leurs faubourgs. Dans ces trois villes, le nombre de candidats au logement représente 15 % du nombre total des ménages. Pour l'ensemble du pays, la proportion des candidats au logement n'ayant pas de logement en propre est de 5 % du nombre total des ménages. Étant donné qu'environ 90 000 logements sont construits chaque année, la pénurie de logements devrait, semble-t-il, disparaître d'ici un temps relativement court. Cependant, vu le fait que le revenu nominal des ménages s'accroît assez rapidement d'une année à l'autre et que le coût moyen des loyers ne suit pas au même rythme, cette situation de pénurie se prolongera probablement pour quelque temps — au moins dans les grandes villes.

POSSIBILITÉS DE PRODUCTION

Ainsi qu'il est mentionné ci-dessous, l'expansion de la construction de logements a été relativement rapide au cours des dix dernières années. A l'heure actuelle, il y a une pénurie de main-d'œuvre aussi bien que de capitaux par suite de l'importante demande d'investissements pour les autres types de constructions dans tous les secteurs. Pour ce qui est de la construction de logements, il est probable que le taux d'accroissement de ces dernières années ne se maintiendra pas au cours des années à venir. De 1965 à 1970, le volume total de la main-d'œuvre n'augmentera pas en Suède. Certes la population des groupes d'âge compris entre 16 et 66 ans augmentera d'environ 100 000 personnes et on est fondé à penser que le nombre des femmes mariées exerçant un emploi lucratif s'accroîtra. En revanche, la récente réforme de la scolarité se traduira par une augmentation considérable du nombre des étudiants; il faut s'attendre en outre à une certaine réduction de la durée du travail.

Tous ces facteurs entraîneront probablement une réduc-

4. Logements achevés au cours des années 1962-1964, ve et nombre de pièces, dans les villes, les chefs-lieux de



dont, en pourcentage	1964	
	Villes de plus de 20 000 habitants	Autres villes et chefs-lieux de canton
maisons pour 1 ou 2 familles	16,0	26,4
appartements en immeubles	78,4	72,1
locaux d'habitation de type spécial	5,6	1,5
1 pièce et 1 cuisine	21,0	16,2
2 pièces et 1 cuisine	23,4	26,4
3 pièces et 1 cuisine	29,4	30,0
4 pièces et 1 cuisine	17,1	20,2
5 pièces et plus et 1 cuisine	9,2	7,2

* Y compris d'autres petits logements

ntilés par type de logement canton et les communes

62		1963				1964			
Communes rurales	Ensemble du territoire de la Suède	Villes de plus de 20 000 habitants	Autres villes et chefs-lieux de canton	Communes rurales	Ensemble du territoire de la Suède	Villes de plus de 20 000 habitants	Autres villes et chefs-lieux de canton	Communes rurales	Ensemble du territoire de la Suède
50,0	28,7	14,3	28,1	50,8	28,5	16,4	31,0	50,7	30,7
45,9	67,1	76,6	69,5	44,4	65,4	79,3	64,2	43,7	64,5
4,2	4,1	9,0	2,5	4,8	6,1	4,2	4,8	5,6	4,8
17,7	18,8	23,0	18,3	18,3	20,4	16,9	19,2	19,0	18,1
16,8	22,2	19,3	22,6	15,8	19,1	19,3	21,2	15,2	18,5
27,2	29,0	32,4	29,7	25,7	29,8	35,1	26,5	23,0	29,2
28,3	21,2	16,0	20,3	28,8	20,8	18,5	23,5	29,5	23,1
9,9	8,9	9,3	9,1	11,4	9,9	10,2	9,6	13,3	11,0

et des logements dans des locaux d'habitation de type spécial.

tion de l'offre totale de main-d'œuvre, évaluée en heures de travail, au cours de la période 1965-1970.

Les disponibilités de main-d'œuvre pour la construction de logements ont augmenté d'environ 2 % par an au cours des cinq dernières années, ce qui, joint à l'accroissement de la productivité, a permis une forte expansion des investissements dans le logement et autres formes de construction. Étant donné les tendances du marché du travail et les besoins croissants d'autres secteurs, il ne serait pas réaliste — malgré les progrès de l'industrialisation et l'amélioration de la productivité — de croire que le secteur de la construction de logements va connaître au cours des prochaines années une expansion aussi rapide que durant les cinq dernières années.

Les capitaux affectés à la construction de logements sont presque entièrement canalisés par le système d'aide financière de l'État. Pour chaque exercice budgétaire, des prêts sont accordés par le Riksdag et le Gouvernement exerce un contrôle — au moyen de sa politique monétaire — sur les possibilités de prêt des établissements de crédit. Vu la forte demande de capitaux des divers secteurs du pays, les autorités locales et l'industrie n'étant pas les moins exigeantes, il se produira certainement un resserrement du marché des capitaux qui, cela va sans dire, se répercutera sur la production de logements.

COUT DE LA CONSTRUCTION

Par rapport à l'époque qui a immédiatement précédé la seconde guerre mondiale, le coût de la construction, exprimé en prix de vente au mètre carré, a augmenté à peu près dans les mêmes proportions que le niveau général des prix à la consommation; en même temps, la qualité des logements s'est considérablement améliorée. Cependant, au cours des cinq dernières années, la hausse des coûts semble s'être accélérée; ceci tient aux conditions de suremplei du secteur du bâtiment et aux exigences croissantes concernant la qualité, surtout pour les normes d'équipement des habitations et les plans d'urbanisme pour les zones résidentielles. Au cours de la période 1954-1964, les prix des facteurs de production ont augmenté de 65 %, tandis que l'indice des prix à la consommation montait de 40 %. Pour citer un exemple, les prix des matériaux de construction ont augmenté de 42 %, ceux des matières premières pour la peinture de 44 % et ceux de l'équipement de chauffage et des installations sanitaires de 61 %. Les salaires horaires des ouvriers du bâtiment ont augmenté de 94 % et l'évolution des traitements des employés de cette industrie s'est également caractérisée par une augmentation assez rapide.

Dans l'ensemble on peut dire que la hausse des prix des facteurs de production dans l'industrie du bâtiment a été plus accentuée que dans la plupart des autres branches d'activité. Malgré l'accroissement considérable de la productivité de la main-d'œuvre (on estime que le nombre des heures de travail par mètre cube de volume construit est tombé en moyenne de 6,6 heures en 1950 à 3,3 heures en 1964) il n'a pas été possible d'empêcher une augmentation relativement importante du prix du produit fini. Le coût du mètre carré pour les immeubles par appartements, non compris le coût du terrain, est selon les estimations passé de 600 couronnes environ en 1958 à 750 couronnes en 1964, soit une augmentation de 25 %; pour les pavillons individuels l'augmentation a été légèrement plus élevée, soit de 30 %. Au cours de la même période, les prix à la consommation ont augmenté de 19 %.

FONDS A DÉBOURSER POUR L'ACHAT D'UN LOGEMENT

En règle générale, l'accession à la propriété d'un logement privé (qui n'est pas occupé en location) se fait soit par l'acquisition d'un pavillon individuel soit, pour un appartement, par le système de la location-vente (l'acheteur devient membre d'une coopérative qui est propriétaire de la maison et qui peut céder un certain nombre de logements).

Les prix et, en conséquence, les fonds à verser pour l'achat d'un pavillon individuel varient considérablement suivant les dimensions et le standing de la maison et suivant les coûts de construction pratiqués dans les différentes régions du pays. Dans la région de Stockholm, un pavillon individuel de type normal, bénéficiant de l'aide financière de l'État et ayant une surface habitable de 120 mètres carrés environ, coûte approximativement 130 000 couronnes.

Pour l'acquérir, l'acheteur peut obtenir, sur le marché régulier du crédit, des prêts dont les intérêts sont couverts en partie par des subventions de l'État, ainsi qu'une aide financière de l'État à un taux d'intérêt inférieur à celui du marché libre. L'importance du prêt est fixée suivant des estimations types, soit dans ce cas 100 000 couronnes. Les prêts s'élèvent à 90 000 couronnes, dont 20 000 représentent l'aide de l'État. En outre, un prêt spécial complémentaire — qui dans ce cas précis peut s'élever à environ 15 000 couronnes — peut généralement être obtenu, par exemple dans une banque d'épargne. Ainsi, le montant total des prêts serait de 105 000 couronnes et les fonds à verser comptant par l'acheteur de 25 000 couronnes, soit approximativement 20 % du prix total d'achat. Les dépenses annuelles, à l'exclusion du coût du capital versé mais amortissement compris, peuvent être estimées à 9 000 couronnes environ. Selon les lois fiscales en vigueur, l'intérêt versé peut être déduit du revenu imposable; l'acheteur peut donc, dans un cas comme

celui-ci, bénéficier d'un certain allègement fiscal. Pour une famille ayant un revenu moyen, cette réduction serait approximativement de 700 couronnes.

Les prix des maisons individuelles varient considérablement d'une région à l'autre. Par exemple, dans les régions où le coût de la construction est relativement peu élevé, on peut acheter une maison de 85 mètres carrés environ pour quelque 70 000 couronnes.

Le montant à payer comptant peut être estimé à environ 6 000 couronnes et les dépenses annuelles — compte non tenu de l'allègement fiscal — à quelque 5 500 couronnes.

Le coût d'un logement acquis par le système de la location-vente dans un immeuble par appartements varie suivant les dimensions du logement. Les chiffres approximatifs donnés dans l'exemple suivant ont trait à un logement de trois pièces et une cuisine, d'une superficie d'environ 75 mètres carrés; ce sont ceux des régions où les coûts sont d'un niveau moyen. Étant donné que les coûts de la construction diffèrent suivant les régions, ces chiffres peuvent varier de plus ou moins 20 %. Le coût total de la construction pour un logement de ce type peut être estimé à 65 000 couronnes. La somme à verser comptant par le « propriétaire-locataire » serait de 11 000 couronnes. Si le logement bénéficie de l'aide de l'État au logement et par conséquent d'une bonification d'intérêt sur les prêts contractés sur le marché, le coût annuel de ce logement peut être évalué approximativement à 4 000 couronnes, l'amortissement normal étant compris.

Il est très difficile d'indiquer quelle part du revenu est absorbée par le coût annuel d'un pavillon nouvellement construit ou d'un logement acquis par le système de la location-vente. Le revenu annuel des ouvriers varie de 12 000 à 35 000 couronnes et, pour des raisons que l'on comprend, les différences de revenu des employés sont encore plus importantes. En outre, dans une même famille, la femme ou un enfant adulte peut avoir un emploi lucratif, ce qui change le revenu total du ménage.

5. Nouveaux investissements dans la construction de logements et autres types de construction, en pourcentage du produit national brut, de 1954 à 1965 (aux prix courants; suivant les définitions adoptées par les Nations Unies)

	Produit national brut, en millions de couronnes	Millions de couronnes consacrées		Pourcentage consacré	
		au logement	à d'autres types de construc.	au logement	à d'autres types de construc.
1954	42 153	2 262	3 326	5,4	7,9
1955	45 324	2 359	3 565	5,2	7,9
1956	49 161	2 570	3 840	5,2	7,8
1957	52 906	2 727	4 134	5,2	7,8
1958	55 227	2 952	4 579	5,3	8,3
1959	58 786	3 110	5 264	5,3	9,0
1960	63 814	3 247	5 833	5,1	9,1
1961	69 578	3 607	6 322	5,2	9,1
1962	75 413	4 092	6 799	5,4	9,0
1963	81 867	4 597	7 863	5,6	9,6
1964	90 395	5 427	8 715	6,0	9,6

6. Nombre de logements achevés au cours des années 1962 à 1964, par catégories de constructeurs, etc.

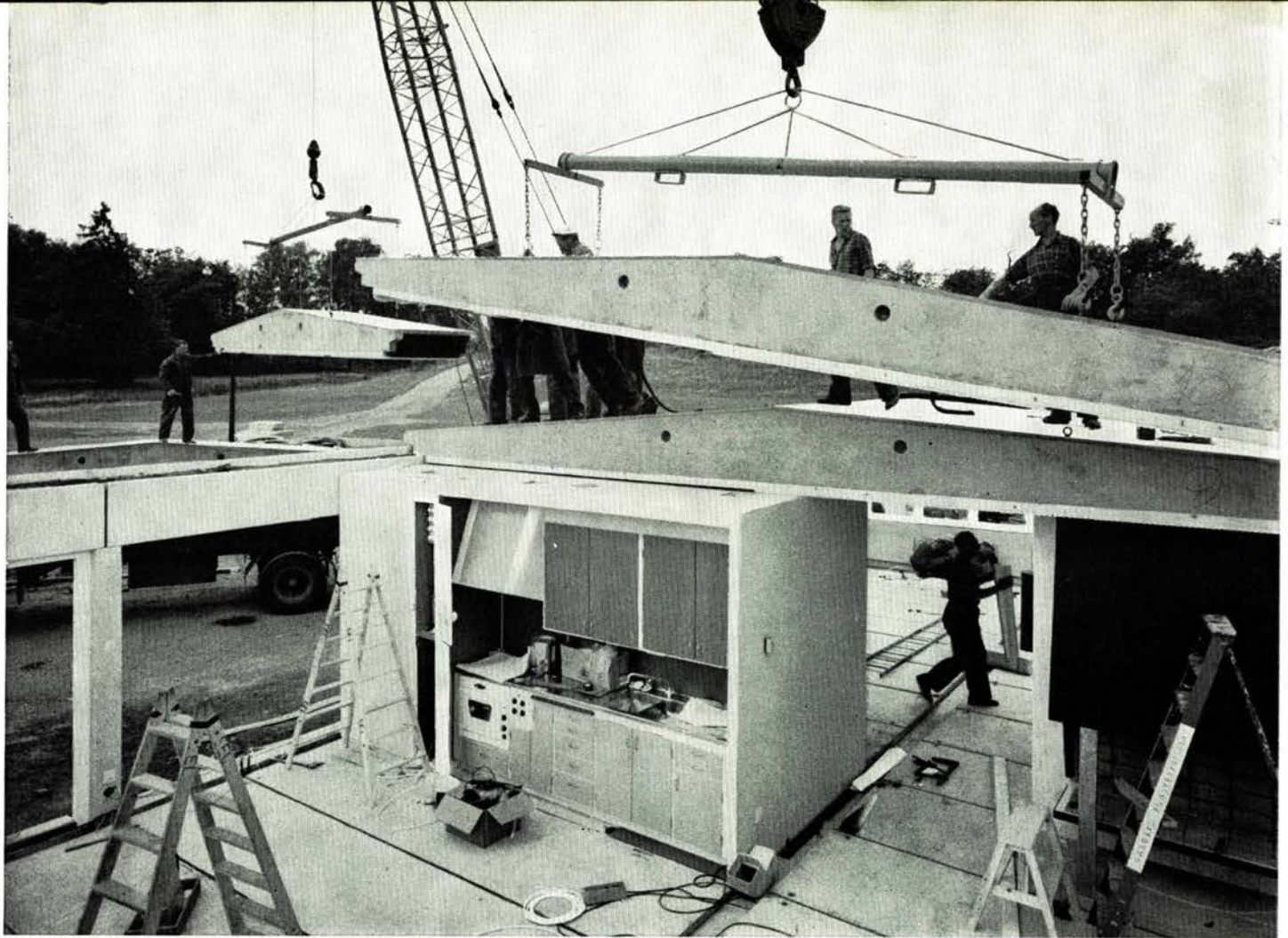
	1962		1963		1964	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
NOMBRE DE LOGEMENTS PAR CATEGORIES DE CONSTRUCTEURS : administration centrale et autorités locales,						
sociétés à but non lucratif	24 015	32,0	28 523	35,0	31 459	36,1
coopératives	18 219	24,3	20 208	24,8	21 148	24,3
secteur privé	32 890	43,8	32 674	40,1	34 560	39,6
PAVILLONS POUR UNE OU DEUX FAMILLES						
avec aide financière de l'État	19 575	90,8	21 109	91,1	23 526	87,9
sans aide financière de l'État	1 984	9,2	2 073	8,9	3 225	12,1
TOTAL	21 559	100,0	23 182	100,0	26 751	100,0
APPARTEMENTS EN IMMEUBLES						
avec aide financière de l'État	48 452	96,0	51 595	96,9	54 880	97,6
sans aide financière de l'État	2 014	4,0	1 639	3,1	1 340	2,4
TOTAL	50 466	100,0	53 234	100,0	56 220	100,0
LOGEMENTS DE TYPE SPÉCIAL						
avec aide financière de l'État	1 340	43,2	2 664	53,4	823	19,6
sans aide financière de l'État	1 759	56,8	2 325	46,6	3 373	80,4
TOTAL	3 099	100,0	4 989	100,0	4 196	100,0
ENSEMBLE DES LOGEMENTS						
avec aide financière de l'État	69 367	92,3	75 368	92,6	79 229	90,9
sans aide financière de l'État	5 757	7,7	6 037	7,4	7 938	9,1
TOTAL	75 124	100,0	81 405	100,0	87 167	100,0

Problèmes d'actualité dans le domaine du marché du logement

L'ÉVOLUTION TECHNIQUE

Un des traits qui ont caractérisé l'évolution des techniques de construction au cours des années 50 a été la mécanisation. Grues, appareils de levage et autres équipements mécaniques tels que pompes, matériel à air comprimé, chaudières à haute pression, outils manuels à fonctionnement mécanique, etc..., sont devenus indispensables sur tous les chantiers.

De plus en plus, on utilise des éléments préfabriqués : éléments de base tels que cages d'escaliers, vide-ordures, équipement de cuisines, éléments de murs et de planchers. Les constructeurs apportent sur les chantiers des ensembles tout montés, par exemple des charpentes, qu'ils ont assemblés dans leurs ateliers. On trouve même des pièces d'habitation complètes préfabriquées. Pratiquement tous les matériaux classiques sont maintenant utilisés en préfabrication : assise de briques renforcée, revêtements en panneaux de fibre, béton précontraint, etc...



On utilise de plus en plus souvent des éléments préfabriqués, notamment des équipements complets de cuisines.

La main-d'œuvre est également utilisée de manière plus efficace. Au cours des quinze dernières années, le temps de travail par mètre cube de construction a diminué de moitié environ. Plus la construction s'industrialise, plus il devient urgent de la normaliser. Au sein de l'Association Suédoise de Normalisation, un comité spécial représente toutes les parties qui s'intéressent au bâtiment. Ce comité travaille depuis vingt ans et a publié 200 normes nouvelles. Un tiers environ de tous les matériaux de construction est normalisé. En principe, les travaux du comité font une distinction entre la normalisation de base et la normalisation de la production. La première comprend la coordination modulaire, les tolérances et la hauteur des étages. La normalisation de la production englobe les dimensions et dans une certaine mesure la qualité des produits de la construction, les éléments utilisés dans la construction, l'implantation des matériaux entreposés et des équipements de chantiers. Le principe directeur de ces travaux est qu'une norme doit être le résultat d'un accord volontaire passé entre les parties intéressées.

La mise au point des matériaux se caractérise par une amélioration de la qualité, une gamme relativement plus étendue de produits inscrits sur catalogue, un plus grand choix, des progrès dans la fabrication de matériaux synthétiques et composés, des mesures pour attirer l'attention du public sur les qualités propres à certains matériaux; enfin des méthodes d'essais normalisées ont permis d'étendre et d'unifier la description des marchandises, ce qui accroît la

possibilité de choisir à bon escient les matériaux qui conviennent à un usage donné.

Dans le cas des matériaux de coffrage lourds, on a tendance à utiliser de plus en plus les fers à béton prêts à être montés.

Il est probable qu'une production égale et stable aura plus que tout autre facteur une influence sur les coûts de production. Ceci est vrai pour l'objectif de la construction individuelle, pour la société de construction et la construction en général. Le mot clef est : planification. Ce problème est abordé sous de nombreux aspects au sein des sociétés de construction.

En outre, il est indispensable que tout le processus de production soit coordonné de telle sorte que les travaux de planification et le travail de spécialiste de l'entrepreneur soient placés sous une même autorité, responsable de l'entière exécution du projet.

Une planification à long terme, de la part des clients tout d'abord, est une condition fondamentale de la continuité des activités de construction et de la répartition des diverses opérations sur le chantier. Cette planification facilite le progrès technique, mais exige également une adaptation de la part de ceux qui participent au processus de construction : clients, conseils, entrepreneurs et main-d'œuvre. En même temps, les opérations compliquées doivent dans une plus large mesure être transférées des chantiers aux usines. Une évolution rapide est en cours et les dix prochaines années verront sans aucun doute d'importants changements dans la production suédoise de logements.

(Suite de la page 18.)

exportations aura vraisemblablement marqué un nouvel accroissement important du premier au second semestre.

Qu'il s'agisse de la demande d'importation ou des résultats obtenus à l'exportation, l'évolution récente a été manifestement influencée par les conditions régnant sur le marché intérieur des différents pays.

Variation en pourcentage, du premier semestre de 1964 au premier semestre de 1965

	Impor- tations	Expor- tations		Impor- tations	Expor- tations
Japon	3	36	Royaume-Uni	—	4
Italie	—11	24	États-Unis (1)	12,5	5
France	—	8	Allemagne	24	9,5

Cet état de choses a eu des répercussions directes sur les balances commerciales, qui ont accusé de très fortes fluctuations, renforcées dans certains cas par des mouvements de même sens des transactions invisibles, ce qui a fait apparaître une répartition frappante et inhabituelle des excédents et des déficits des paiements courants. Ainsi, ces derniers mois, la balance des paiements courants de l'Italie s'est soldée par un excédent équivalant après correction des variations saisonnières à environ 2 milliards de dollars en année pleine; le chiffre correspondant était sensiblement supérieur à 1 mil-

(1) Corrigé pour tenir compte de la grève des dockers : ventes de blé à l'Union Soviétique non comprises.

liard de dollars pour le Japon et voisin de 0,5 milliard de dollars pour la France. L'Allemagne, par contre, a enregistré, au titre des opérations courantes, un déficit atteignant, selon le même mode de calcul, près de 2 milliards de dollars. Ces fluctuations des paiements courants ont été partiellement compensées par des variations de sens opposé des mouvements de capitaux, dues à la fois aux mesures prises aux États-Unis et au Royaume-Uni pour enrayer les sorties de capitaux et à la tendance naturelle de la demande de crédit à être peu active dans les pays où la demande intérieure est faible (et l'excédent des paiements courants important) et inversement.

L'analyse de la conjoncture intérieure dans les différents pays donne à penser que le mouvement des balances courantes est peut-être près d'atteindre un tournant et que, du fait de ce renversement de la tendance, un retour à une situation plus normale devrait bientôt s'amorcer. Toutefois, si les tendances actuelles persistent et si les mesures actuellement en vigueur ne sont pas modifiées, ce processus pourrait ne se dérouler qu'assez progressivement. Dans l'intervalle, le financement de la partie de ces excédents et déficits qui n'est pas assurée par des mouvements de capitaux privés pourrait poser certains problèmes.

RELATIONS AVEC LE RESTE DU MONDE

Pendant le premier semestre de l'année en cours, les exportations des pays de l'OCDE à destination du reste du monde ont progressé à la cadence de 8 à 9 % par an, alors

6. Commerce extérieur de la zone OCDE ⁽¹⁾

Estimations et prévisions établies par le Secrétariat (valeurs, pourcentages de variations, corrigés des fluctuations saisonnières)

	1964 Milliards de dollars	Variations annuelles				Variations par rapport au semestre précédent (2)			
		1960-62	1963	1964	1965	1964	1965	1965	1966
		Moyenne			Prévisions	II	I	II	I
							Prévisions		

VENTES DE BLÉ A L'UNION SOVIÉTIQUE NON COMPRIS

TOTAL	Importations	113,3	7,0	9,9	12,1	8	2,9	4,3	4,5-5	3,5
	Exportations	108,9	5,4	8,7	12,8	9,5	5,1	4,8	4,5	3
ECHANGES INTRA- OCDE	Exportations	73,5	7,8	10,3	13,7	9,5	3,7	5,1	5-5,5	3,5
ECHANGES avec le reste du monde	Importations	36,5	4,0	9,5	9,5	5,5	1,2	3,5	3-3,5	3
	Exportations	33,0	0,4	5,7	12,1	9,5	7,9	4,4	3	2-2,5

VENTES DE BLÉ A L'UNION SOVIÉTIQUE COMPRIS

TOTAL	Exportations	109,4	5,4	8,7	13,3	9-9,5	4,5	4,5	4,5-5	3
ECHANGES avec le reste du monde	Exportations	33,6	0,4	6,0	13,7	8,5	6,3	3,5	4	2,5

(1) Corrigé pour tenir compte du décalage estimatif des exportations (reportées de la fin de 1964 au début de 1965 par suite de la grève des dockers américains) et des modifications apportées par les États-Unis aux règles concernant le secret des données relatives aux produits classés dans la catégorie « spéciale ».

(2) Non exprimés en taux annuels.

que leur taux annuel de progression s'était élevé à 16 % pendant le semestre précédent. Ainsi, le ralentissement des exportations auquel on s'attendait semble avoir suivi avec un décalage de six mois environ le ralentissement des importations des pays de l'OCDE en provenance du reste du monde, qui s'était nettement manifesté à partir du début du second semestre de 1964. En conséquence, l'accroissement soutenu de l'excédent commercial de la zone OCDE vis-à-vis du reste du monde, qui se poursuivait depuis le milieu de 1963, semble s'être interrompu au cours du premier semestre de l'année en cours.

Après avoir accusé une tendance fortement croissante jusque dans les premiers mois de 1965, les exportations à destination des *pays de production primaire industrialisés* (Australie, Nouvelle-Zélande, Afrique du Sud et Finlande — qui ont absorbé en 1964 16 % des exportations de la zone OCDE vers le reste du monde) donnent à présent des signes d'essoufflement. La baisse des prix des produits de base a eu des répercussions défavorables sur la position extérieure de ces pays et la sécheresse qui a sévi en Australie a entraîné un recul des exportations de produits agricoles de ce pays. La diminution des réserves qui en a résulté (760 millions de dollars pendant les neuf premiers mois de l'année en cours pour l'ensemble du groupe) a conduit ou risque de conduire à l'adoption de mesures de stabilisation qui provoqueront sans doute un ralentissement assez prononcé de l'accroissement de la demande dont les exportations de la zone OCDE font l'objet.

Il est utile de distinguer, parmi les pays de production

primaire moins développés, un petit groupe de *pays détenteurs de réserves importantes* par rapport au volume de leurs échanges et aux dimensions de leur économie. Considérées globalement, les recettes d'exportation des pays de ce groupe tendent à accuser des fluctuations de moindre ampleur et le niveau élevé de leurs réserves les rend moins sensibles aux fluctuations qui se produisent effectivement. Après avoir enregistré un ralentissement temporaire pendant la seconde partie de l'année dernière, les exportations à destination de

8. Variations des réserves des pays de production primaire

	Millions de dollars			
	1963	1964	1 ^{er} semestre 1965	3 ^e trimestre 1965
PAYS MOINS DÉVELOPPÉS	840	140	560	..
dont : pays détenteurs d'importantes réserves(1)	640	300	290	..
autres pays	200	—160	270	..
PAYS INDUSTRIALISÉS (2)	600	120	—530	—230
TOTAL	1 440	260	30	..

(1) Voir la note (2) au bas du tableau précédent (2) Australie, Nouvelle-Zélande, Afrique du Sud, Finlande

7. Commerce des pays de l'OCDE avec le reste du monde

Pourcentages de variation du montant des échanges, corrigés des fluctuations saisonnières

	Milliards de dollars 1964	Variations par rapport au semestre précédent			
		1963 II	1964 I	1964 II	1965 I
Exportation à destination de :					
Pays de production primaire industrialisés (1)	5,5	6,3	11,3	12,1	8,1
Pays moins développés	24,4	6,0	3,1	6,2	3,6
Dont : Pays détenteurs d'importantes réserves (2)	3,6	7,7	9,8	—	9,3
Autres pays	20,8	5,7	1,9	7,4	2,7
Pays sino-soviétiques (3)	3,1	—5,6	3,0	15,6	4,6
Total (3)	33,0	4,9	4,3	8,0	4,5
Statistiques comprenant les ventes de blé à l'Union Soviétique					
Pays sino-soviétiques	3,7	—0,8	24,2	—0,7	—3,9
Total	33,6	5,3	6,4	6,3	3,5
Importations en provenance de :					
Pays de production primaire industrialisés	5,5	17,1	3,9	—2,5	0,3
Pays moins développés	27,5	6,8	4,7	1,4	3,2
Dont : Pays détenteurs d'importantes réserves	7,0	3,5	4,2	3,5	2,0
Autres pays	20,5	8,0	4,9	0,6	3,6
Pays sino-soviétiques	3,5	7,5	4,0	3,9	13,0
Total	36,5	8,3	4,5	1,0	3,7

(1) Australie, Nouvelle-Zélande, Afrique du Sud et Finlande.

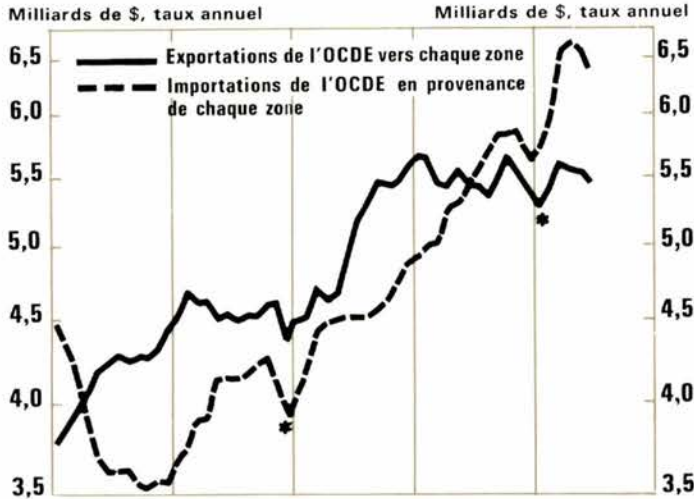
(2) Irak, Israël, Koweït, Liban, Libye, Malaisie, Arabie Saoudite et Venezuela.

(3) Ventes de blé américain et canadien à l'Union Soviétique non comprises.

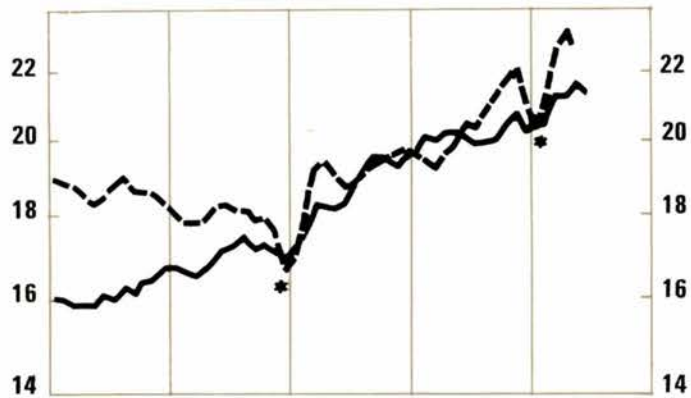
3. VARIATIONS DES RESERVES DES PAYS DE PRODUCTION PRIMAIRE

Moyennes mobiles de 3 mois

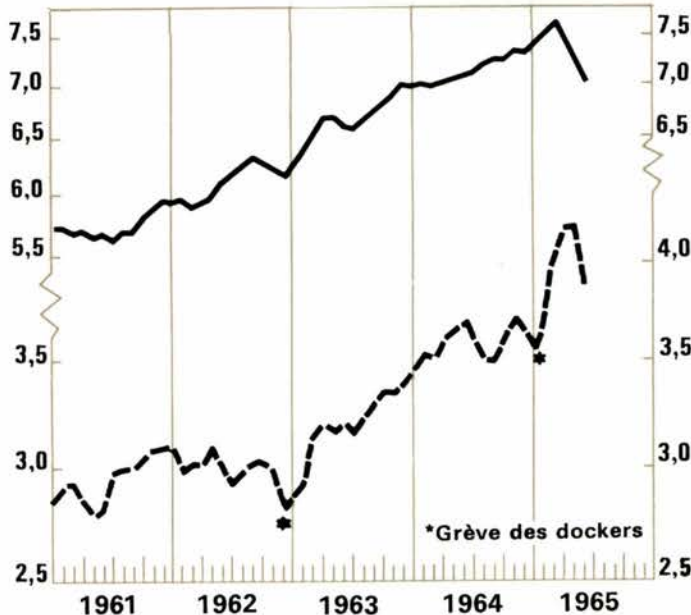
Pays développés : Afrique du Sud, Australie, Finlande, Nouvelle-Zélande



Pays de production primaire moins développés
(à l'exclusion des pays à réserves élevées)



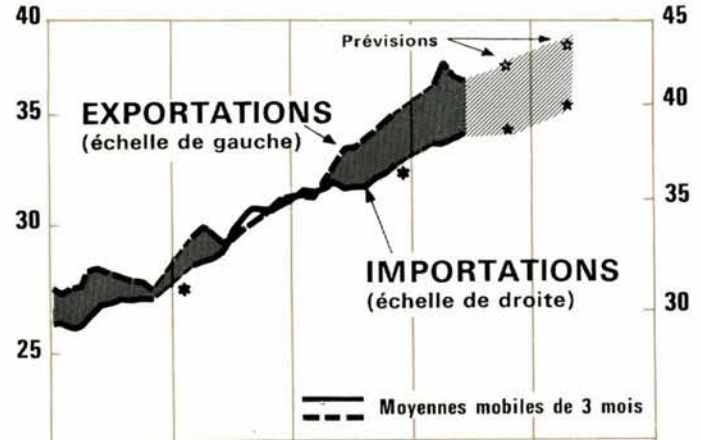
Pays de production primaire moins développés
(pays à réserves élevées)



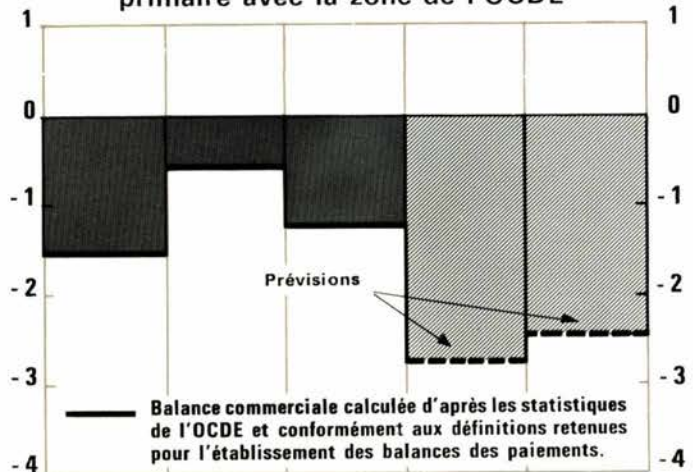
COMMERCE DES PAYS DE L'OCDE AVEC LE RESTE DU MONDE

Corrigé des fluctuations saisonnières

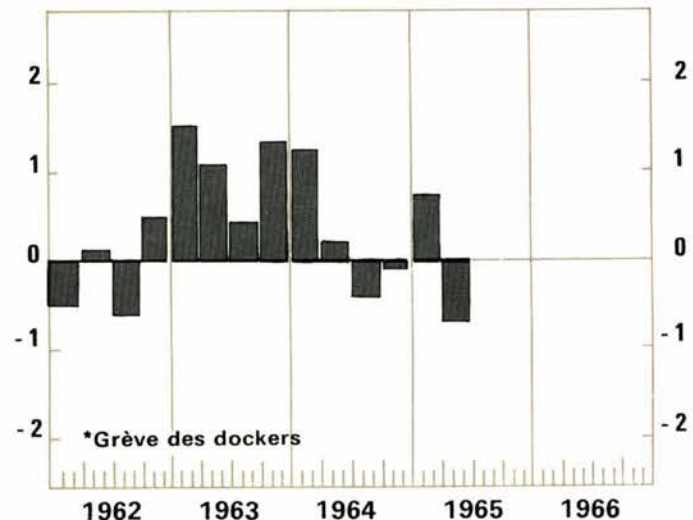
Echanges de l'OCDE
avec le reste du monde



Déficit commercial des pays de production
primaire avec la zone de l'OCDE



Variations des réserves
des pays de production primaire



ces pays (11 % des exportations de la zone OCDE vers le reste du monde) ont fortement progressé au cours du premier semestre de l'année en cours. Malgré cette évolution, les réserves du groupe se sont considérablement accrues pendant le premier semestre de 1965, du fait essentiellement des sommes importantes que la plupart des pays producteurs de pétrole ont encaissées au titre du nouvel accord conclu avec l'OPEP. Pour cette raison entre autres, il est probable que la demande d'importation émanant de ces pays restera soutenue.

Quant aux autres pays moins développés (62 % des exportations de la zone OCDE vers le reste du monde), l'affaiblissement de leur demande au cours du premier semestre de 1965 semble être la conséquence directe de la dégradation que leur balance commerciale vis-à-vis de la zone OCDE avait subie dans le courant de 1964. Ces pays n'ayant pas, dans l'ensemble, des réserves suffisantes pour pouvoir faire face à un déficit extérieur prolongé, ils ont imposé assez rapidement des restrictions aux importations et adopté des mesures de stabilisation à la suite de la baisse des prix des produits de base et du ralentissement de l'accroissement de leurs recettes d'exportation qui en est résulté au second semestre de l'année passée. Toutefois, la baisse des prix de ces produits ne s'est guère poursuivie et les recettes d'exportation de ce groupe ont été un peu meilleures au cours du premier semestre de l'année en cours. D'autre part, et partiellement en raison de facteurs saisonniers, les réserves de ces pays paraissent avoir assez fortement progressé du mois de janvier au mois de juin. Le fait est imputable, pour une bonne part, à un accroissement de l'aide financière que ces pays ont reçue sous forme d'aménagements du service de leurs dettes extérieures, etc., et à des tirages qu'ils ont effectués sur le FMI.

Pour tous les pays de production primaire, l'évolution des prix des produits de base est d'une importance cruciale. A certains égards, les perspectives sont relativement meilleures qu'elles ne l'étaient il y a quelques mois. En ce qui concerne l'offre, on peut penser que les efforts récemment déployés pour éviter que les prix des produits agricoles ne continuent de baisser seront couronnés de succès et que la série de facteurs exceptionnels, qui avait largement contribué à la baisse des prix en 1964, ne se reproduira pas (1). D'autre part, il semble à présent qu'une forte demande continuera d'émaner des pays d'Amérique du Nord. En revanche, la façon dont se répartissent les taux de croissance entre les différents pays de la zone OCDE est intrinsèquement défavorable aux pays de production primaire; en effet, l'Europe et le Japon, où la production augmente à un taux inférieur à la moyenne, sont beaucoup plus fortement tributaires des importations de matières premières que les États-Unis et le Canada. C'est ce que semblent confirmer certaines tendances récentes indiquant que, compte tenu de la variation des prix, le rythme d'accroissement en volume des importations de la zone OCDE en provenance des pays de production primaire continue de fléchir.

Il semble donc, dans l'ensemble, que l'année prochaine les exportations de la zone OCDE à destination des pays de production primaire pourraient encore se ralentir quelque peu. Cette évolution qui, pour l'essentiel, serait due aux mesures prises par les pays de production primaire industrialisés pour rétablir l'équilibre de leurs paiements extérieurs, pourrait aussi tenir au fait que l'accroissement, en volume et en valeur, des importations de matières premières effectuées par la zone OCDE risque de n'être que relativement modeste.

(1) Il n'a pas été tenu compte des répercussions que la crise rhodésienne pourrait avoir sur les prix.

Les exportations de la zone OCDE à destination des *pays sino-soviétiques* (11 % de ses exportations vers le reste du monde) ont progressé rapidement. Etant donné que la tendance actuelle est à l'accroissement des ventes d'équipements industriels, assorties de conditions de crédit favorables, il est fort possible que les exportations vers ces pays continuent, jusqu'au milieu de l'année prochaine, à contribuer de façon appréciable à l'accroissement des exportations de la zone vers le reste du monde. La reprise des achats de blé par l'Union Soviétique — qui devraient se chiffrer à 0,5 milliard de dollars pour le seul Canada — risque toutefois de provoquer des difficultés de financement qui pourraient avoir un certain effet de freinage sur les autres exportations.

Si l'on considère globalement l'évolution des différents marchés, la balance commerciale de la zone OCDE avec le reste du monde pourrait se solder en 1965 par un excédent de l'ordre de 2,7 milliards de dollars, soit une augmentation de 0,9 milliard de dollars par rapport à 1964. En ce qui concerne les pays de production primaire, la quasi-totalité de l'accroissement était déjà un fait acquis au début de 1965; après une période de stabilité, qui a duré pendant la plus grande partie de l'année en cours, il semble probable que l'on enregistrera en 1966 un certain recul, qui pourrait être de l'ordre de 0,25 à 0,5 milliard de dollars. L'excédent total de la balance commerciale est actuellement gonflé par les importantes ventes de blé et, l'année prochaine, son ampleur dépendra dans une large mesure de la poursuite de ces ventes.

9. Balance commerciale de l'OCDE avec le reste du monde ⁽¹⁾

	En milliards de dollars			prévisions 1965
	1962	1963	1964	
Pays moins développés	1,2	0,1	0,4	1,0
Australie, Nouvelle-Zélande, Afrique du Sud, Finlande	0,3	0,4	0,8	1,7
Pays sino-soviétiques	0,4	0,2	0,6	—
TOTAL	1,9	0,7	1,8	2,7

(1) f. o. b., selon la définition de la balance des paiements.

ÉCHANGES INTRA-OCDE ET EXPORTATIONS TOTALES DE LA ZONE OCDE

Les principaux facteurs qui ont déterminé l'évolution des échanges au sein de la zone OCDE ont été les suivants : demande active en Allemagne et en Amérique du Nord, faiblesse ou fléchissement de la demande en Italie, en France et au Japon. La surtaxe restant en vigueur, les importations du Royaume-Uni ont pratiquement marqué le pas. Parmi les petits pays industrialisés d'Europe, la forte demande des pays scandinaves a été compensée par le ralentissement de la demande dans certains autres pays. La demande émanant des pays moins développés de l'OCDE, si elle n'a pas été très importante en termes absolus, a très fortement augmenté du fait de la croissance rapide des importations espagnoles.

En Allemagne et aux États-Unis, des facteurs particuliers

ont temporairement accentué dans le courant de 1965 la forte expansion des importations. En Allemagne, l'essor des investissements a entraîné une forte augmentation des importations de biens d'équipement (+ 26 % au cours des huit premiers mois de 1965 par rapport à la même période de l'année précédente) et les importations de biens de consommation se sont aussi considérablement accrues (+ 29 % durant la même période). Les principaux bénéficiaires de ces achats ont été, semble-t-il, la France et l'Italie où les industries de biens de consommation, étant donné l'état de la demande intérieure, ont été vivement incitées à rechercher des débouchés à l'étranger. Dans le cas des États-Unis, les importations supplémentaires d'acier effectuées en prévision d'une grève ont probablement contribué à l'augmentation de 1965 dans une proportion considérable, que l'on peut évaluer à 250 millions de dollars. Ces achats expliquent aussi en partie la part exceptionnellement importante prise par les produits manufacturés dans la progression des importations des États-Unis entre le premier semestre de 1964 et le premier semestre de 1965. En outre, les importations d'équipement et de matériel de transport, qui ne représentent normalement que 11 % du total des importations des États-Unis, ont compté pour plus d'un quart dans l'augmentation totale enregistrée jusqu'à la fin du premier semestre de 1965. Ces deux aspects de l'évolution ont été extrêmement profitables pour les pays industrialisés de la zone de l'OCDE et, en particulier, pour le Japon, qui s'est assuré une proportion très appréciable des commandes supplémentaires de produits sidérurgiques.

L'évolution des exportations de l'ensemble des pays de l'OCDE au cours de l'année qui vient dépendra beaucoup du rythme de reprise de la demande d'importation dans les pays où l'on espère que la demande intérieure se renforcera. Sur la base des tendances et des politiques actuelles, il paraît

10. Part de certains marchés dans la demande totale d'exportation enregistrée par la zone OCDE (1)

Marchés	Part moyenne au 1 ^{er} sem. de 1964	Part prise à l'accroissement du 1 ^{er} sem. de 1964 au 1 ^{er} sem. de 1965
Etats-Unis et Canada	15	24
Allemagne	9	18
Royaume-Uni	7	—1
France, Italie Japon	13	—3
Autres pays industrialisés de l'OCDE	21	21
Autres pays moins développés de l'OCDE	4	7
Reste du monde	31	34
Exportations de l'ensemble des pays de l'OCDE	100	100

(1) A l'exclusion des ventes de blé américain et canadien à l'Union Soviétique; compte tenu par contre des changements intervenus aux États-Unis dans le champ couvert par les catégories « spéciales » et des effets de la grève des dockers qui a eu lieu à la fin de l'année.

11. Résultats relatifs obtenus à l'exportation par certains pays de l'OCDE du premier semestre de 1964 au premier semestre de 1965 (Variations en pourcentage)

Pays exportateurs	Extension des marchés extérieurs du pays intéressé (1)	Croissance réelle des exportations du pays intéressé	Différence
Japon	12,4	36,1	+23,7
Italie	11,7	24,1	+12,4
Allemagne	8,4	9,4	+1,0
Autres pays industrialisés de l'OCDE	10,2	11,0	+0,8
France	7,7	7,9	+0,2
Etats-Unis (2)	8,4	5,1	—3,3
Canada (2)	11,3	7,8	—3,5
Autres pays moins développés de l'OCDE	8,0	0,9	—7,1
Royaume-Uni	12,0	3,9	—8,1
Ensemble des pays de l'OCDE	9,9	9,9	—

(1) Développement qu'auraient pris les exportations d'un pays si celui-ci avait exactement maintenu sa part dans les exportations de la zone OCDE à destination de chacun des marchés qui figurent au Tableau 10 (plus, dans le cas de la France, la zone franc d'outre-mer).

(2) A l'exclusion des ventes de blé américain et canadien à l'Union Soviétique; compte tenu par contre des changements intervenus aux États-Unis dans le champ ouvert par les catégories « spéciales » et des effets de la grève des dockers qui a eu lieu à la fin de l'année.

vraisemblable que la demande d'importation au sein de la zone de l'OCDE augmentera à un taux annuel d'environ 8 % — le taux pouvant être un peu inférieur à ce chiffre durant la première partie de l'année, mais une accélération intervenant par la suite. Pour les exportations, la demande totale pourrait augmenter un peu moins rapidement — à un taux annuel de quelque 7 % — si, comme on l'a donné à prévoir plus haut, l'excédent de la balance commerciale des pays de l'OCDE avec le reste du monde fléchit quelque peu.

LA TENUE DES EXPORTATIONS DES DIVERS PAYS DE L'OCDE

La situation des marchés extérieurs et intérieurs a très fortement influé sur les résultats que les divers pays ont obtenus à l'exportation durant cette période, mais dans l'ensemble c'est la situation des marchés intérieurs qui paraît avoir exercé la plus forte influence.

En ce qui concerne l'évolution des marchés extérieurs, la répartition assez inégale qui a caractérisé l'augmentation de la demande totale d'exportation a nécessairement favorisé certains pays aux dépens des autres. Les pays qui dépendent étroitement du marché des États-Unis, tels que le Canada et, dans une moindre mesure, le Japon, ou ceux qui occupaient une place relativement importante sur le marché allemand, comme l'Italie, ont bénéficié d'un avantage qui a pu atteindre trois points par rapport à la moyenne de l'OCDE. En revanche, les pays qui avaient une part supérieure à la moyenne sur les marchés italien et français, comme l'Allemagne, ou sur le marché japonais (États-Unis), se sont trouvés désavantagés. Le Royaume-Uni a bénéficié de débouchés relativement favorables, en raison de la forte part qui lui revient dans les expor-

tations à destination des pays développés non membres de l'OCDE et du fait qu'il dépend moins des marchés italien et français que la moyenne des pays de l'OCDE.

Beaucoup plus importantes toutefois ont été les différences observées dans la tenue des exportations sur les divers marchés. Le Japon et l'Italie se distinguent à cet égard; depuis des années, on notait une tendance à l'accroissement de leur part du commerce mondial, mais il paraît évident que les progrès remarquables réalisés par ces pays durant la période considérée ont été étroitement liés au marasme régnant sur leur propre marché intérieur. C'est en Allemagne (où la part des États-Unis a baissé notablement) et dans les petits pays de l'OCDE que la progression des exportations italiennes a été la plus forte. Le Japon a progressé essentiellement sur le marché des États-Unis (où la part du Canada a fléchi) et sur les marchés des pays moins développés non membres de l'OCDE (là encore les États-Unis ont perdu du terrain).

La part prise sur les marchés internationaux par la France, l'Allemagne et les petits pays industrialisés d'Europe considérés en bloc s'est peu modifiée. Cela s'est vérifié dans le cas de la France malgré la lourdeur du marché intérieur, encore que la fermeté dont ont témoigné les exportations françaises au cours des derniers mois ait peut-être été due en partie à ce facteur. L'Allemagne a continué d'accroître sa part des exportations pendant la plus grande partie de 1964, mais depuis le début de l'année en cours ses ventes à l'étranger ont marqué le pas, ce qui n'est pas sans rapport avec l'augmentation très rapide de la demande intérieure au cours du premier semestre de cette année. Les résultats peu satisfaisants du commerce d'exportation des pays moins développés parmi les Membres européens de l'OCDE ont tenu à la médiocrité des récoltes.

Après les bons résultats obtenus en 1964, les exportations des États-Unis paraissent avoir été moins soutenues au premier semestre de l'année en cours. Cette situation peut être due en partie aux facteurs spéciaux déjà mentionnés qui ont influencé le commerce des États-Unis durant cette période et au fait que ce pays est très dépendant de l'évolution des échanges mondiaux de produits agricoles qui, dans l'ensemble, a été défavorable pour la période considérée. Toutefois, il n'est pas impossible que le rythme rapide de l'expansion intérieure ait joué un rôle. Les pertes les plus sévères ont eu lieu sur les marchés des pays non membres de l'OCDE où les exportations des États-Unis ont rencontré une forte concurrence de la part du Japon, de l'Italie et de l'Allemagne.

La diminution de la part du Royaume-Uni sur la plupart des marchés extérieurs prolonge une tendance amorcée de longue date. Les reculs les plus sensibles ont continué d'être enregistrés sur les marchés traditionnels de la zone sterling, mais on a également noté des pertes sur les marchés des autres pays non membres de l'OCDE et dans presque tous les pays industrialisés. La demande intérieure s'est maintenue à un niveau très élevé durant la période considérée et des goulets d'étranglement ont pu se produire du côté de l'offre. Toutefois, après avoir marqué le pas au milieu de 1964 et dans les premiers mois de l'année en cours, les exportations du Royaume-Uni ont connu récemment une assez forte reprise.

BALANCES COMMERCIALES ET BALANCES DES PAIEMENTS COURANTS

L'augmentation de l'excédent de la balance commerciale de la zone de l'OCDE avec le reste du monde paraît avoir surtout profité au Japon, à l'Italie, au Royaume-Uni et à certains des petits pays industrialisés d'Europe. À l'intérieur de la zone l'évolution s'est caractérisée par les amples variations intervenues dans les relations commerciales bilatérales entre l'Italie et l'Allemagne et entre le Japon et les États-Unis. Parmi les petits pays industrialisés d'Europe, la détérioration des balances commerciales des pays scandinaves a été plus que compensée par l'amélioration de celles de la Belgique, des Pays-Bas et de la Suisse.

Les balances des paiements courants ont, en général, épousé l'évolution des balances commerciales. Dans le cas de l'Allemagne et de l'Italie, la forte variation de la balance commerciale a été accentuée par un mouvement parallèle de la balance des opérations invisibles, alors que l'inverse s'est produit aux États-Unis.

Ces variations de la situation des paiements extérieurs paraissent, en général, étroitement liées aux tendances de la demande intérieure, tendances qui, dans plusieurs cas, semblent actuellement s'infléchir dans une nouvelle direction. C'est déjà le cas pour l'Italie et on devrait constater la même évolution en France et au Japon dans le courant de 1966. D'autre part, la balance des paiements courants du Royaume-Uni devrait continuer à s'améliorer à mesure que la poussée exercée par la demande s'atténuera, encore que, dans le cas de ce pays, l'évolution paraisse devoir dépendre en partie de la durée pendant laquelle la surtaxe restera en vigueur. Il est moins certain que l'excédent courant des États-Unis puisse encore augmenter sensiblement en 1966, étant donné le taux élevé de l'expansion intérieure.

Toutefois, s'il est probable que les nettes différences de

12. Évolution des balances commerciales (1)

(En milliards de dollars)

	Du 1 ^{er} sem. de 1964 au 1 ^{er} sem. de 1965	Prévisions du 1 ^{er} sem. de 1965 au 1 ^{er} sem. de 1966
Allemagne, États-Unis (1), Canada	-1,8	+0,1
France (2), Italie, Japon, Royaume-Uni	+2,7	+0,5
Autres pays industrialisés de l'OCDE	+0,5	-0,4
Autres pays moins développés de l'OCDE	-0,5	
Ensemble des pays ci-dessus (1)	+0,9	+0,2
Corrections (3)	+0,1	-0,1
Balance avec le reste du monde (1)	+1,0	+0,1
Pays de production primaire	+1,4	-0,1
Pays sino-soviétiques	-0,4	+0,2

(1) Après correction de l'incidence de la grève des dockers américains sur les chiffres de la fin de 1964. (2) À l'exclusion des échanges de la France avec la zone franc d'outre-mer. (3) Pour tenir compte des divergences dans le mode de comptabilisation et du commerce de la France avec la zone franc d'outre-mer.

pression de la demande observées d'un pays à l'autre pendant la période allant du milieu de 1964 au milieu de 1965 s'atténueront au cours de 1966, l'évolution vers une structure plus normale des excédents et des déficits pourrait n'intervenir qu'assez progressivement, surtout durant le premier semestre de l'année. S'il en va ainsi, les excédents et les déficits qu'on enregistrera entre le milieu de 1965 et le milieu de 1966 seront considérables et, dans plusieurs cas, s'écarteront plus qu'à l'accoutumée de la structure typique des mouvements internationaux de capitaux observée depuis la dernière guerre.

MOUVEMENTS DE CAPITAUX

En fait, sous plusieurs aspects importants, la structure des mouvements internationaux de capitaux du premier semestre de l'année en cours a été différente de celle qui prévalait les années précédentes. Et le résultat net de ces changements a été de compenser, en tout ou partie, les

amples variations des balances des paiements courants. Les principaux facteurs qui ont été à l'origine de ces transformations importantes et complexes des mouvements de capitaux sont les suivants.

- Mesures prises aux États-Unis et au Royaume-Uni pour freiner les sorties de capitaux.
- Changements notables intervenus dans les situations monétaires intérieures : nouvelle détente marquée au Japon, en Italie et, à un moindre degré, en France; tension croissante sur les marchés monétaire et financier en Allemagne et léger resserrement aux États-Unis.
- Spéculation contre le sterling associée à une forte demande de crédits au Royaume-Uni (encore qu'une certaine détente commence à se manifester).

13. Balance des paiements courants des principaux pays de l'OCDE

(En milliards de dollars)

	Juillet 1964- juin 1965 Estimations	Juillet 1965- juin 1966 Prévisions
Royaume-Uni	-0,91	-0,1 à 0,1
Etats-Unis	5,26	5,1 à 5,5
Canada	-0,66	-0,9 à -1,1 (1)
France (2)	0,22	0,4 à 0,6
Italie	1,92	1,8 à 2,0
Allemagne	-0,97	-2,0 à -2,2
Japon	0,45	1,4 à 1,6
TOTAL	5,32	5,8 à 6,3

NOTE : Les chiffres ayant été arrondis, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme de leurs éléments. (1) Y compris 450 millions de dollars de ventes de blé à l'Union Soviétique. (2) Balance avec les pays situés en dehors de la zone franc, sur la base des transactions.

L'incertitude qui régnait quant aux conséquences des mesures prises en février par les États-Unis et les vagues successives de spéculation contre le sterling ont perturbé les marchés internationaux depuis le printemps jusqu'à l'entrée de l'été. Au début, les taux de l'Euro-dollar ont subi de fortes hausses, d'importants mouvements de fonds à court terme ont eu lieu à l'intérieur de l'Europe et le rapatriement de fonds des États-Unis s'est accompagné du retrait de certains avoirs étrangers à court terme aux États-Unis. Toutefois, à une date plus récente, la situation est redevenue plus normale et les taux de l'Euro-dollar sont retombés au niveau qui prévalait il y a un an. Outre le raffermissement du sterling, l'un des principaux facteurs a été la détente de la situation monétaire en Italie, au Japon et en France. Dans le compartiment du long terme, si les investissements directs de capitaux des États-Unis à l'étranger ont considérablement augmenté, les sorties totales nettes de fonds des fournisseurs traditionnels de capitaux — Royaume-Uni et États-Unis — n'ont guère dépassé le niveau élevé enregistré

au cours du semestre précédent, mais les variations ont été notables dans la position nette des autres grands pays de l'OCDE.

Dans les circonstances actuelles, l'analyse séparée des différents types d'opérations en capital pourrait avoir pour effet d'obscurcir le tableau d'ensemble, étant donné que, plus encore qu'à l'accoutumée, les capitaux qui sont sortis d'un pays sous une forme donnée ont pu être comptabilisés à leur entrée dans un autre pays dans une catégorie tout à fait différente. Cette remarque vaut pour la distinction tant entre les capitaux à court terme et à long terme qu'entre les mouvements à court terme « monétaires » et « non monétaires ». En outre, comme il a été indiqué ci-dessus, des mouvements de capitaux complexes ont eu lieu entre les grandes places financières, le Royaume-Uni et le Canada remplissant un rôle d'intermédiaires entre les États-Unis et les pays européens du continent.

Un résumé des variations du *montant net total des mouvements de capitaux*, autres que ceux qui font intervenir des transactions entre autorités monétaires nationales, montre que le montant total net des sorties de capitaux des sept principaux pays n'a peut-être pas varié très sensiblement du premier semestre de 1964 au premier semestre de 1965. En d'autres termes, les amples variations observées dans les mouvements intéressant divers pays semblent s'être en grande partie neutralisées.

L'évolution favorable relevée aux États-Unis a été entièrement due à une modification des mouvements de capitaux à court terme. En RF d'Allemagne, la variation reflète à la fois des entrées très importantes de fonds non recensés au cours du premier semestre de 1965 et un renversement du solde des opérations en capital à long terme pour lesquelles les importantes sorties enregistrées au premier semestre de 1964 font place cette année à une faible entrée nette. Au Royaume-Uni, le facteur principal a été le renversement des mouvements de capitaux à court terme, les importantes entrées enregistrées au premier semestre de 1964 ayant fait place à une sortie de faible ampleur au cours du premier semestre de l'année en cours, ce qui a plus que compensé la sensible réduction des sorties de capitaux à long terme. En France, le changement a intéressé le poste des opérations en capital à court terme, les entrées de capitaux à long terme se poursuivant à un rythme toutefois un peu plus lent. En Italie et au Japon, la variation correspond à la cessation des entrées de capitaux à long terme ainsi qu'à des mouvements de fonds bancaires et de crédits commerciaux, tant à long terme qu'à court terme.

Les indications dont on dispose laissent penser que la situation pourrait être restée sensiblement la même au cours du second semestre de cette année. Les investissements directs des États-Unis devraient marquer un recul par rapport au niveau exceptionnel qu'ils avaient atteint au premier semestre, mais cette tendance pourrait bien être compensée par un nouvel accroissement des prêts bancaires. Les besoins de capitaux du Canada se trouveront réduits dans l'avenir immédiat par les recettes courantes substantielles que procureront à ce pays ses ventes de blé. En RF d'Allemagne, les entrées nettes de capitaux pourraient se poursuivre, en raison de la très grande tension du marché du crédit. La balance des opérations en capital du Royaume-Uni s'est effectivement soldée par un faible excédent au cours du second trimestre et il devrait être possible, grâce aux mesures que le Gouvernement a prises et au regain de confiance dans le sterling, de maintenir cette amélioration durant le second semestre de l'année.

(Suite page 38)

RÈGLEMENTS OFFICIELS

Ainsi, les variations du volume et de la direction des mouvements de capitaux intervenues au cours du premier semestre de 1965 ont eu pour effet, dans l'ensemble, de compenser les tendances des positions des paiements courants des principaux pays. De plus, les fluctuations saisonnières des paiements courants ont eu d'une manière générale un effet équilibrant durant le premier semestre, dans la mesure où elles ont amélioré la position du Royaume-Uni et des États-Unis, et sensiblement réduit les excédents de l'Italie et du Japon. De ce fait, les soldes restant à régler par des opérations officielles ont été généralement assez réduits.

amenuisement constant des soldes officiels en sterling (356 millions de dollars dans la zone sterling et 86 millions dans les autres pays). La France, en revanche, a vu l'excédent de ses transactions avec les pays extérieurs à la zone franc s'accroître du montant des importantes recettes nettes provenant des transactions des pays de la zone franc avec les pays extérieurs à celle-ci.

D'autres mouvements des avoirs et engagements officiels reflètent en partie les opérations de soutien en faveur du sterling. A la suite du second tirage qu'il a effectué sur le FMI en mai (1,4 milliard de dollars), le Royaume-Uni a été en mesure de rembourser la totalité de l'aide que les banques centrales lui avaient fournie au premier semestre de 1965 et une partie de celle qui avait été mise à sa disposition au cours des derniers mois de 1964. Ces remboursements ont

14. Balance des paiements courants et balance des opérations en capital des principaux pays de l'OCDE, 1^{er} semestre de 1965 (1) (Millions de dollars)

	BALANCE COURANTE		Solde des mouvements de capitaux (2)	Balance des règlements officiels (3)
	Données corrigées des variations saisonnières	Données non corrigées des variations saisonnières		
Etats-Unis	2 130	2 520	—2 380	140
Royaume-Uni	—220	—40	—280	—320
France (4)	(240)	(180)	70	250
Allemagne	—730	—700	260	—440
Italie	1 110	800	—530	270
Canada	—460	—700	620	—80
Japon	450	120	—120	—
Total	2 520	2 180	—2 360	—180

(1) Une partie des données sont des estimations du Secrétariat. (2) Solde des mouvements de capitaux à long et à court terme, y compris les variations de la position nette des banques commerciales (mis à part les engagements des banques des États-Unis et du Royaume-Uni envers les autorités monétaires). (3) Somme de la deuxième et troisième colonnes. (4) Balance avec les pays en dehors de la zone franc, sur la base des transactions.

La balance des règlements officiels des principaux pays, pris collectivement, a été à peu près équilibrée. On a toutefois observé d'importants mouvements des avoirs et engagements officiels entre certains pays. Les deux pays à monnaie de réserve ont dû financer des réductions importantes des avoirs officiels étrangers en dollars et en sterling. Ainsi, en dépit d'un léger excédent global de leur balance des opérations officielles, les États-Unis ont vu diminuer leurs réserves d'or de 1,4 milliard de dollars, dont 1,1 milliard de dollars correspondant à des ventes à des banques centrales étrangères. Le déficit des transactions officielles du Royaume-Uni, qui a atteint 320 millions de dollars, s'est trouvé accru par un

amené une amélioration de la position des réserves au FMI des pays dont la monnaie avait été utilisée lors du tirage. Les avoirs officiels d'or et de devises de ces pays ont donc eu tendance à s'accroître moins ou à diminuer plus qu'ils ne l'auraient fait dans d'autres circonstances. C'est pour cette raison, entre autres, que les réserves d'or et de devises de l'Italie ont effectivement diminué au cours du premier semestre, bien que la balance globale des règlements officiels de ce pays ait accusé un excédent de l'ordre de 275 millions de dollars. De même, les réserves du Japon ont marqué un léger recul, en dépit du fait que la balance des règlements officiels était à peu près équilibrée.

LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

Au Danemark, le Ministre des Finances a déposé dernièrement au Parlement un projet de loi visant à instituer une taxe sur la valeur ajoutée.

A cette occasion, le Ministre a fait la déclaration suivante : « Pour ma part, je suis convaincu que le système de la taxe sur la valeur ajoutée offre de tels avantages sur les autres formes d'imposition indirecte appliquées jusqu'à présent que nous devrions nous hâter de l'adopter, en remplacement de notre taxe générale sur les ventes. Il n'est pas douteux que, dans l'intérêt de la position concurrentielle du Danemark, nous serions bien avisés d'agir en pionniers dans ce domaine, sans attendre que d'autres pays fassent des expériences au cours des prochaines années ».

L'Observateur de l'OCDE a demandé à M. Paul Gersmann, Chef de la Division compétente du Ministère des Finances, de bien vouloir donner quelques éclaircissements sur le nouveau projet de loi et sur les résultats que le Gouvernement danois attend de cette réforme.

Aux termes du projet de taxe sur la valeur ajoutée, le nouvel impôt frappera tous les biens sans exception et un certain nombre de services. Il s'appliquera à toutes les transactions affectant les biens et les services visés et sera perçu aux stades successifs de la production et de la distribution et non pas à un stade unique, comme le fait la taxe générale sur les ventes actuellement en vigueur au Danemark. On envisage en outre d'étendre l'application de la taxe au stade du commerce de détail.

Bien que la taxe, dont le taux serait fixé à 10 %, puisse être prélevée plusieurs fois sur le même produit, selon le nombre de transactions dont celui-ci fait l'objet avant de parvenir au consommateur, il ne s'agit pas en fait d'une taxe cumulative. Les entreprises industrielles et commerciales seront imposées sur la valeur totale de leurs ventes au cours d'une période donnée, mais avant de verser la taxe au Trésor elles auront le droit de déduire du montant total de l'impôt les sommes déjà versées au titre de la taxe pendant la période considérée, en règlement de services rendus, d'achats de matières premières, de produits semi-finis ou de biens d'équipement.

On appelle ce système « taxe sur la valeur ajoutée », parce que la taxe perçue à chaque étape du processus de production et de distribution ne frappe que la valeur ajoutée au stade considéré. Il permet

d'appliquer aux produits destinés à la consommation privée une taxe multiple mais qui n'a pas les effets d'une taxe en cascade. Bien que l'impôt soit recouvré plusieurs fois, son montant total est égal à celui qui serait exigible si la taxe était perçue en une seule fois sur la valeur du produit final payé par le consommateur. Dans la pratique, chaque entreprise dont les activités se rapportent à un stade de la production, du finissage ou de la distribution, devra calculer le montant total de l'impôt à percevoir sur le prix de vente définitif de la marchandise. Pour que la taxe ne frappe que la valeur ajoutée, le projet prévoit que chacune des entreprises intéressées devra, à la fin de chaque trimestre d'imposition, faire la somme des taxes frappant ses ventes, qui sont inscrites à une rubrique spéciale de sa comptabilité (« taxes de sortie »), puis déduire de ce montant celui des taxes qu'elle a versées au cours de la même période à ses fournisseurs (« taxes d'entrée »). Ces dernières, dont le montant est indiqué sur les factures des fournisseurs, doivent également être inscrites à une rubrique spéciale de la comptabilité des entreprises en question.

La somme à déduire du montant total de la taxe — ou « taxe d'entrée » — pour une période

donnée doit être calculée sur la base du volume des achats effectués au cours de la période considérée, même si, au terme de cette période, les biens en question sont encore la propriété de l'entreprise, ou si l'entreprise les a revendus ou utilisés pour sa production. Il se peut, par conséquent, que pour une période déterminée les taxes d'entrée et de sortie ne s'appliquent pas aux mêmes articles.

Si, par exemple, pour une période d'imposition donnée, le montant total des ventes d'une entreprise s'élève à 100 000, la taxe de sortie — représentant la taxe payée par les acheteurs — sera en tout de 10 000 si, comme on l'envisage, le taux de la taxe sur la valeur ajoutée est fixé à 10 %. Si, au cours de cette même période, l'entreprise en question a effectué des achats de matières premières, combustibles, produits semi-finis, biens d'équipement, produits finis et services, dont le montant total s'élève à 60 000, la taxe d'entrée sera alors de 6 000. Dans ce cas, la somme à verser au Trésor sera de 4 000. Si, dans le même temps, l'entreprise a effectué tellement d'achats que la taxe d'entrée est supérieure à la taxe de sortie, la différence lui sera remboursée par le Trésor. Il se peut aussi que des remboursements doivent être opérés dans le cas d'exportations, puisqu'alors l'assujettissement à l'impôt est automatiquement réduit. Si la valeur des exportations est de 40 000, sur un volume total de ventes s'élevant à 100 000, la taxe de sortie sera de 6 000 (soit 10 % des 60 000 représentant les ventes sur le marché intérieur). Etant donné que, dans l'exemple choisi, la taxe d'entrée s'élève aussi à 6 000, en ce cas la taxe exigible est égale à zéro. Si une entreprise exporte toute sa production, elle aura droit au remboursement intégral de la taxe d'entrée, en l'occurrence 6 000 (soit 10 % de 60 000).

Par rapport aux autres impôts indirects, la taxe sur la valeur ajoutée est considérée comme « neutre » à l'égard de plusieurs points importants.

Elle est neutre à l'égard de la structure des entreprises, puisque le montant finalement perçu ne dépend pas du nombre des transactions dont les marchandises imposées font l'objet; autrement dit, le montant de la taxe est le même indépendamment de la forme de l'entreprise, que celle-ci soit par exemple intégrée verticalement ou spécialisée. Exprimée en pourcentage du prix d'un produit, la taxe est uniforme, quel que soit le fournisseur. La Commission de la Communauté Economique Européenne a recommandé l'adoption d'ici 1970 du système de la taxe sur la valeur ajoutée dans tous les pays du Marché Commun, pour faire disparaître la tendance à une intégration des entreprises que suscite le système des taxes en cascade actuellement en vigueur dans certains pays de la Communauté.

Par ailleurs, la taxe sur la valeur ajoutée est neutre à l'égard des investissements, car elle n'en-

traîne aucune différence de coûts suivant la méthode de production, qu'il s'agisse d'une industrie faisant principalement appel à la main-d'œuvre ou au contraire au capital. Aux termes du projet de loi danois, la taxe payée sur tous les achats, biens d'équipement compris, effectués au cours d'une période de trois mois, est déduite intégralement sur-le-champ, sans considération de l'amortissement, disposition qui intervenait, au contraire, dans un projet de loi allemand.

Mais, par-dessus tout, la taxe sur la valeur ajoutée est neutre au regard du commerce international et sans doute est-ce principalement ce facteur qui a conduit la CEE à se fonder sur le système de la taxe sur la valeur ajoutée pour harmoniser ses dispositions statutaires et administratives relatives aux taxes générales sur les ventes. En effet, celui-ci est neutre dans ce cas particulier parce que la taxe sur les produits importés est la même que celle qui frappe les articles similaires de même valeur produits sur le marché intérieur et que le montant des ristournes à l'exportation est égal à celui de la taxe perçue, directement ou indirectement, sur les produits exportés. Ainsi on élimine totalement les risques de distorsion du commerce qu'entraînent de nombreuses taxes sur les ventes, ainsi qu'en témoigne l'existence (ou l'absence) de mesures destinées à subventionner les exportations par des ristournes, ou à protéger le marché intérieur par des droits compensateurs.

Aux termes du projet danois, toutes les marchandises neuves ou usagées, sans exception, sont assujetties à la taxe. Il en est de même de certains services, à savoir : tous les services relatifs aux produits industriels (production, préparation, montage, transformation, réparation, entretien, essais, analyses ou nettoyage), la location de produits, les services relatifs aux terrains bâtis et non bâtis et aux autres biens immobiliers (construction, reconstruction, réparation, entretien et nettoyage), l'établissement de plans concernant les bâtiments et autres biens immobiliers, le transport et l'entreposage de marchandises et le transport de voyageurs, le téléphone, le télégraphe et autres services de télécommunication, la publicité, la dactylographie, la mécanographie électronique et l'utilisation des cartes perforées, la coiffure et les soins de beauté, l'hôtellerie et la restauration, etc., les spectacles (représentations théâtrales, films, concerts, spectacles de music-hall, etc.), la radiodiffusion et la télévision.

Pour les entreprises, un tel système, d'application aussi étendue et assorti d'un taux d'imposition uniforme, présente dans la pratique un grand

avantage sur le système de la taxe perçue à un stade unique et à des taux variables, en ce sens que toutes les ventes sont soumises au même régime. Quel que soit l'acheteur, les entreprises prélèveront une taxe de 10 % sur toutes leurs ventes de marchandises (et sur les prestations de services assujetties à la taxe).

Toutes les entreprises intéressées devront calculer le montant de la taxe qu'elles perçoivent sur leurs ventes et le faire figurer séparément sur les factures qu'elles établissent pour leurs clients. Ce surcroît de travail d'écritures imposé à l'administration comme aux entreprises se trouve compensé, dans une certaine mesure, par la connaissance très exacte de la position de l'entreprise au regard de l'impôt, qu'il s'agisse de la matière imposable (biens et services) ou du taux d'imposition à appliquer.

L'extension du paiement de la taxe à tous les stades du processus de production et de distribution, y compris celui du commerce de détail, qui caractérise le système de la taxe sur la valeur ajoutée envisagé par le Gouvernement danois, favorise les négociants qui, dans un système de taxe unique perçue au niveau du commerce de détail, seraient seuls responsables du recouvrement de l'impôt pour le compte du Trésor. Et, de par le fractionnement de l'impôt, les montants dont les entreprises seront redevables au Trésor sont moins élevés dans ce système que dans celui de la taxe unique.

Par ailleurs, ce fractionnement réduira les risques encourus par le Trésor. « Aucune entreprise ne peut être assujettie à l'impôt sur le volume total de son chiffre d'affaires, mais seulement pour la différence entre la taxe exigible sur ces ventes et celle à laquelle sont assujettis ses achats. La fraude ne peut s'exercer qu'à échelle très réduite » (1).

Jusqu'à un certain point, en effet, ce système se contrôle de lui-même. La raison en est que « s'il s'effectue une transaction entre deux entreprises soumises au régime de la taxe, l'acheteur a tout intérêt à recevoir une facture indiquant de manière précise non seulement les articles vendus, mais aussi le montant de la taxe prélevée au titre de ces articles — étant donné que cette facture lui servira à justifier une déduction sur ses propres charges fiscales. Lorsque le vendeur fournit effectivement la facture en question, il lui est difficile, par la suite, de falsifier ses comptes, puisqu'il y a trace de la transaction et que l'on pourra remonter jusqu'à lui » (1).

En règle générale, la facture doit indiquer à la fois le prix de l'article ou du service en cause et le montant de la taxe. Toutefois, les détaillants ne fournissent presque jamais de factures et l'obligation d'en

établir représenterait une complication énorme, tant pour le détaillant que pour le consommateur. Au niveau du commerce de détail, le projet de loi danois admet que l'on n'établisse pas de facture. Lorsque c'est une entreprise (ou un artisan) qui achète à un détaillant, il appartient alors à l'acheteur de réclamer une facture s'il veut se prévaloir de la clause l'autorisant à déduire la taxe.

En principe, les ventes imposables pour une période donnée englobent toutes les marchandises qui ont été livrées et tous les services imposables qui ont été rendus au cours de cette période, à savoir un trimestre. Mais dans la pratique il est souvent difficile de déterminer avec précision la date de livraison. A cet égard, les négociants qui établissent des factures pourraient utilement considérer comme date de livraison celle qui est portée sur la facture. C'est la méthode dite de la date de facture.

Selon l'autre méthode (dite de la date de paiement), les entreprises doivent calculer le montant de leurs ventes sur la base des règlements qui leur ont été effectués au cours de la période considérée au titre de marchandises livrées ou de services rendus, quelle que soit la date de livraison.

En ce qui concerne les ventes au comptant, il importe assez peu que l'entreprise choisisse l'une ou l'autre méthode pour établir le montant de ses ventes imposables, étant donné qu'en ce cas paiement et livraison s'effectuent simultanément. La différence n'apparaît pas dans le cas des ventes à crédit (y compris le système des ventes à tempérament).

Aux termes du projet de loi danois, les entreprises sont absolument libres de choisir entre ces deux méthodes. Mais, une fois choisie la méthode d'établissement de la taxe de sortie, elles sont tenues d'utiliser la même pour calculer leur taxe d'entrée. Pour la plupart, les petites entreprises choisiront plutôt la méthode de la date de paiement, parce que la comptabilité est plus simple, tandis que les entreprises plus importantes préféreront la méthode de la date de facture, à moins qu'elles n'estiment réunir plus facilement par l'autre méthode les fonds nécessaires au paiement de la taxe.

Toute personne ou entreprise qui produit à des fins commerciales ou vend des biens imposables, ou qui rend des services assujettis à la taxe, est tenue de se faire inscrire au registre de l'Administration des Douanes. Seront imposables tous les biens livrés et services imposables rendus par les entreprises enregistrées ou utilisés par ces entreprises ou leurs propriétaires.

Seront exonérés de la taxe les biens exportés ou les services rendus à l'étranger, ainsi que le transport sur le territoire danois de marchandises dont la destination finale est un pays étranger.

(1) *Rapport de la Commission britannique sur l'imposition du chiffre d'affaires.*

MESURES AP LES GOUVERNEMENTS DE L'OCDE POUR INFLU

Les mécanismes qui permettent d'influencer les investissements industriels revêtent une importance croissante pour les Gouvernements Membres de l'OCDE, car ils sont à la fois un instrument de politique conjoncturelle et un moyen de stimuler l'expansion économique. Les réponses de ces Gouvernements à une récente enquête du Comité de l'Industrie donnent une idée de la portée et de la diversité des techniques employées à cette fin par les différents pays. Les résultats de cette enquête, analysés par M. Yves Demonteix, de l'Université de Clermont-Ferrand (France), sont présentés dans un rapport intitulé « Politiques d'investissements industriels ». On trouvera ci-dessous quelques exemples des techniques utilisées au cours des dernières années.

Le Comité de l'Industrie s'occupe maintenant d'examiner certaines questions soulevées par cette enquête, par exemple le point de savoir dans quelle mesure les techniques employées permettent d'élever le niveau global des investissements et d'assurer l'orientation sectorielle ou géographique des capitaux.

LES POLITIQUES FISCALES

● Les mesures prises en matière d'amortissement

La rapidité actuelle du progrès technique oblige les entreprises de nombreuses industries à procéder plus fréquemment qu'autrefois au renouvellement de leurs équipements. Afin de faciliter ce renouvellement, certains Gouvernements de l'OCDE ont adopté une méthode d'imposition des bénéfices des sociétés grâce à laquelle les entreprises peuvent amortir leurs nouveaux équipements plus vite que par le passé. On autorise par exemple les industriels à amortir une proportion considérable de leurs actifs pendant les premières années où ils les utilisent, ce qui revient à alléger leurs impôts pendant ces années en en différant partiellement le paiement (1). En fait, il s'agit alors d'un prêt sans intérêt accordé aux entreprises pour un montant égal à celui des impôts différés.

Le Canada a été le premier des pays de l'OCDE à instituer un régime d'amortissement accéléré — en 1944 — afin d'encourager la reconversion et l'expansion de l'industrie. Depuis lors, des méthodes similaires ont été adoptées par presque tous les pays : en RF d'Allemagne, en faveur de certaines industries de base telles que les charbonnages et les mines de fer; en Autriche, en faveur des opérations de rationalisation destinées à faire face à la concurrence étrangère. Au Royaume-Uni, un régime d'« amortissement libre », appliqué aux investissements réalisés dans les zones en voie de développement, autorise les industriels à fixer eux-mêmes le rythme et la durée de l'amortissement; ils peuvent même choisir d'amortir dès la première année la totalité de leurs dépenses d'installations et de machines.

Les modalités des systèmes d'amortissement accéléré varient selon les pays, mais il est une formule qui rencontre une faveur croissante, celle de l'amortissement dégressif, qui permet généralement un amortissement de 50 % de la valeur des investissements au cours du premier tiers de leur durée et de 66 % pendant la première moitié.

Le Royaume-Uni a adopté cette méthode générale d'amortissement dégressif en 1946, le Canada en 1949, la RF d'Allemagne en 1952, le Danemark en 1957, la France en 1959 et la Belgique en 1963.

En raison de la hausse des prix des biens d'équipement et devant la nécessité, pour les entreprises, de s'adapter sans cesse à de nouveaux progrès techniques, certains Gouvernements ont autorisé les industriels à effectuer des amortissements dont le total est supérieur au montant des investissements initiaux. Ainsi, par exemple :

● en Autriche, une loi de 1953 autorise des amortissements exceptionnels égaux à quatre fois le taux d'amortissement normal de la valeur comptable des immobilisations;

● aux États-Unis, un système spécial de provision initiale pour amortissement est réservé aux petites entreprises. Le « Small Business Tax Act » de 1958 autorise celles-ci à déduire, au titre de l'amortissement de la première année, 20 % des dépenses en biens mobiliers corporels à concurrence de 10 000 dollars, en plus des déductions permises à toutes les sociétés en vertu d'autres lois fiscales.

● Les réserves pour amortissements

Ce moyen de stimuler (ou, en période d'inflation, de décourager) les investissements présente des similitudes

PLIQUÉES PAR FINANCER LES INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS

avec les déductions pour amortissements, mais également en diffère sur le point suivant : il vise explicitement les investissements futurs et non les équipements déjà achetés. L'exemple *norvégien* illustre cette technique qui est également appliquée en *Suède* et dont on trouve des éléments dans la législation d'autres pays tels que le *Danemark*, l'*Espagne* et la *France*.

La législation *norvégienne* autorise les entreprises à déduire jusqu'à 20 % de leurs bénéfices imposables et à les mettre en réserve en vue d'investissements ultérieurs en capital. Ces réserves doivent être déposées en compte spécial à la Banque Centrale qui, en contrepartie, verse un intérêt de 2 % en franchise d'impôt. Sauf décision spéciale, les fonds déposés ne sont débloqués qu'au bout de quatre ans. Lorsque ces fonds sont dépensés, on considère que les biens acquis ont été amortis à 85 % de leur valeur et les déductions ultérieures sont réduites d'autant.

Les modalités sont semblables, sans être tout à fait les mêmes, pour les réserves destinées à couvrir des dépenses futures de recherche ayant pour objet la mise au point de nouveaux produits ou de nouvelles techniques de production, ou des dépenses de promotion des ventes à l'étranger, ainsi que pour les réserves constituées en vue d'investissements dans les trois provinces du Nord ou dans d'autres zones de développement. Les entreprises minières peuvent constituer des réserves allant jusqu'à 30 % de leurs revenus imposables.

En *Espagne*, la loi de 1960 autorise les sociétés anonymes à mettre en réserve, avant l'impôt, 75 % de leurs bénéfices si, à l'occasion d'une augmentation de leur capital, 10 % au moins des titres émis ont été réservés à leur personnel et si celui-ci a souscrit à l'augmentation.

En *Suisse*, une politique de compensation des fluctuations conjoncturelles est appliquée, qui permet aux entreprises de constituer en période d'expansion des « réserves de travail » (il s'agit de fonds provenant d'investissements différés et placés sous forme de « reconnaissances de dettes nominatives de la Confédération »). Une ristourne d'impôts est accordée à ces réserves et les entreprises prennent l'engagement de les employer de façon judicieuse en cas de sous-emploi.

● *Autres mesures concernant l'impôt sur le revenu*

Outre les déductions pour amortissement, les pays Membres de l'OCDE encouragent les investissements de certaines industries en autorisant d'autres formes de déductions spéciales. Au *Canada*, par exemple, tous les revenus provenant des nouvelles exploitations minières sont exemptés de l'impôt pendant trois ans à partir de la mise en service de ces exploitations. En outre, les entreprises ont la possibilité de déduire les frais de prospection et de forage des gisements minéraux.

On fait également varier à cette fin le taux de l'impôt. Plusieurs pays notamment ont appliqué des traitements

discriminatoires aux bénéfices distribués et aux bénéfices non distribués, avec l'intention délibérée soit d'élargir ou de restreindre les possibilités d'autofinancement, soit d'accroître ou de limiter les ressources des marchés financiers; ou bien encore une distinction a été instaurée suivant les secteurs : en *Autriche*, une réduction de 50 % est consentie en faveur des bénéfices des compagnies d'électricité; aux *États-Unis*, certains bénéfices des exploitations forestières et de certaines autres activités sont imposés comme gains en capital, à un taux moindre. Enfin, dans divers pays, certains gains en capital (plus-values ou réalisations d'actifs), qui sont en fait des bénéfices, font l'objet, sous certaines conditions (rationalisations, réemploi dans un délai déterminé), de réductions ou d'exonérations d'impôts.

● *Stimulation de l'épargne à terme suffisamment long pour financer les investissements*

En *RF d'Allemagne*, en vertu de la loi de 1952 sur l'encouragement du marché des capitaux, les intérêts des titres émis par l'État fédéral ou par les Länder et des titres d'emprunts en faveur de la construction de logements sont exonérés d'impôts. De même, les dépôts effectués auprès de certaines banques d'« épargne-logement » sont déductibles des revenus imposables.

En *Autriche*, la législation sur l'encouragement à l'épargne autorise les entreprises (et les travailleurs indépendants) à déduire de leurs bénéfices imposables, jusqu'à concurrence de 10 % du total, le montant des souscriptions de titres des collectivités locales, de l'État et des compagnies d'électricité. Les salariés peuvent déduire jusqu'à 15 % de la valeur nominale de ces titres pour la partie de la souscription inférieure à 50 000 schillings (1 935 dollars). Pour bénéficier de ces avantages, ils doivent conserver les titres jusqu'à leur remboursement. Le produit de ces titres n'est pas imposable.

En *France*, les sommes épargnées au titre de l'épargne crédit et destinées à être investies dans la construction sont, dès le départ, déductibles du revenu imposable. De même, les primes de certains (2) contrats d'assurance-vie peuvent être déduites à concurrence de 10 % du revenu imposable, avec un maximum de 2 000 F (400 dollars) plus 400 F par enfant à charge. Le budget français de 1966 prévoit la création de « contrats d'engagement d'épargne » par lesquels des particuliers conviennent d'épargner en déposant une somme déterminée dans les limites d'un plafond, tous les mois ou tous les trimestres, dans un établissement de dépôt pendant une durée de dix ans. Ces fonds et leurs produits ne seront pas imposables, sauf en cas de retrait avant terme.

(Suite page 44)

(1) Avec la méthode traditionnelle de l'amortissement linéaire, les équipements sont amortis par annuités constantes sur toute la durée de leur vie utile estimée.

(2) Un projet de généralisation est actuellement envisagé.

- *Mesures visant à stimuler le recours au marché financier*

Le moyen le plus courant de rendre avantageux le recours au marché financier consiste à exonérer de l'impôt tout ou partie des distributions de dividendes, afin d'éviter la double taxation des dividendes comme bénéfices des sociétés et comme revenus des particuliers. Les modalités sont très voisines d'un pays à l'autre, mais il s'agit généralement de mesures temporaires. C'est ainsi qu'une loi norvégienne de juin 1963, qui tend à encourager les émissions d'actions, exempte de l'impôt les dividendes distribués à la suite des émissions effectuées entre le 3 mars 1961 et le 31 décembre 1967, même ceux distribués par les entreprises nouvelles.

- *Autres régimes d'imposition*

La législation *autrichienne* prévoit une exemption partielle ou totale d'impôts en faveur des biens d'équipement importés si la production nationale est nulle ou insuffisante.

En *Grèce*, une réduction de 20 à 40 % est consentie aux entreprises en fonction de leur emplacement et de leur date de création. L'exonération est totale pour les sociétés de distribution d'énergie électrique.

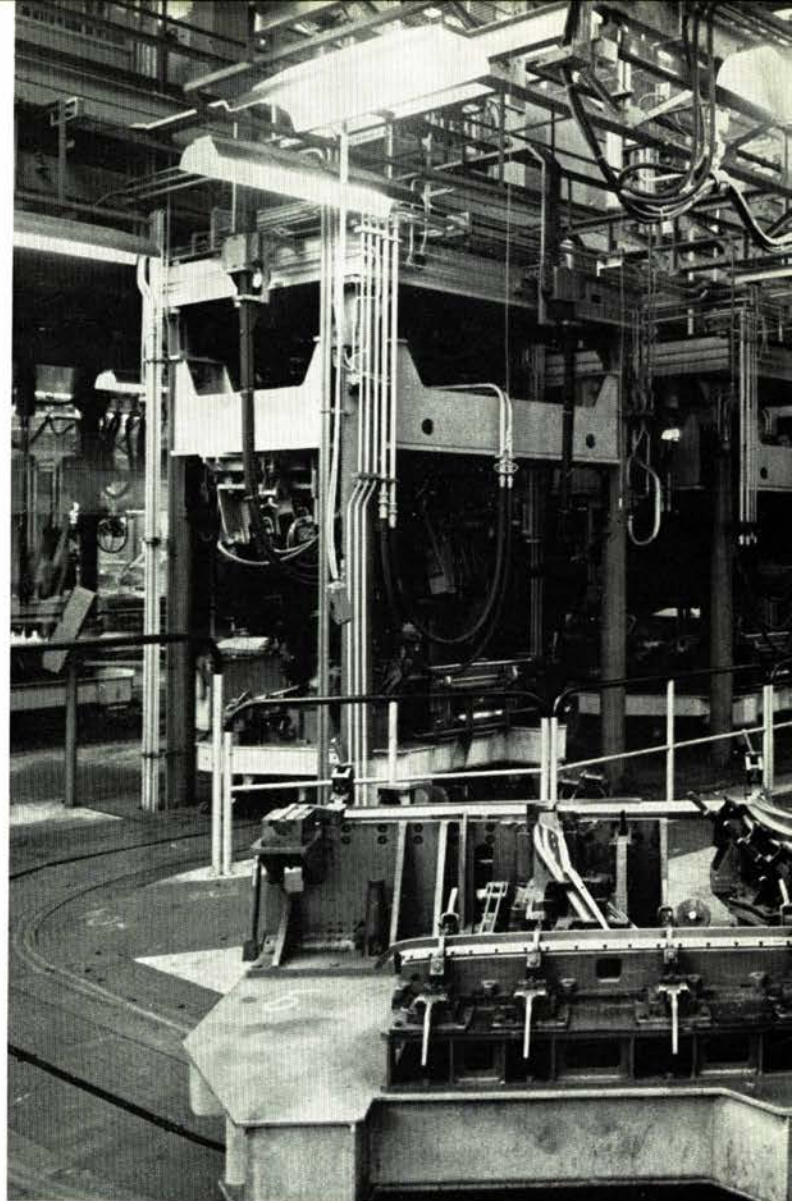
LES POLITIQUES DE CREDIT

- *La création de nouveaux organismes de crédit*

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, de nouveaux établissements ont été incorporés dans presque tous les pays au système de crédit, afin d'aider les entreprises qui n'arrivaient pas à obtenir les capitaux nécessaires, notamment les petites entreprises. En *France*, plusieurs établissements de crédit ont été récemment créés : Sociétés de Développement Régional (sortes de banques régionales d'affaires qui peuvent prendre des participations en capital, consentir des prêts ou se charger de l'émission d'emprunts collectifs interprofessionnels); sociétés conventionnées, créées en 1959, qui groupent un certain nombre de petites et moyennes entreprises et bénéficient de divers avantages fiscaux à la suite d'une convention passée avec les pouvoirs publics; sociétés de caution mutuelle chargées, avec la Caisse Nationale des Marchés de l'État, de garantir les crédits d'équipement accordés aux petites et moyennes entreprises; sociétés d'investissement à capital variable créées par un décret de 1963. En *Italie*, des instituts régionaux se spécialisent dans le crédit à moyen terme aux petites et moyennes entreprises. L'« Institut central pour le crédit à moyen terme » coordonne, contrôle et réescompte les crédits accordés par les instituts régionaux.

Une grande partie de ces organismes nouveaux n'ont pas seulement pour mission d'accorder des prêts; ils sont aussi habilités à prendre des participations en capital, surtout lorsqu'ils sont appelés à financer des investissements de démarrage.

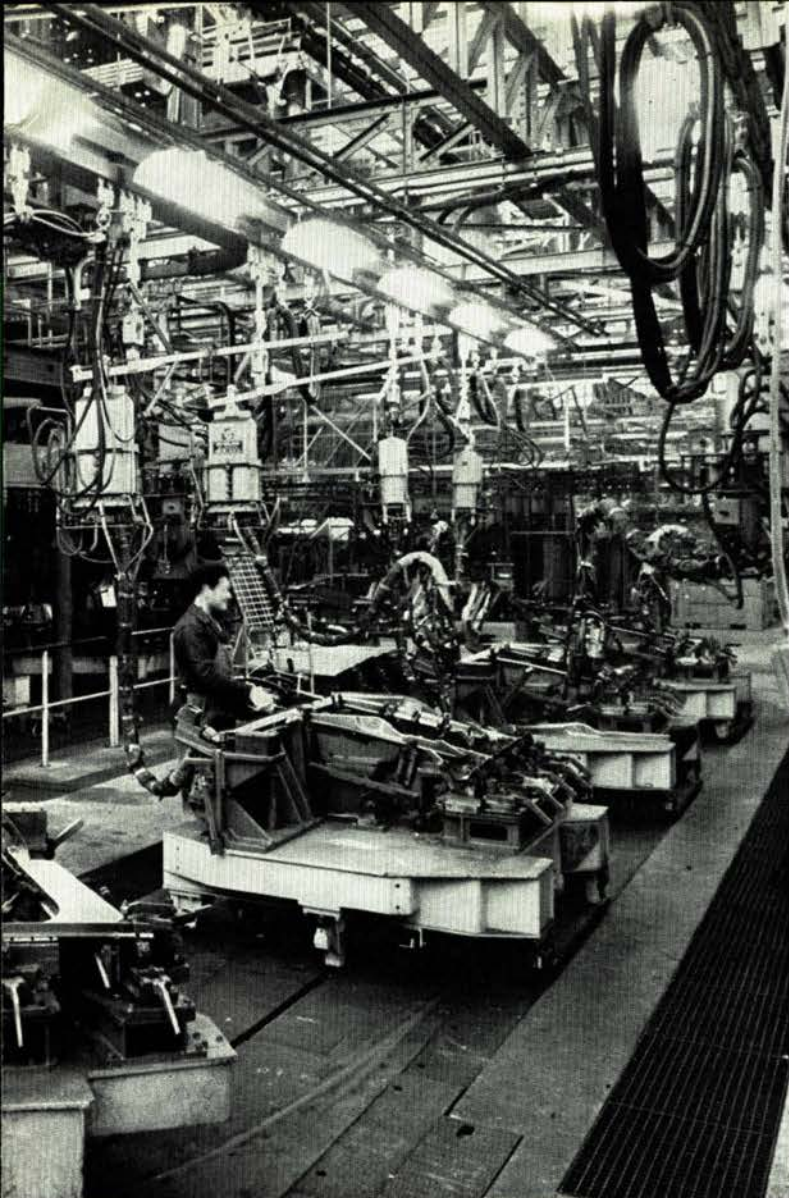
Les permis d'émission accordés soit par la Banque Centrale, soit par le Trésor, ont parfois pour objet de favoriser tel ou tel type d'emprunts (par exemple, en *Suède*, les emprunts hypothécaires), mais plus encore d'étaler les demandes de façon à éviter les tensions qui autrement ne manqueraient pas de se manifester et d'influencer les taux d'intérêt.



- *Les prêts gouvernementaux*

Des prêts sont accordés directement par les Gouvernements ou par des Fonds qui n'en sont que l'émanation et qui versent aussi des subventions. On citera comme exemples : le Fonds de Développement Économique et Social en *France*, le Fonds de Développement en *Norvège* et le Fonds ERP en *Autriche*. Des prêts sont également accordés indirectement par l'intermédiaire d'institutions financières qui jouissent d'une relative autonomie, malgré une participation exclusive ou partielle des Gouvernements à leur capital : le Crédit Foncier, le Crédit National et la Caisse Nationale de Crédit Agricole, en *France*; les Banques d'État et la Banque Norvégienne pour l'Industrie, en *Norvège*; les organismes administratifs des Länder et les entreprises publiques, en *Autriche*; et l'Industrial Commodity Credit Corporation, en *Irlande*.

Ces prêts comportent en général un taux d'intérêt qui ne dépasse pas 5 % (ou le taux bancaire le plus favorable). Parfois, les taux sont très faibles; l'enquête de l'OCDE sur les prêts accordés aux autorités locales en *RF d'Allemagne* mentionne un taux de 2 %. En *Belgique*, une loi de juillet 1959 a institué des prêts sans intérêt sous forme d'avances pour la création de prototypes. Ces prêts sont en général à long terme — de quinze à vingt ans. Le versement de la première annuité de remboursement est souvent différé jusqu'au moment où les nouvelles installations qui ont bénéficié de ce mode de financement sont entrées en activité (par exemple, prêts accordés dans le cadre du Local Employment Act de 1960, au *Royaume-Uni*).



LES SUBVENTIONS EN CAPITAL

En Irlande, un organisme d'État créé en 1952, « An Foras Tionscal », est habilité à subventionner les différentes dépenses en capital engagées à l'occasion de la création d'entreprises nouvelles; un traitement privilégié est même réservé aux entreprises qui s'installent dans des régions à développer. Dans ce cas, « An Foras Tionscal » peut prendre à sa charge jusqu'à 100 % du coût d'achat et d'aménagement des terrains et du coût de construction des bâtiments industriels, ainsi que 50 % du coût d'acquisition et d'installation des machines et équipements; la subvention couvre en outre jusqu'à 100 % le coût en capital de l'alimentation en électricité. Lorsque la nouvelle entreprise est indispensable au développement de l'économie nationale mais ne peut, pour des raisons valables, s'établir dans une région défavorisée, les mêmes avantages lui sont accordés, mais à des taux moins élevés : respectivement 66 %, 33 % et 50 %.

Au Royaume-Uni, les Local Employment Acts de 1960 et 1963 contiennent des dispositions destinées à encourager la construction d'usines dans les régions en voie de développement. D'après la loi de 1963, des subventions à la construction représentant 25 % du coût peuvent être accordées dans certains cas à des entreprises qui construisent leurs propres usines, ainsi que des subventions correspondant à 10 % des coûts d'achat et d'installation des équipements et machines.

Des subventions peuvent également être accordées à titre de fonds de roulement et à des fins générales.

En Italie, la « Cassa del Mezzogiorno » accorde aux nouvelles petites et moyennes entreprises du Midi une subvention en capital pouvant s'élever à un montant maximum de 25 %.

LES AUTRES MESURES

- *Les indemnités pour destruction du capital démodé et excédentaire*

En Autriche, des indemnités sont versées aux minotiers qui s'engagent à fermer leurs moulins et, en France, aux entreprises qui libèrent des locaux industriels et commerciaux dans la région parisienne.

- *Les investissements complémentaires*

Cette catégorie comprend les investissements publics destinés à renforcer l'infrastructure et les investissements des industries nationalisées comme l'acier en Autriche, l'aviation en France, l'aluminium en Norvège.

- *Le régime des emprunts à l'étranger et des investissements étrangers*

Aux fins de sa politique de développement régional, le Gouvernement de la Norvège a pris des mesures pour trouver à l'étranger les capitaux nécessaires à la construction de centrales hydro-électriques et d'usines connexes.

En Irlande, l'Industrial Development Authority, créée en 1950, aide les industriels étrangers qui s'intéresseraient à la création d'entreprises dans le pays.

- *Les commandes ou marchés de l'Etat*

Ces commandes constituent un moyen indirect, mais efficace, d'orienter les investissements et d'assurer leur financement, dans la mesure où l'exécution de telles commandes est rentable. Elles sont d'autre part un des leviers des politiques de développement régional, comme en témoigne la législation en vigueur au Royaume-Uni. Aux termes du « General Contracts Preference Scheme », les services d'achats gouvernementaux adjudiquant des commandes après concours accordent une préférence aux offres présentées par des entreprises établies dans les régions en voie de développement, toutes choses étant égales par ailleurs et notamment à égalité de prix, de qualité et de délai de livraison. La plupart des industries nationalisées doivent observer autant que possible les mêmes règles. D'après un « Special Contracts Preference Scheme » (Régime spécial de préférences pour les commandes ou marchés) que seuls les services gouvernementaux peuvent appliquer, les adjudicataires des régions en voie de développement dont l'offre n'a pas été retenue peuvent obtenir une partie d'une commande.

- *Le régime des permis de construire*

En Norvège, les permis de construire sont délivrés (ou refusés) par le Ministère de l'Industrie dans le cadre d'un programme annuel de constructions industrielles.

NOUVELLES PUBLICATIONS DE L'OCDE

L'agriculture et la croissance économique

Rapport d'un groupe d'experts.

Ce rapport est publié sous la responsabilité de six économistes distingués qui avaient pour mandat d'étudier les adaptations nécessaires pour relever les revenus agricoles, tout en assurant à l'économie dans son ensemble le maximum de productivité, et d'examiner le rythme auquel la main-d'œuvre devrait être transférée de l'agriculture vers les autres secteurs de l'économie.

Les principales têtes de chapitre du rapport sont les suivantes.

- Le rôle de l'agriculture dans la croissance économique
- Évolution récente dans les pays Membres de l'OCDE
- Perspectives d'avenir
- Problèmes politiques et action possible.

Le rapport conclut que les politiques agricoles doivent reconnaître de plus en plus la nécessité d'adapter l'agriculture à la situation économique actuelle et future et fait état des mesures qui pourraient faciliter cette adaptation, aussi bien sur le plan national que sur le plan international.

128 pages : F 12 ; FS 12 ; DM 10 ; 17s.6d. ; \$ US 3.

La situation de l'industrie de la construction navale

L'OCDE, dont les pays Membres assurent plus de 90 % de la production mondiale de navires, a été amenée à examiner de près les difficultés auxquelles doit faire face la construction navale depuis plusieurs années. Ce rapport reprend les données factuelles que le Comité de l'Industrie a rassemblées au cours de l'étude qu'il a consacrée à ce secteur.

Après un bref examen de l'évolution de la production et de l'emploi ainsi que du développement des marchés mondiaux, le rapport de l'OCDE analyse en détail les mesures d'assistance prises dans les pays constructeurs en faveur de ce secteur, mesures qui tendent à aggraver l'écart existant sur le plan mondial entre capacité de production et demande de navires. Aussi dispose-t-on, pour la première fois, d'une étude complète qui fait le point de la situation d'une industrie dont le marché présente un caractère essentiellement international et dont les difficultés préoccupent les Gouvernements.

158 pages : F 16 ; FS 16 ; DM 13,20 ; 24s. \$ US 4.

Interdépendance des problèmes du revenu et de l'offre agricoles

Ce rapport a été préparé par le Groupe de Travail de l'OCDE sur les politiques agricoles. Il analyse comment les efforts des agriculteurs pour relever leurs revenus et comment la tendance vers des exploitations moins nombreuses mais plus importantes pourraient influencer le volume et la composition de la production agricole. Il conclut que les améliorations dans la structure de l'agriculture devraient rendre plus facile l'adaptation de l'offre à la demande.

Le rapport examine aussi les divers moyens qu'on pourrait utiliser pour exercer un contrôle sur l'offre, y inclus la politique des prix, les contingents, les programmes d'abandon de terres, etc.

Les principales têtes de chapitre du rapport sont les suivantes.

- Tendances de base ayant une influence sur la situation du revenu et de l'offre dans l'agriculture
- Adaptation de l'offre et de la demande.

172 pages : F 20 ; FS 20 ; DM 16,50 ; 30s. ; \$ US 5.

18^e enquête sur l'équipement électrique

Réalisations et prévisions au 1^{er} janvier 1965

La production annuelle de matériel lourd électrique des pays Membres de l'OCDE équivaut actuellement à la capacité totale des centrales électriques en service dans un pays industrialisé comme le Royaume-Uni. Les enquêtes sur l'équipement électrique portent sur l'évolution de la production et des commandes, sur les dernières caractéristiques techniques du matériel fabriqué et sur le développement de l'équipement des centrales.

Le rapport sur la 18^e enquête donne, pour les États-Unis, le Japon et l'Europe, un aperçu général des réalisations en 1964 et des perspectives jusqu'en 1968. Il étudie ensuite en détail les tendances dans les pays Membres européens en s'appuyant sur de nombreuses statistiques comprenant pour la première fois de nouvelles séries de chiffres faisant mieux ressortir qu'auparavant le développement technologique réalisé ces dernières années dans ce domaine.

180 pages : F 10 ; FS 10 ; DM 8,30 ; 15s. ; \$ US 2,50.

Quelques formes modernes des mathématiques

Outil de l'Ingénieur

746 pages : F 28 ; FS 28 ; DM 23 ; £ 2.2s. ; \$ US 7.

L'industrie des cuirs et peaux et de la chaussure dans les pays de l'OCDE

Ce rapport étudie non seulement l'évolution de la production, du commerce international, de la consommation et des investissements, mais également les différents problèmes structurels particuliers à chaque secteur, l'incidence des droits de douane et des obstacles aux échanges, l'évolution des prix, du niveau de la main-d'œuvre employée ainsi que des salaires (directs ou indirects) dans les pays Membres de l'OCDE. Enfin une appréciation des tendances à court et à moyen terme a été formulée par le Comité Spécial des Cuirs et Peaux pour chacun des trois secteurs.

Le rapport est complété par des annexes contenant des statistiques détaillées de production et du commerce international pour différentes catégories de produits en 1963 et 1964.

128 pages : F 15 ; FS 15 ; DM 12,50 ; 22s.6d. ; \$ US 3,75.

Dans la série " Documentation dans l'agriculture et l'alimentation "

Recherche en coopération pour améliorer les coefficients input/output dans la production laitière bovine - N° 71

Cette étude présente les résultats d'une session de l'OCDE qui s'est tenue en 1964 à Wageningen (Pays-Bas) et dont l'objet était d'étudier les méthodes à utiliser pour l'amélioration des coefficients input/output dans la production laitière bovine, en assurant une coopération plus étroite entre les chercheurs des disciplines techniques et économiques de l'agriculture. Une première session s'était tenue à Paris en 1963 et portait sur l'élaboration des coefficients input/output pour la production bovine, la production avicole et l'utilisation des engrais sur les cultures.

236 pages : F 10 ; FS 10 ; DM 8,30 ; 15s. ; \$ US 2,50.

OU OBTENIR LES PUBLICATIONS DE L'OCDE

AFRIQUE DU SUD

Van Schaik's Book Store Ltd.,
Church Street, PRETORIA.

RF d'ALLEMAGNE

Deutscher Bundes-Verlag, GmbH,
Postfach 9380, 53 BONN.

Sous-dépôtaires : BERLIN 62 : Elwert &
Meurer.

MUNICH : Hueber.

HAMBOURG : Reuter-Klöckner;
et dans les principales librairies d'Alle-
magne.

ARGENTINE

Editorial Sudamericana S.A.,
Alsina 500, BUENOS AIRES.

AUSTRALIE

B.C.N. Agencies Pty. Ltd.,
62 Wellington Parade,
EAST MELBOURNE, C.2.

AUTRICHE

Gerold & Co., Graben 31, VIENNE 1.

Sous-dépôtaires :

Buchhandlung Jos. A. Kienreich,
Sackstrasse 6, GRAZ.

BELGIQUE

N.V. Standaard-Boekhandel,
Huidevettersstraat 57, ANVERS.
Librairie des Sciences (R. Stoops),
76-78, Coudenberg, BRUXELLES.

BRÉSIL

Livraria Agir Editôra,
Rua Mexico 98-B, RIO DE JANEIRO.

CANADA

Queen's Printer - Imprimeur de la Reine,
OTTAWA.

Les commandes sont payables d'avance.

DANEMARK

Munksgaard Boghandel, Ltd.,
Nørregade 6, COPENHAGUE K.

ESPAGNE

Mundi Prensa, Castelló 37, MADRID.
Libreria Bastinas de José Bosch, Pelayo 52,
BARCELONE 1.

ÉTATS-UNIS

McGraw-Hill, Inc.,
Distribution Unit (OECD Dept.),
351 West 41st Street,
NEW YORK, N.Y. 10036.

FINLANDE

Akateeminen Kirjakauppa, Keskuskatu 2,
HELSINKI.

FORMOSE

Books and Scientific Supplies Services,
Ltd., P.O.B. 83, Tapei, TAIWAN.

FRANCE

Bureau des Publications de l'OCDE,
2 rue André-Pascal, PARIS 16^e.

Principaux sous-dépôtaires :

PARIS : Presses Universitaires de France,
49, bd Saint-Michel (5^e).

Librairie de Médecis,

3, rue de Médecis (6^e).

Sciences Politiques (Lib.),

30, rue Saint-Guillaume (7^e).

La Documentation Française,

16, rue Lord-Byron (8^e).

AIX-EN-PROVENCE : Librairie de
l'Université.

BORDEAUX : Mollat.

GRENOBLE : Arthaud.

LILLE : Le Furet du Nord.

LYON II^e : L. Demortière.

MARSEILLE : Maupetit.

STRASBOURG : Berger-Levrault.

GRÈCE

Librairie Kauffmann, 28, rue du Stade,
ATHÈNES 132.

INDE

International Book House Ltd.,

9 Ash Lane, Mahatma Gandhi Road,
BOMBAY 1.

Oxford Book and Stationery Co.,

Scindia House, NEW DELHI.

17 Park Street, CALCUTTA.

IRAK

Hamid Abdul Karim, Shorja Bldg, Shorja,
P.O.B. 419, BAGHDAD.

IRLANDE

Eason & Son, 40-41 Lower O'Connell
Street, DUBLIN.

ISLANDE

Snæbjörn Jónsson & Co, h.f.,

Hafnarstræti 9,

P.O. Box 1131, REYKJAVIK.

ISRAËL

Blumstein's Bookstores Ltd.,
35 Allenby Road, and 48 Nahlat Ben-
jamin St., TEL-AVIV.

ITALIE

Libreria Commissionaria Sansoni,

Via La Marmora 45, FLORENCE.

Via Paolo Mercuri 19/B, ROME.

Sous-dépôtaires :

GÈNES : Libreria Di Stefano.

MILAN : Libreria Hoepli.

NAPLES : Libreria L. Cappelli.

PADOUE : Libreria Zannoni.

PALERME : Libreria C. Cicala Inguag-
giato.

ROME : Libreria Rizzoli; Libreria Tom-
bolini.

TURIN : Libreria Lattes.

JAPON

Maruzen Company Ltd.,

6 Tori-Nichome Nihonbashi, TOKYO.

KENYA

New Era Publications, Ghale House,
Government Road, P.B. 6854, NAIROBI.

LIBAN

Redico, Immeuble Edison,
Rue Bliss, B.P. 5641,
BEYROUTH.

LUXEMBOURG

Librairie Paul Bruck, 33, Grand'Rue,
LUXEMBOURG.

MAROC

Éditions La Porte " Aux Belles Images ",
281, avenue Mohammed V, RABAT.

NORVÈGE

A/S Bokhjornet, Lille Grensen 7, OSLO.

NOUVELLE ZÉLANDE

WELLINGTON, Government Printing Office,
20, Molesworth Street (Private Bag), and
Government Bookshops at
AUCKLAND (P.O.B. 5344).

CHRISTCHURCH (P.O.B. 1721).

DUNEDIN (P.O.B. 1104).

PAKISTAN

Mirza Book Agency,
65, The Mall, LAHORE 3.

PAYS-BAS

Gros :

Meulenhoff & Co., N.V. Importeurs,
Beulingstraat, 2, AMSTERDAM C.

Détail :

W.P. Van Stockum & Zoon,
Buitenhof 36, LA HAYE.

PORTUGAL

Livraria Portugal, Rua do Carmo 70,
LISBONNE.

ROYAUME-UNI ET

COLONIES DE LA COURONNE

H.M. Stationery Office, P.O. Box 569,

LONDRES, S.E.1.

Annexes à : EDIMBOURG, BIRMINGHAM,
BRISTOL, MANCHESTER, CARDIFF, BELFAST.

SUÈDE

Fritzes, Kungl. Hovbokhandel,
Fredsgatan 2, STOCKHOLM 16.

SUISSE

Librairie Payot,
6, Rue Grenus, 1211, GENÈVE 11
et à LAUSANNE, NEUCHÂTEL, VEVEY,
MONTREUX, BERNE, BALE et ZURICH.

TURQUIE

Librairie Hachette, 469 Istiklal Caddesi,
Beyoglu, ISTANBUL, et 12 Ziya Gökalp
Caddesi, ANKARA.

YUGOSLAVIE

Jugoslovenska Knjiga, Maraala Tita, 23,
P.O.B. 36, BELGRADE.

Les commandes provenant de pays où l'OCDE n'a pas encore désigné de dépositaire peuvent être adressées au Bureau des Publications de l'OCDE, 2 rue André-Pascal, Paris 16^e

Organisation de Coopération et de Développement Economiques

